



National Library  
of Canada

Acquisitions and  
Bibliographic Services Branch

395 Wellington Street  
Ottawa, Ontario  
K1A 0N4

Bibliothèque nationale  
du Canada

Direction des acquisitions et  
des services bibliographiques

395, rue Wellington  
Ottawa (Ontario)  
K1A 0N4

Your file / Votre référence

Our file / Notre référence

## NOTICE

The quality of this microform is heavily dependent upon the quality of the original thesis submitted for microfilming. Every effort has been made to ensure the highest quality of reproduction possible.

If pages are missing, contact the university which granted the degree.

Some pages may have indistinct print especially if the original pages were typed with a poor typewriter ribbon or if the university sent us an inferior photocopy.

Reproduction in full or in part of this microform is governed by the Canadian Copyright Act, R.S.C. 1970, c. C-30, and subsequent amendments.

## AVIS

La qualité de cette microforme dépend grandement de la qualité de la thèse soumise au microfilmage. Nous avons tout fait pour assurer une qualité supérieure de reproduction.

S'il manque des pages, veuillez communiquer avec l'université qui a conféré le grade.

La qualité d'impression de certaines pages peut laisser à désirer, surtout si les pages originales ont été dactylographiées à l'aide d'un ruban usé ou si l'université nous a fait parvenir une photocopie de qualité inférieure.

La reproduction, même partielle, de cette microforme est soumise à la Loi canadienne sur le droit d'auteur, SRC 1970, c. C-30, et ses amendements subséquents.

UNIVERSITÉ D'OTTAWA  
**FACULTÉ DES SCIENCES SOCIALES**  
*(Département de Sociologie)*

# **Paysannerie et développement: Étude de l'expérience de Vallue**

*Thèse réalisée sous la direction de*


**M. Raymundo De ANDRADE**

*Par*

**Abner SEPTEMBRE**

*En vue de l'obtention du diplôme de  
Maîtrise en Arts Sociologie*

*Département de Sociologie, Université d'Ottawa  
Ottawa, Août 1992*

 Abner Septembre, Ottawa, Canada, 1992



National Library  
of Canada

Acquisitions and  
Bibliographic Services Branch

395 Wellington Street  
Ottawa, Ontario  
K1A 0N4

Bibliothèque nationale  
du Canada

Direction des acquisitions et  
des services bibliographiques

395, rue Wellington  
Ottawa (Ontario)  
K1A 0N4

Your file / Votre référence

Our file / Notre référence

**The author has granted an irrevocable non-exclusive licence allowing the National Library of Canada to reproduce, loan, distribute or sell copies of his/her thesis by any means and in any form or format, making this thesis available to interested persons.**

**The author retains ownership of the copyright in his/her thesis. Neither the thesis nor substantial extracts from it may be printed or otherwise reproduced without his/her permission.**

**L'auteur a accordé une licence irrévocable et non exclusive permettant à la Bibliothèque nationale du Canada de reproduire, prêter, distribuer ou vendre des copies de sa thèse de quelque manière et sous quelque forme que ce soit pour mettre des exemplaires de cette thèse à la disposition des personnes intéressées.**

**L'auteur conserve la propriété du droit d'auteur qui protège sa thèse. Ni la thèse ni des extraits substantiels de celle-ci ne doivent être imprimés ou autrement reproduits sans son autorisation.**

ISBN 0-315-80029-1

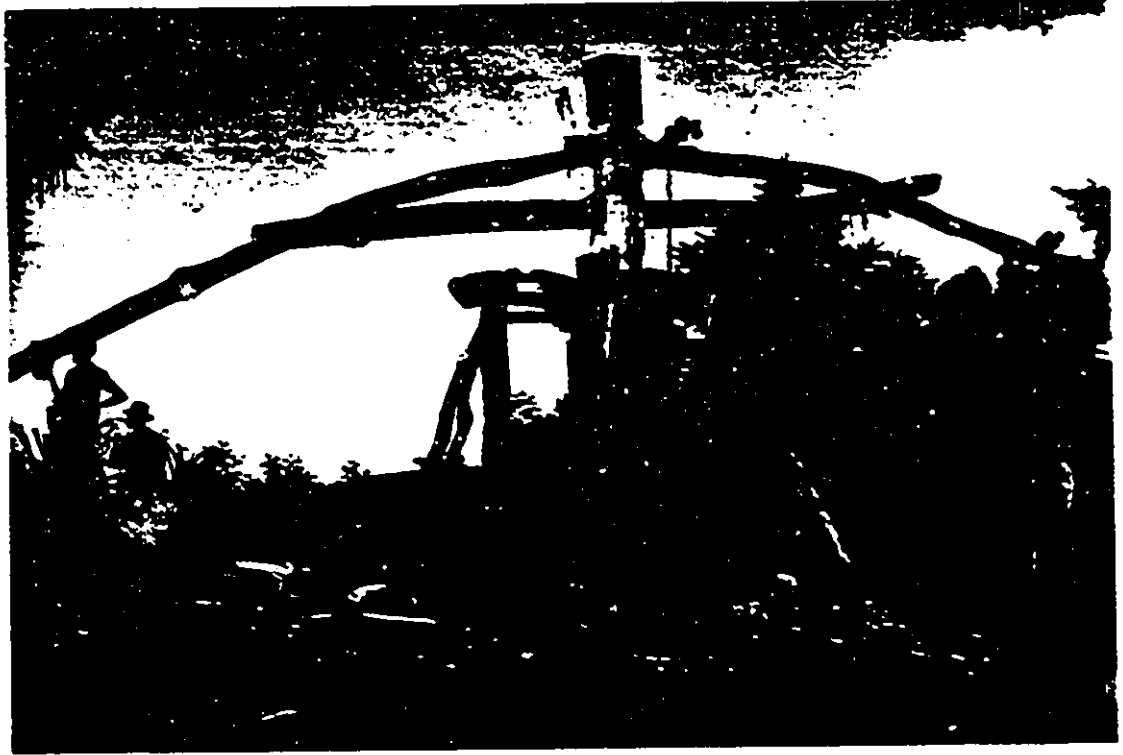
**Canada**



UNIVERSITÉ D'OTTAWA  
UNIVERSITY OF OTTAWA

*Cette Thèse est dédiée spécialement à mon enfant chéri:*

**Abner Fils**



*Fig. 1: un moulin à canne de fabrication locale*

*Kouwè yon bèt chawa  
Kouwè yon tirayè nan moulen  
Pou fè dlo kann  
Peyizan se poto mitan  
Ki kenbe lavi nan peyi Dayiti !*

*Comme un animal domestique  
Qui fait tourner le moulin  
Pour produire du jus de canne  
Le paysan est la poutre  
Qui soutient la vie en Haïti !*

## REMERCIEMENTS

*Je remercie M. Raymundo De ANDRADE qui, à ma demande, a eu la gentillesse d'accepter de diriger cette thèse. Ses conseils, empreints toujours de grande modestie, m'ont largement éclairé dans mes démarches théoriques et méthodologiques, sans pourtant influencer mes prises de position. Je remercie Mme Cecile CODERRE pour ses commentaires et pour tous les efforts qu'elle a déployés pour me faciliter l'utilisation des ressources de l'Université. Je suis très reconnaissant à Mlle Yanick TABUTEAU et à M. Boniface KABORE qui ont eu l'amabilité de m'aider à corriger le texte. Il est toutefois hors de doute que les éventuels défauts de ce travail, de quelque nature qu'ils soient, ne sauraient être imputables qu'à moi et à moi seul.*

*Je voudrais aussi témoigner ma reconnaissance à M. Jean Anès SAINT-JACQUES dont la collaboration, lors de la collecte des données à Vallée (Haïti), a été d'une importance inestimable, ainsi qu'à M. Fénel SAINTUS et à Mme Catherine EVENO qui m'ont aidé à dépouiller les questionnaires. Je tiens à remercier d'une façon spéciale mes parents pour leur détermination et l'encadrement qu'ils m'ont fourni tout au long de ma formation.*

*Enfin, mes remerciements s'adressent à toutes les institutions qui, de près ou de loin, ont contribué à la réalisation de ce travail, notamment l'Association des Paysans de Vallée (A.P.V.), le Département de Sociologie (Faculté des Sciences Sociales, Université d'Ottawa), l'École des Études Supérieures et de la Recherche (E.E.S.R., Université d'Ottawa), l'Agence Canadienne de Développement International (A.C.D.I.), l'Institut d'Études et de Recherches Africaines d'Haïti (I.E.R.A.H., Université d'État d'Haïti), le Département des Sciences du Développement (D.S.D., Faculté d'Ethnologie, Université d'État d'Haïti).*

**Abner SEPTEMBRE**

*Décembre 1992*

## LISTE DES ABRÉVIATIONS

<b>ACDI</b>	: <i>Agence Canadienne de Développement International</i>
<b>AMESED</b>	: <i>Amélioration de l'Efficacité des Systèmes Éducatifs</i>
<b>APD</b>	: <i>Aide Publique au Développement</i>
<b>APV</b>	: <i>Association des Paysans de Vallée</i>
<b>ASDEC</b>	: <i>Association des Exportateurs de Café</i>
<b>BCA</b>	: <i>Bureau de Crédit agricole</i>
<b>BID</b>	: <i>Banque Interaméricaine de Développement</i>
<b>CCF</b>	: <i>Christian Children Fund (Fonds Chrétien pour l'Enfance)</i>
<b>CEE</b>	: <i>Communauté Économique Européenne</i>
<b>CES</b>	: <i>Centre d'Éducation Spéciale</i>
<b>CNG</b>	: <i>Conseil National de Gouvernement</i>
<b>CRS</b>	: <i>Catholic Relief Service</i>
<b>DRIPP</b>	: <i>Développement Rural Intégré Petit-Goâve/Petit-Trou de Nippes</i>
<b>FAO</b>	: <i>Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture</i>
<b>FIDA</b>	: <i>Fonds International de Développement Agricole</i>
<b>FMI</b>	: <i>Fonds Monétaire International</i>
<b>HAVA</b>	: <i>Association Haïtienne des Agences Bénévoles (Voluntary)</i>
<b>LAB</b>	: <i>Latin America Bureau</i>
<b>MARNDR</b>	: <i>Ministère de l'Agriculture, des Ressources Naturelles et du Développement Rural</i>
<b>ODN</b>	: <i>Organisme de Développement du Nord</i>
<b>ODPG</b>	: <i>Organisme de Développement de la Plaine des Gonaïves</i>
<b>ODVA</b>	: <i>Organisme de Développement de la Vallée de l'Artibonite</i>
<b>OEA</b>	: <i>Organisation des États Américains</i>
<b>ONAAC</b>	: <i>Office National d'Alphabétisation et d'Action Communautaire</i>
<b>OMS</b>	: <i>Organisation Mondiale de la Santé</i>
<b>ONG</b>	: <i>Organisation Non Gouvernementale</i>
<b>PEPADEP</b>	: <i>Projet d'Éradication de la Peste Porcine Africaine et Développement de l'Élevage Porcin</i>
<b>PNUD</b>	: <i>Programme des Nations Unies pour le Développement (UNDP)</i>
<b>UCAONG</b>	: <i>Unité de Coordination des Activités des ONG</i>
<b>UNICEF</b>	: <i>Fonds des Nations Unies pour l'Enfance</i>
<b>USAID</b>	: <i>Agence des États-Unis pour le Développement International</i>

## Index des figures

**Page III : fig.1. Moulin à canne de fabrication locale**

**Page 26 : fig.2. Localisation géographique régionale et locale d'Haïti**

**Page 59 : fig.3. Localisation géographique régionale de Vallue**

**Page 104 : fig.4. Séance de formation au Siège de l'A.P.V.**

**Page 104 : fig.5. Journée de travail, route Tapion-Vallue**

**Page 137 : fig. 6. Besoins prioritaires hiérarchisés (% recomposé)**

**Index des Tableaux**

**Page 40 : Tableau 1. *Évolution de l'aide externe à Haïti de 1976 à 1989***

**Page 46 : Tableau 2. *Investissements des ONG en Haïti de 1986 à 1989***

**Page 62 : Tableau 3. *Évolution de la pop. de Vallue de 1987 à 199***

**Page 63 : Tableau 4. *Composition de la population, âge et sexe***

**Page 65 : Tableau 5. *Composition socio-démographique de la population***

**Page 71 : Tableau 6. *Nombre d'enfants par chef de famille***

**Page 80 : Tableau 7. *Quantité de terre travaillée selon le sexe***

**Page 84 : Tableau 8. *Propriétaires de bétails selon le sexe***

**Page 85 : Tableau 9. *Principaux secteurs de dépenses***

**Page 99 : Tableau 10. *Profil des ressources humaines de l'A.P.V.***

**Page 101 :** **Tableau 11.** *Quelques réalisations de l'A.P.V. de 1987 à 1991*

**Page 103 :** **Tableau 12.** *Activités soutenues par les bailleurs de fonds de l'A.P.V., de 1987 à 1991*

**Page 105:** **Tableau 13.** *Perception de l'A.P.V. selon le sexe*

**Page 106:** **Tableau 14.** *Perception critique de l'A.P.V. selon le sexe*

**Page 136:** **Tableau 15.** *Choix de deux espèces d'animaux préférés pour l'élevage*

**Page 136:** **Tableau 16.** *Titre de travail ou d'occupation de la terre selon le sexe*

**Page 136:** **Tableau 17.** *Nombre de membres par unité domestique dirigée par un H et une F chef de famille*

**Page 137:** **Tableau 18.** *Besoins prioritaires des paysans et intensité selon le sexe*

## SOMMAIRE

Remerciements	IV
Liste des abréviations	V
Index des figures	VI
Index des tableaux	VII
Sommaire	8
Résumé	11
Introduction	13

### PREMIÈRE PARTIE

#### *Contexte sociologique général de la problématique de la paysannerie en Haïti*

<b>Généralités:</b> présupposés théoriques et grille d'analyse	17
--	----

#### **Chapitre I. Système social: Distorsions politico-économiques et institutionnelles**

<b>I.a.</b> arrière-plan socio-historique	21
<b>I.b.</b> système d'appropriation-exclusion	25
<b>I.b.1.</b> rapports de production	27
a) structures sociales dans l'agriculture	29
b) la «masse paysanne», une classe ?	30
<b>I.b.2.</b> les mécanismes du marché	31
<b>I.b.3.</b> la machine bureaucratique	33
<b>I.c.</b> développement économique et effets d'entraînement sur l'économie rurale	34

## Chapitre II. Le développement rural: l'État et les ONG

II.a. l'aide publique au développement (A.P.D.) et l'action gouvernementale en faveur du monde paysan	39
II.b. les organisations non gouvernementales (O.N.G.) et le monde paysan	45

## DEUXIÈME PARTIE

### *Étude de l'expérience de Vallue*

<b>Généralités:</b> présupposés théoriques et grille d'analyse	51
--	----

## Chapitre III. Conditions de vie à Vallue

III.a. arrière-plan physique et historique	58
III.b. Vallue dans le contexte régional	60
III.c. structure de la population de Vallue	62
III.d. profil de l'habitat familial	67
III.e. profil du chef de famille et organisation sociale	69
III.f. structure de l'économie et système d'exploitation	73
III.g. analyse comparée du niveau de vie de la population	78
III.g.1. moyens de production agricole selon le sexe	79
a) terre travaillée et titre d'occupation	79
b) cultures saisonnières	80
c) état des outils de travail	82
III.g.2. moyens d'élevage selon le sexe	83
III.g.3. principales sources de revenus et principaux secteurs de dépenses	85
III.h. mutations dans les structures/valeurs sociales et aspirations de la population	86

<b>Chapitre IV. Impact de l'A.P.V. sur la population et le milieu</b>	
IV.a. historique de l'Association des paysans de Vallue	96
IV.b. structure organisationnelle	98
IV.c. programme d'action et moyens stratégiques définis	100
IV.d. principales réalisations de l'A.P.V.	101
IV.e. état de satisfaction de la population	105
IV.f. Résumé	108
<b>Conclusion générale : Perspectives d'avenir ?</b>	112
<b>Annexe</b>	
a) Méthodologie de la recherche	118
b) Questionnaire	124
c) Autres Tableaux (résultats de l'enquête)	136
d) recommandations	138
1. Contexte général	138
2. Cadre prioritaire d'intervention	142
e) La lune dans la perception des paysans	150
f) Organigramme de l'A.P.V.	152
h) Communiqué conjoint donnant le statut d'ONG à l'A.P.V.	153
i) Permis de fonctionnement délivré par le Ministère des Affaires sociales	154
<b>Bibliographie</b>	156

## RÉSUMÉ DE LA THESE

Cette thèse est le fruit d'une recherche documentaire et empirique, dont le but est d'étudier l'«*Expérience de Vallue*» à la lumière d'une réflexion sur le développement rural en Haïti et l'État haïtien. Pour cela, nous avons insisté sur le «*système social*» haïtien qui reproduit un phénomène de radicalisation sociale et d'exclusion, dont le paysan est en particulier la première et la plus grande victime. Le rapport historique entre l'État haïtien et les communautés paysannes en Haïti constitue en effet la quintessence des problèmes structureaux qui empêchent celles-ci d'accéder à des conditions de vie meilleures. En d'autres termes, il s'agit d'une situation de disparités sociales scandaleuses entretenue par l'État à travers sa politique de discrimination au profit d'une minorité de privilégiés locaux, dont les intérêts sont étroitement liés à ceux des forces externes dominantes: la «*grande machine internationale*», constituée tant autour de l'hégémonie des grandes puissances dans les rapports interétatiques du système-monde moderne, qu'autour de la domination de la bourgeoisie internationale, des grandes institutions internationales et des multinationales.

Dans la foulée «*révolutionnaire*» des années 80, et plus particulièrement suite au départ de Jean-Claude Duvalier, on a assisté dans la paysannerie à l'éclosion d'un certain nombre d'organisations locales pour le changement. L'Association des Paysans de Vallue (A.P.V.) en est une. L'étude évaluative de cette Association nous a permis de constater que cette expérience signifie non seulement l'émergence d'un nouvel espace de socialisation à Vallue, mais aussi une réaction organisée des paysans aux clôtures sociales inhérentes à la structure interne du pays. Ce que nous avons découvert de très intéressant dans l'«*Expérience de Vallue*» est son modèle d'organisation structuro-sociale: ce dynamisme qui lui a permis dans un temps remarquablement court d'obtenir son permis de fonctionnement, son statut d'ONG d'aide au développement, d'entreprendre plusieurs activités de développement rural communautaire et d'intégrer tant des paysans de Vallue que ceux d'autres communautés périphériques au point qu'aujourd'hui, dans son appellation, Vallue n'a qu'une valeur historique et indicative du lieu de son siège social.

Une telle expérience symbolise à la fois l'espoir et la prise en charge historique du développement par les vrais concernés: les paysans eux-mêmes. C'est là le vrai sens du «*development from within*», en même temps que cette expérience constitue un relai aux initiatives des ONG dans la paysannerie. Dans la mesure où des expériences comme celles de l'Association des Paysans de Vallée et d'autres organisations paysannes du même courant pouvaient se multiplier davantage à l'échelle de la paysannerie, la lutte pour le développement rural en Haïti y trouverait du point de vue opérationnel l'alternative nécessaire à son essor.

Cependant, sur le plan politique notamment, il n'en demeure pas moins que l'avenir de ce mouvement social paysan est encore assez fragile ou incertain. Durant ces cinq dernières années, des manoeuvres d'intimidation, des procédés d'espionnage, de destabilisation, débouchant sur des cas d'arrestation, de bastonnade et/ou à la mort de quelques-uns de leurs membres, forment la trame des difficultés rencontrées par ces organisations. Si ces mesures de répressions ont connu un répit sous le gouvernement d'Aristide, elles se sont par contre intensifiées au lendemain des événements du 30 septembre 1991, poussant ainsi un nombre sans cesse croissant de paysans à prendre les «*kanntè*» pour se rendre à l'étranger, et cela au prix de sacrifices irréversibles.

En conclusion, à l'hostilité du «*système social*» du pays géré par l'État haïtien s'ajoute la faiblesse socio-politique de la paysannerie: dont, en particulier, l'inexistence d'une vraie structure de «*leadership*» paysan capable non seulement de représenter et de défendre les intérêts des paysans, mais aussi de les mobiliser autour d'un même objectif de lutte. Il nous paraît alors de plus en plus évident qu'un nouvel ordre du jour du développement rural en Haïti passe nécessairement par là. Dans la perspective d'un développement soutenable, un tel projet de société doit surtout outrepasser le simple cadre d'une amélioration des conditions de vie à court terme, pour s'étendre à des variables structurelles, capables de soutenir à moyen et à long termes le progrès social et la croissance économique.

## INTRODUCTION

Au cours des trente dernières années en particulier, la paysannerie haïtienne a fait l'objet de plusieurs études socio-économiques. La constatation la plus frappante, qui en découle, est la reconnaissance unanime d'un état d'indigence extrême. Pour la période 1980 - 1988, la population rurale en Haïti vivant en-dessous du seuil de pauvreté a été évaluée à 80% environ [PNUD; 1991: 171]. Ce qui est en fait un vrai paradoxe quand on sait que, comme au XVIIIe et au XIXe siècles, le paysan, de nos jours encore, constitue le principal arbre nourricier des habitants de cette terre. Pour ainsi dire, on a l'impression de se perdre dans un labyrinthe ou de se trouver devant une énigme d'autant que, malgré les nombreuses explications déjà avancées et les efforts de routine déployés jusqu'ici, la situation ne fait que s'aggraver de jour en jour. Dès lors, il devient de plus en plus urgent de sortir des sentiers battus pour poser un autre type de réflexion, voire pour adopter d'autre stratégie d'action et d'autres idéaux de développement.

Des forces sociales ou organisations nées dans la paysannerie, suite à la chute du régime de Jean-Claude Duvalier, semblent ouvrir la voie à une telle perspective que d'aucuns qualifieront de «*development from within*» ou «*développement endogène*». Loin d'être un mouvement spontané, ces organisations paysannes apparaissent plutôt comme étant à la fois une survivance du mouvement de «Marronnage» très connu dans l'histoire du pays, comme moyen de survie des groupes dominés, et l'aboutissement des travaux de formation, d'organisation et de conscientisation de l'Église sur le terrain ainsi que des actions des ONG d'aide au développement. Notons que par Église, il faut voir en particulier les apports de l'Église méthodiste<sup>1</sup> et des «TKL» (*Ti Kominote Legliz* = petite église) qui représentent un courant prônant la théologie de la libération à l'insu de la hiérarchie de l'Église institutionnelle à laquelle elles appartiennent.

---

<sup>1</sup>. A l'intérieur de l'Église protestante, on pourrait parler des «fondamentalistes» qui, sous le voile de la religion et/ou des services humanitaires, accomplissent des missions essentiellement politiques. C'est un courant conservateur protestant d'origine «étatsunienne» qui pousse un peu partout en Amérique latine. En d'autres termes, face au comportement subversif qu'engendre la misère et à la prise de conscience que suscite l'évangile de la théologie de la libération, les «fondamentalistes» symbolisent aussi un contre-courant, une volonté de contenir la furie de la population ou plutôt de la détourner de toute préoccupation politique.

L'émergence de ces organisations paysannes peut aussi être attribuée, dans une certaine mesure, aux structures des «Conseils communautaires» qui étaient mises en place par l'appareil propagandiste de Duvalier pour mieux exploiter et contrôler les paysans. Les multiples effets néfastes de telles structures sur la paysannerie n'ont toutefois pas empêché, comme paradoxe de conséquence, certaines retombées positives. Doués de capacité critique et d'observation, les paysans pouvaient déjà s'habituer plus ou moins à une autre forme d'organisation, voire se sensibiliser au paradigme de développement bien qu'il eût été dépouillé de son sens propre. Ainsi, ces organisations paysannes se distinguent des précédentes, non seulement par leur dynamique sociale (la «participation») qui introduit le paysan comme acteur et finalité de son propre développement, mais aussi en ce qu'elles sont l'expression d'une initiative interne, autonome ou auto-gérée et préoccupées de combattre le «*statu quo*» qui empêche les paysans d'améliorer leurs conditions de vie et de jouer un rôle décisif sur la scène politique haïtienne. Ce qui est donc fondamental au renforcement de la société civile et à l'équilibre des rapports de force en Haïti. Car, malgré un taux de croissance plus élevé ou plus rapide en milieu urbain, la paysannerie compte pour plus de 2/3 de la population [voir le Rapport annuel de la BRH; avril 1991: 15].

Il s'agit là d'un fait social nouveau, dont l'émergence mérite pour le moins attention. Évidemment, toute idée nouvelle n'est à l'esprit scientifique qu'une hypothèse qui doit être vérifiée pour juger de sa viabilité; et cela, grâce à un processus de recherche et d'analyse systématique. Une question, servant alors de fil conducteur et de préalable à toute analyse sociologique structuro-fonctionnelle de cette nouvelle pratique sociale, est de savoir: à quel prix et jusqu'à quel point ce mouvement paysan représente-t-il effectivement la voie alternative pour un changement réel et durable dans la paysannerie en Haïti ?

Telle est la problématique centrale à laquelle tout chercheur doit s'efforcer d'apporter aujourd'hui des éléments de réponse. Cela, en tenant compte des différents contextes, car les contraintes ne s'exercent pas partout de façon identique. Il va donc de soi que notre «*Étude de l'Expérience de Vallue*» fait partie de cette nouvelle préoccupation, sans chercher toutefois à tirer des conclusions hâtives, à se prévaloir de position dogmatique

ou à céder aux «séductions de la facilité» qui, comme le rappelle Gaston Bachelard [1983: 54], sont contraires à toute connaissance scientifique.

Cette étude est ainsi charpentée en deux grandes parties. Dans la première, nous essayons de nous doter d'un cadre théorico-pratique d'analyse de la problématique générale de la paysannerie et du développement rural en Haïti. Dans la deuxième partie, consacrée à l'expérience de Vallue comme étude de cas, nous nous proposons de faire une analyse socio-ethnographique du milieu d'implantation du projet et de répondre plus spécifiquement à ces deux questions :

- 1) Considérée dans la perspective du développement endogène, l'Association des Paysans de Vallue (A.P.V.) offre-t-elle jusqu'ici un support réel aux contraintes socio-économiques des paysans et plus largement au développement de leur milieu ?
- 2) Si tel est le cas, comment y parvient-elle en dépit des processus sociaux hostiles du pays:
  - a) quelles sont ses potentialités et les idées-forces sous-tendant ses actions de développement ? — b) quelles sont ses limites (faiblesses) ?.

A la lumière de ces réflexions, nous serons en mesure de faire certaines recommandations à l'Association des Paysans de Vallue (A.P.V.). Dans la conclusion, nous ferons ressortir quelques conséquences générales, susceptibles de contribuer à un meilleur éclaircissement des points d'appui de développement et des obstacles dont ce mouvement d'organisations paysannes en gestation doit nécessairement tenir compte pour minimiser les risques d'échec. Pour y parvenir, nous allons recourir à ces deux principales sources: des références bibliographiques et des observations empiriques incluant à la fois une enquête par questionnaire et des entretiens semi-directifs avec des groupes et des informateurs clés (voir la méthodologie en annexe). Enfin, notons que ce travail a ses limites que nous aurons l'occasion de préciser au fur et à mesure dans le traitement des points susmentionnés.

**PREMIÈRE PARTIE**

*Contexte sociologique général de la problématique  
de la paysannerie en Haïti*

## GENERALITES: *présupposés théoriques et grille d'analyse*

La pauvreté est avant tout un problème de développement que l'on connaît aujourd'hui tant dans les pays riches industriels que dans les pays du Tiers monde. Il existe, bien entendu, des différences fondamentales dans le niveau de vie des victimes de cette situation dans les deux blocs. En effet, malgré l'abondance de la littérature relative à la théorie de la pauvreté, il n'est toutefois pas toujours aisé de définir avec exactitude ses causes cruciales dans une société donnée. Elle est d'une manière générale le résultat d'un processus complexe, où certains facteurs comparativement à d'autres peuvent être considérés, selon le contexte, comme primaires ou plus décisifs. Dans les pays du Tiers monde en particulier, la pauvreté est globalement associée au sous-développement. Cependant, les explications du sous-développement divergent selon les différentes écoles de pensée. Les diverses approches de la question se résument en trois grands courants: l'analyse libérale, l'analyse moderniste et l'analyse marxiste.

Les libéraux associent le sous-développement en particulier à des facteurs spécifiques (climat, religion, mentalité, culture, voire race), à la notion de retard (inexistences de certaines conditions liées en partie à la mentalité et à l'économie: «pas de *démarrage* sans épargne suffisante, permettant un niveau minimum d'investissement, et pas d'épargne suffisante sans un niveau minimum d'investissement...») [D. Clerc; 1983: 207]. Le développement est ainsi défini en termes de «*capitalisation*». D'après cette analyse, «les sociétés sont sous-développées parce que les investissements qui s'y font ne sont pas suffisants pour stimuler une production nouvelle, créer de nouveaux emplois, financer la recherche ou promouvoir la consommation» [Holland et Henriot; 1990: p.79]. La vision rostowienne du développement devient le soubassement idéologique des libéraux.

A la suite des insuffisances de l'analyse libérale, les modernistes vont mettre en outre l'accent sur: le dualisme (juxtaposition du moderne le plus moderne et du traditionnel le plus traditionnel), l'excentration (production imposée ou économie extravertie,

monopolisation du pouvoir d'achat et faiblesse d'un marché intérieur, accentuation de la dépendance), la domination (d'ordre économique, technologique, culturel). Pour eux, un pays est sous-développé non seulement à cause de son retard mais aussi parce ses structures sont différentes. De leur côté, les marxistes s'efforcent d'aller encore plus loin, en insistant sur: l'échange inégal, le rôle du chômage et des bourgeoisies locales qualifiées de «compradores». Dans ce cas, tout en rejoignant les modernistes, les marxistes prennent leurs distances quant à la non-intégration et au dualisme. Selon eux, ceci «n'est qu'une apparence et qu'en réalité, le secteur qualifié de moderne repose sur le secteur qualifié de *traditionnel*» [D. Clerc; 1983: 216].

Ces différentes interprétations du sous-développement, bien que pertinente et permettant d'avoir une vue d'ensemble, font par contre perdre de vue certains éléments clés des mécanismes de pauvreté dans les pays du Tiers Monde. Elles mettent l'emphase en particulier sur le modèle économique. L'analyse sociale, en intégrant aussi le modèle social et le modèle politique ainsi que les enjeux de l'environnement — bien entendu dans un cadre référentiel différent de celui de l'analyse libérale, — permet mieux de cerner les mécanismes qui sous-tendent la pauvreté. Des spécialistes en développement tentent d'expliquer ce phénomène, en établissant une typologie à partir de facteurs plus ou moins saisissables. En gros, ils parlent de «*pauvreté sporadique*», qu'ils associent dans certaines régions à des calamités naturelles; puis, de «*pauvreté déguisée*», due de plus et surtout à la guerre ou à la migration; enfin, de «*pauvreté endémique*», qui correspond «à une productivité médiocre, associée à une maigre base de ressources et a pour conséquences de faibles revenus, une nutrition déficiente et une mauvaise santé» [FIDA; 1987: 68].

Cependant, comme ces spécialistes l'ont aussi fait remarquer, «la pauvreté ne se limite pas au dénuement matériel; elle a des caractéristiques sociales et psychologiques qui empêchent ceux qui la subissent d'exploiter toutes leurs possibilités» [op. cit.; p. 64]. Il s'agit d'un état de dépersonnalisation ou d'aliénation, qui peut être: d'une part, d'ordre «éthique ou éducationnel», en créant chez les pauvres «le sentiment de ne pas appartenir à la structure sociale qui procure aux hommes leur identité»; et d'autre part, d'ordre

«fonctionnel», par «cette sensation que les pauvres ont de ne pas maîtriser ni leur travail ni leur productivité» [op. cit.; p.65].

La pauvreté rurale, en Haïti, est endémique et caractérisée par ces différents symptômes. La paysannerie haïtienne fait face aux problèmes de nutrition, d'eau potable, de santé, d'analphabétisme, de formation et de nombreuses autres contraintes, — comme la terre, le capital, l'infrastructure routière, la technologie, l'organisation sociale, — qui constituent, jusqu'à un certain point, le fil conducteur vers le développement. Relégués dans leur impuissance, les paysans languissent d'angoisse et de désespoir dans un environnement précaire où le fléau des calamités naturelles et de la dégradation de l'écosystème se fait de plus en plus critique. S'il faut prendre aussi en compte les effets conjugués des variables endogènes d'ordre démographique et socio-culturel, dont le vodou constitue l'élément suspect à travers le prisme des théories uni-causales, elles ne sont par contre que la résultante de forces externes avec lesquelles la paysannerie est en constantes relations d'échange; lesquelles n'en demeurent pas moins des rapports de domination.

La pauvreté rurale en Haïti est avant tout un phénomène de société; c'est-à-dire engendré par la structure sociale du pays, reposant sur une dualité demeurée de monopolisation-exclusion. Le pays n'a pas un «système social<sup>2</sup>» favorable à l'essor des paysans. Il contribue davantage à les appauvrir qu'à améliorer leurs conditions et leur cadre de vie. Cette situation d'injustices sociales est en toute logique imputable à l'État qui, au plus haut niveau institutionnel, ne se comporte pas comme un «tiers impartial et désintéressé» [R. Boudon et F. Bourricaud; 1982: 239] dans la gestion du patrimoine national. Autrement dit, dans cette première partie du travail, le contenu théorico-pratique

---

<sup>2</sup>. Nous entendons, ici, par système social le mécanisme autour duquel se structurent les rapports d'échanges entre le corps social sur le territoire national; mécanisme regroupant non seulement les valeurs sociales, comme «*vision de soi*» et «*altérité*» dans les rapports entre les groupes sociaux ou classes sociales, mais aussi le système politico-économique et institutionnel qui lui donne son contenu pratique ou opérationnel. Si l'interdépendance et l'interaction existant entre les entités sociales tendent à objectiver les rôles sociaux, même à travers des relations symboliques («*symbolisme social*»), elles se fondent avant tout sur des rapports conflictuels que seuls expliquent les enjeux sociaux ou intérêts antagonistes. C'est de là que découle le phénomène de «*percolation*» ou de disparités sociales.

de nos réflexions se fonde sur l'hypothèse, selon laquelle: l'État, en Haïti, est le principal responsable de cet état de pauvreté dans la paysannerie. Cela, non seulement par les valeurs qu'il incarne sur le plan historique, mais corrélativement par les intérêts qu'il défend dans sa politique de développement et de gestion de la chose publique.

Pour démontrer cette hypothèse, nous allons répartir cette première partie du travail en deux chapitres où nous nous proposerons: d'une part (Chapitre I), de remettre en question le «*système social*» du pays, en:

a) faisant un bref rappel socio-historique, nous permettant en même temps de définir l'État à partir de son essence concrète ou réelle dans le contexte haïtien;

b) analysant le système d'appropriation-exclusion, existant à travers:

- les rapports de production
- les mécanismes du marché
- l'appareil bureaucratique:

c) étudiant en partie les options de développement de l'État, qui bloquent les efforts d'ascension sociale des paysans et qui creusent de plus en plus les écarts entre villes et campagnes.

D'autre part (Chapitre II), d'analyser la gestion de l'aide publique au développement (A.P.D.) par la structure étatique («*État et Gouvernement*<sup>3</sup>») et de comparer ses actions en faveur du monde rural avec celles des ONG d'aide au développement.

---

<sup>3</sup>. Sans confondre État et Gouvernement, nous considérons ceci comme étant la variable temporelle de cela qui n'est en soi qu'une abstraction. En réalité, il n'y a que des gouvernants, des dirigeants qui représentent l'État («*théoriquement l'intérêt général*»), à travers les fonctions publiques, dont l'éthique et la priorité peuvent être influencées ou sont souvent modifiées, à chaque instant, par la structure gouvernementale en place.

# CHAPITRE I

## SYSTEME SOCIAL: DISTORSIONS POLITICO-ÉCONOMIQUES ET INSTITUTIONNELLES

### **I.a. Arrière-plan socio-historique**

Haïti a conquis son statut d'État-Nation, en 1804, après que son peuple fondateur eût brisé la chaîne de l'esclavage dans l'enfer colonial de Saint-Domingue. Par là, elle symbolise sous la plume des écrivains négro-africains le pays «où la négritude se mit debout pour la première fois» [L. Kasteloot; 1981: 41]. En revanche, dans la pratique sociale haïtienne post-indépendance, cet événement historique ne signifie, en réalité, pour toute une catégorie d'hommes, que le passage des leviers de commande d'une main à une autre. Les nouvelles classes dominantes et dirigeantes (l'élite noire et mulâtre) n'ont pas divorcé d'avec l'idéologie dominante dominguoise, basée sur un régime d'exploitation qui tirait sa fortune dans l'exclusion et la marginalisation de la principale force de travail. C'était *grosso modo* un régime fondé sur l'esclavage et un racisme officiel qui alimentait en même temps les distinctions sociales hiérarchiques : la classe des Blancs (grands et petits propriétaires-entrepreneurs), la classe des Affranchis (Noirs libres et Mulâtres) et la classe des esclaves<sup>4</sup>.

---

<sup>4</sup>. Notons que la classe des esclaves n'était pas homogène. On pouvait distinguer les esclaves de plantations, les esclaves d'atelier et domestiques. Par ailleurs, une distinction s'était établie entre nègres créoles nés dans la colonie et nègres bossales fraîchement arrivés d'Afrique. Ces distinctions d'ordre social et sociologique sont des antécédents historiques qui vont alimenter les structures sociales et les valeurs au lendemain de l'indépendance. Des préjugés de toutes sortes ont été légitimés par la structure dominante pour

Le Noir esclave était alors la lie de la société esclavagiste de Saint-Domingue et le principal moteur de l'économie mercantile. Il n'avait aucun droit ou n'était pas «*sujet de droit*», comme il ressort du Code noir<sup>5</sup> dans ses articles de 40 à 54. Il était tout simplement traité comme une «*bête de somme*», un «*bien meuble*», un instrument ou objet de travail, prédestiné par sa constitution biologique à faire fructifier la terre au profit des classes dominantes. Après l'indépendance, ces clichés ou stéréotypes coloniaux s'appliquent en particulier aux paysans, que les responsables ont contraints très tôt de vivre dans l'«*arrière-pays*», sous prétexte de contrer le «*vagabondage*», l'«*oisiveté*» aux abords des villes.

Tout un système de législation ou de règlements de culture (le Code rural) était mis en place pour maintenir les paysans dans le cadre de l'Habitation où ils étaient attachés. Leur emploi du temps ainsi que leur déplacement étaient contrôlés. Des mesures drastiques étaient aussi prises contre tous ceux qui transgressaient la loi. Ce sont là autant de principes qui rappellent ceux du Code noir au temps de l'esclavage. C'est pourquoi des observateurs de l'époque ont jugé que le Code rural de 1826 n'était «*nullement en harmonie avec la législation d'un peuple libre*» [B. Joachim; 1979: 124]. Or, ce sont les mêmes principes qu'on retrouvera — sauf de faibles modifications, ajoute Benoît, — dans celui publié en 1864 sous Geffrard et qui régira la vie rurale en Haïti au moins jusqu'à l'occupation américaine.

A partir de là, il n'y avait qu'une mutation en continuum dans les formes de contraintes auxquelles les paysans sont assujettis. L'occupation américaine, qui dura officiellement 19 ans (de 1915 à 1934), axait sa politique de contraintes sur la corvée<sup>6</sup>, tandis que le régime

---

exclure et exploiter les bossales qui ont constitué la couche de base des sociétés villageoises, dont parlent Casimir, Lerebours, Jean Fouchard et d'autres auteurs tant haïtiens qu'étrangers.

6           <sup>5</sup>. Voir à ce sujet les ouvrages: Le Code noir ou recueil des règlements rendus jusqu'à présent; Éd. Chez Prault, Imprimeur-libraire Quai de Gèvres, Paris 1980 / Louis Sala-Molins. Le Code noir ou le calvaire de canaan; Éd. PUF, Paris 1987

<sup>6</sup>. Sorte de travaux forcés qui étaient prévus dans le Code rural et appliqués rigoureusement par les occupants américains dans le programme de restauration et d'entretien des routes. Les paysans pouvaient être alors requisitionnés sans salaires pour exécuter ces travaux là où ils avaient lieu.

de Duvalier exerçait son pouvoir coercitif, en particulier, par des manoeuvres qui obligeaient les paysans à descendre en ville pour aller voter en sa faveur. Aujourd'hui encore, les paysans ne semblent exister que pour travailler et approvisionner les villes en denrées agricoles, ainsi que pour jouer bon gré mal gré leur rôle de marionnette sur l'échiquier politique, sans que leur condition sociale soit prise en compte par ceux qui les exploitent d'une façon ou d'une autre.

Fort de tout cela, l'État en Haïti porte les stigmates d'une entité féodale. Ses traits les plus saillants sont la toute puissance du chef s'exprimant sur le plan formel à l'intérieur d'une structure gouvernementale et administrative de complaisance et où vient se greffer le «pouvoir informel des classes dominantes» [J. Montalvo-Despeignes; 1976: 34]. Cet état de chose a atteint son paroxysme durant les années soixante, où «*l'État devenu duvalérien*<sup>7</sup>» représente une vraie structure «césarienne» de domination; c'est-à-dire n'a d'essence ou de sens que dans la répression, l'anarchie, la corruption, la concussion, la démission vis-à-vis de la société civile. C'est là le sens de la «Family business» dont parle le LAB (Latin America Bureau), s'accordant ainsi à la définition que Marx a donnée de l'État: une «organisation de domination de classe, d'oppression d'une classe par une autre,...» [cité par A. Kazancigil:1985: 11].

Bref, l'État en Haïti n'est pas une instance autonome. Eu égard à ce que nous avons dit plus haut, quelles sont les entités sociales dominantes qui le composent et le dirigent ? L'État en Haïti s'identifie traditionnellement à un régime monocratique où la hiérarchie de l'Armée et de l'Église, où la bourgeoisie et une fraction de la classe moyenne supérieure représentent les maillons d'une chaîne structurelle d'exploitation. Cette ploutocratie dominante et dirigeante monopolise le pouvoir et s'approprie tous les privilèges qui s'y rattachent : «Quelque 5 % de la population accapare plus de 50 % du revenu national et le revenu par tête de la catégorie la plus riche est de 176 fois supérieur à celui de la catégorie la plus pauvre» [J. Barros, Tome 1; 1984: 412]. C'est donc un truisme de parler

---

<sup>7</sup>. Concept emprunté à Jean-Michel Rolph Trouillot (1986)

de l'atavisme de ces pratiques faisant aujourd'hui d'Haïti le pays le plus pauvre de l'hémisphère américain, après 188 ans d'indépendance.

En plus de cette absence d'autonomie réelle, l'État haïtien est aussi une instance totalement dépendante de la «*machine internationale*» constituée autour de la bourgeoisie internationale, les grandes institutions internationales et les grandes firmes trans/multi-nationales. Aussi peut-on se demander, comme le fait Pham Nhu Hò [1988: 39], «si le discours sur le développement n'a pas été et ne reste pas un instrument de domination, élaboré dans un contexte qui a profondément changé par rapport à l'époque coloniale, répondant ainsi à des exigences nouvelles issues de la vague de décolonisation mais obéissant aux mêmes impératifs qu'à la période antérieure: maintenir et conforter la domination des centres de puissance localisés en Occident».

Et, Arturo Escobar d'ajouter: «le déploiement du développement a été un succès pour autant qu'il a permis de pénétrer, d'intégrer, de gérer, de contrôler les pays et les peuples de manière de plus en plus diverse et détaillée. On peut dire qu'il a échoué à résoudre les problèmes du sous-développement; on peut tout autant affirmer, peut-être avec une plus grande pertinence encore, qu'il a bien réussi en créant un type spécifique de sous-développement, un type qui peut être géré politiquement» [ibid]. En gros, Haïti n'est qu'un pays satellite. D'où des servitudes politiques et économiques, entraînant dans le pays non seulement un développement désarticulé mais aussi un processus de radicalisation sociale et d'exclusion, dont les paysans sont les premières victimes.

### I.b. Système d'appropriation-exclusion<sup>8</sup>

Haïti s'étend sur une superficie de 27.750 km<sup>2</sup> environ. C'est un pays au 3/4 montagneux. «Au total, environ 30% ... se trouvent au-dessus de 500 m d'altitude sur des pentes fortes, et un peu moins de 15% au-dessus de 800 m. Par contre, les plaines ne s'étendent que sur 4.800 km<sup>2</sup>, soit 17% de la superficie totale» [J.C. Giacottino; 1982:15]. Cette disposition du relief est significative dans la question agraire, en Haïti, car créant un manque de terres cultivables ou plutôt un déséquilibre «déguisé» entre l'homme et la terre. «L'espace agricole exploité ne représente que 30% de la superficie du pays, alors que 40% sont incultes, 10% boisés, 20% portent sur des pâturages naturels et des chemins ou voies de communication» [C.E. di Chiara; 1988: 358].

C'est dans cet espace restreint que se développe l'agriculture qui représente la base de l'économie rurale et en grande partie celle de l'économie nationale. A elle seule, elle engage actuellement 74% de la population active du pays et compte pour 32% du PNB [Atlaseco;1991/1992: 364]. Malgré cette restriction apparente, il faut chercher ailleurs les goulots d'étranglement qui compliquent la situation dans le secteur agricole. Ils se retrouvent notamment dans le système d'appropriation ou de monopolisation/exclusion et la structure semi-féodale qui caractérisent les rapports de production depuis 1804.

---

<sup>8</sup>. Nous utilisons ce concept pour parler d'une situation où les moyens matériels de production sont monopolisés de manière quasi absolue par une minorité de privilégiés et où le contrôle de la force de travail s'effectue de telle sorte que le système dominant peut se reproduire de diverses manières selon les augures des circonstances auxquels sa survie est confrontée. Comme nous le verrons plus loin, c'est à travers le commerce, la politique et l'administration que cette minorité parvient à contrôler l'économie nationale et en particulier la paysannerie. Comme d'ailleurs l'a souligné Pierre Pluchon [1982: 377]: «la paysannerie est assujettie à la dictature stérile d'une poignée de négociants, pas toujours d'origine haïtienne, alliés à des politiciens et à des fonctionnaires corrompus. Cette véritable mafia achète des produits de la terre à des prix scandaleusement inférieurs aux cours internationaux, minant par là cultivateurs et petits marchands, et anéantissant toute initiative individuelle, toute volonté de travail». C'est le cas-type d'une économie dualiste, dont la tendance à l'extraversion ne peut conduire qu'à un développement désarticulé, où les secteurs moderne et traditionnel s'affrontent constamment. Comme on le sait, c'est toujours au détriment de ce dernier, car la plus grande partie des fonds injectés en vue de la relance de l'économie nationale ne concernent que le secteur moderne; cela, sous l'influence et le contrôle de la «*machine internationale*» dont la visée stratégique, à travers la délocalisation industrielle et «l'occidentalisation des structures économiques, sociales et politiques des pays sous-développés, ... n'obéit qu'à la seule logique marchande,, à la seule loi du profit» [Pham Nhu Hò; 1988: 37 et 44].

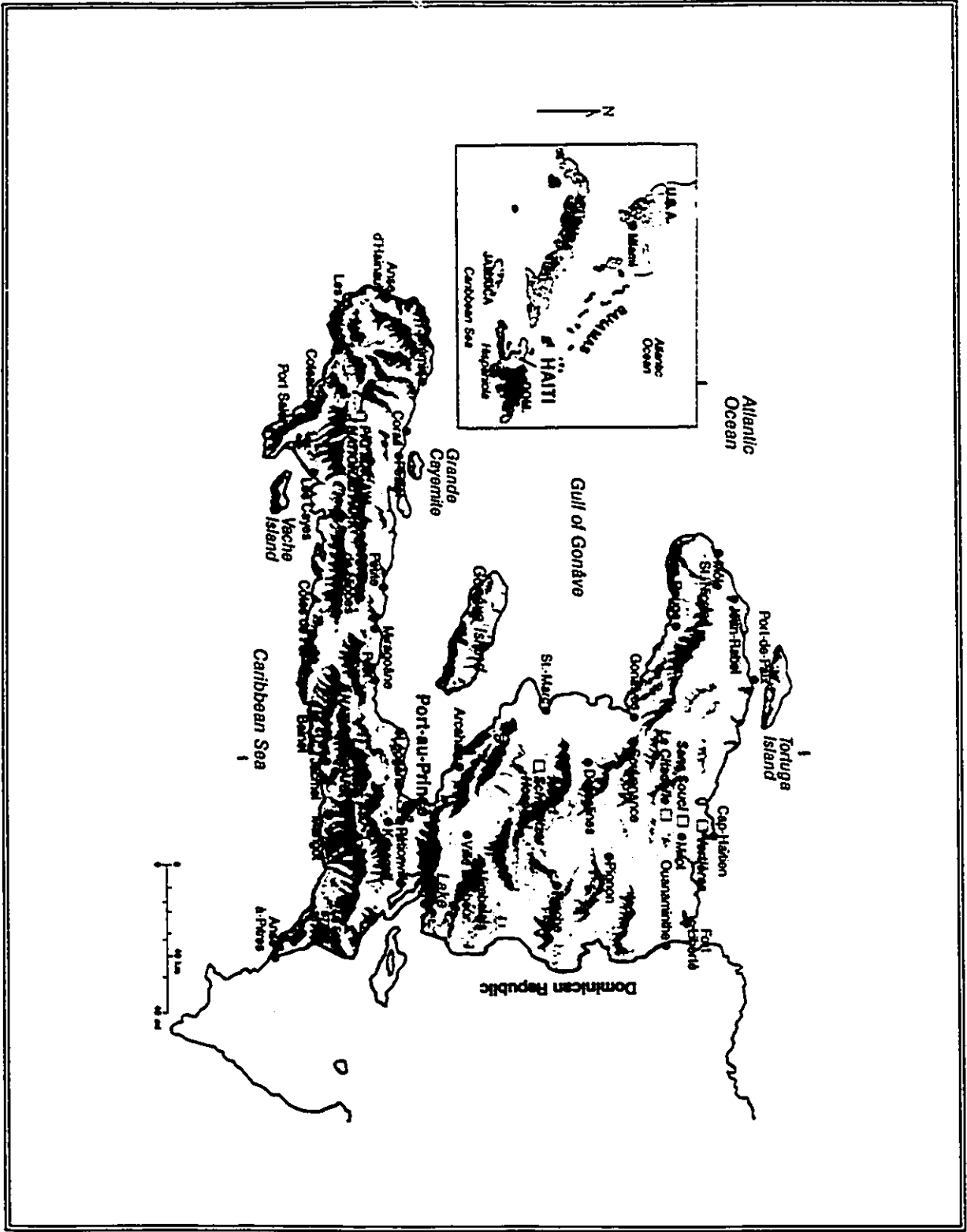


Fig. 2 : Situation géographique régionale et locale d'Haïti

### **I.b.1. *Rapports de production***

Au lendemain de l'indépendance, les grandes plantations coloniales situées dans les régions fertiles des plaines étaient accaparées par l'État naissant. Dans sa politique de gestion discriminatoire, ce dernier distribuait certaine partie du domaine public aux nouvelles classes dominantes, en particulier à certains membres de l'Armée et de la société civile. Ces distributions sont progressivement enrichies par d'autres concessions scandaleuses, des expropriations et des ventes arrangées dans les coulisses de l'appareil d'État. Dès lors, on peut admettre avec Gerard Pierre-Charles [1967: 74] que «le latifundisme d'État demeure en grande partie la mère du latifundisme privé». A partir de l'occupation américaine et, plus récemment, avec le retour vers la terre des éléments de la bourgeoisie agro-alimentaire<sup>9</sup>, c'est la propriété capitaliste qui va occuper de plus «une part relativement importante des régions les plus fertiles du sol national» [M. Romulus; 1987:30].

Si l'État s'est révélé à la fois possesseur et, par népotisme, pourvoyeur des grands propriétaires terriens privés et capitalistes, il en sera par contre tout autrement vis-à-vis de la «masse paysanne», pour qui le cri de «vivre libre ou mourir» dans les rangs de l'«Armée indigène» était synonyme de sa volonté farouche d'accéder à la propriété du sol. L'indépendance n'a pas répondu à ses attentes, puisque son accès à la terre reste très limité. «88% des familles paysannes se trouvent confinées au régime de subsistance, devant se contenter de 42% de la superficie totale cultivée et réduites à exploiter des **jardins** dont la superficie individuelle n'atteint pas 2 carreaux de terre; à l'intérieur de cette géographie de grapillage, 46% de notre paysannerie, soit environ 1.500.000 habitants, n'ont pour partage que 7% de l'espace national, s'entassant sur des parcelles allant de 1/100 à 1/2 carreau de terre» [G. Anglade, cité par Honorat, op. cit., p. 269].

---

<sup>9</sup>. Notons que devant la montée des revendications des paysans, dont les soulèvements des «Piquets» au sud et des «Cacos» au nord sont l'expression, l'aristocratie urbaine désertait les plantations et se convertissait progressivement dans le commerce, la politique et l'administration. Par là, elle s'est frayée une nouvelle voie de spéculation sur le plan interne et d'échange sur le plan externe.

En résumé, faute de relevé cadastral en particulier, on n'est pas encore parvenu à tabler de façon systématique sur la question de la prédominance de la grande ou de la petite propriété en Haïti. Toutefois, tels que se définissent les rapports sociaux dans l'agriculture, on peut circonscrire le débat autour de ces trois palliers:

- le «latifundisme» d'État,
- le «latifundisme» privé et capitaliste,
- le «minifundisme» de la «masse paysanne» qui pratique ainsi la polyculture vivrière ou de subsistance. Sans système d'irrigation, son agriculture reste très largement dépendante des caprices de la nature, en particulier de la pluie qui se fait chaque année de plus en plus rare. A cela s'ajoutent les effets néfastes des intempéries, des cyclones qui frappent assez fréquemment Haïti. De 1954 à 1980, on en dénombre plusieurs qui ont causé beaucoup de dégâts en vies humaines et en biens matériels. Ce sont Hazel (octobre 1954), Ella (août 1958), Flora (octobre 1963), Cléo (août 1964), Inès (septembre 1966), David (août 1979), Allen (septembre 1980). Or, n'ayant pas les moyens de production des grands propriétaires, étant de plus analphabète et sans formation technique, la «masse paysanne» est incapable de rentabiliser son agriculture. Sa productivité va ainsi diminuant constamment, et l'état de la pauvreté se resserre de plus en plus sur elle.

Par ailleurs, à cause de la pression démographique, des ventes de portions de ces lopins dues à des circonstances multiples, mais aussi au jeu effréné des déprédations ou plutôt des coercitions extra-légales faites par les membres du système, la «masse paysanne» fait face à une pénurie de terre qui accélère sa décomposition et sa prolétarianisation. Beaucoup de paysans deviennent des journaliers agricoles, alors que d'autres se réfugient sur des sols marginaux, peu fertiles et aux conditions d'exploitation très difficiles, ou encore d'autres survivent dans le métayage et l'affermage. Ceux-ci représentent en général le mode de faire-valoir dans le latifundisme privé, car les propriétaires sont le plus souvent des absentéistes. En cela, ils entretiennent avec la «masse paysanne» des relations semi-féodales. Pour sa part, le petit paysan propriétaire, plus ou moins «autonome», confronté aux fluctuations des saisons et des prix des denrées, arrive difficilement à échapper à la loi de la jungle: ces rapports de domination qui aliènent sa liberté comme celle d'un esclave.

a) Structures sociales dans l'agriculture .- Les rapports sociaux dans l'agriculture haïtienne obéissent à une structure fortement hiérarchisée, apparentée au régime colonial. Pour Christian Girault [p. 95], les éléments de cette hiérarchisation sociale comprennent : les paysans sans terre ou prolétariat agricole du café, les paysans pauvres, les paysans moyens, les gros habitants ou bourgeoisie du café. De son côté, Benoît Joachim [op. cit., voir p. 115 à 161] retient trois entités sociales : paysans parcellaires, paysans pauvres, gros habitants. Citons une dernière classification, celle de J. Montalvo Despeignes [1979: voir l'introduction] distinguant : une bourgeoisie terrienne absentéiste, dont les intérêts rencontrent ceux de la bourgeoisie compradorienne traditionnelle; une classe moyenne faisant partie de l'ensemble des classes moyennes; et le prolétariat rural ou la classe paysanne proprement dite dans la terminologie des sociologues et des économistes haïtiens.

Les nuances qui se dégagent de ces trois classifications démontrent qu'il s'agit évidemment d'un problème complexe qui ne saurait se réduire à des schémas simplificateurs. L'important ici est de comprendre que la structuration de la paysannerie n'est pas en soi une réalité isolée ou endogène autonome. Elle se situe au contraire et avant tout dans la structure de la société globale, car la paysannerie étant en constantes relations d'échange avec le reste de la société. Cette dynamique sociétaire ou relation sociétale s'inscrit cependant dans un dualisme structurel comparable à la dialectique hégélienne du «maître et de l'esclave». C'est ainsi que Jean Price Mars [1967: 33], en appui à la démystification idéologique faite plus tôt par Jean-Jacques Acaau dans sa boutade «*nèg rich se milat, milat pòv se nèg*<sup>10</sup>», a soutenu que: «la question sociale réside dans l'opposition qui dresse les démunis, les prolétaires — de quelque couleur qu'ils soient — contre ceux — de quelque couleur qu'ils soient — qui sont favorisés par la fortune et qui

---

<sup>10</sup>. Dans son sens littéral, cette image sociale signifie qu'un «Noir riche» est considéré comme un Mulâtre (identifiant une appartenance sociale «*supérieure*»: l'élite), tandis que un «mulâtre pauvre» est considéré comme un Noir (identifiant une appartenance sociale «*inférieure*»: la masse). Dans le sens littéraire ou politico-social et idéologique, les moyens dont on dispose indiquent son appartenance sociale. En d'autres termes, en portant le débat sur les intérêts de classe, cette approche sociologique permet ainsi de comprendre, mieux que la question de couleur, les alliances historiques de classes en Haïti. Les élites dominantes (noire et mulâtre) ont toujours fait cause commune dans l'histoire nationale dès que leur pouvoir ou leurs intérêts de classe privilégiée sont menacés par ce qu'elles considèrent comme les «classes dangereuses»: les masses rurale et urbaine.

les exploitent en tirant des bénéfices exorbitants de leur travail». Il est hors de doute que ce dysfonctionnement structurel et social constitue l'un des grands piliers de l'instabilité politique chronique du pays; par conséquent, préjudiciable à tout progrès en matière de développement.

b) La «masse paysanne», une classe ?.- C'est à partir de l'articulation existant entre «les modes de tenure et les diverses formes d'organisation de travail qu'on peut différencier la paysannerie en classes sociales, selon le contrôle réel exercé sur les moyens de production, l'exploitation de la force de travail et l'extorsion du surproduit» [M. Labelle; 1987:37]. Sur cette base et en ajout aux considérations précédentes, il nous paraît que la «masse paysanne» inclut à la fois : les paysans sans terre, les paysans parcellaires et les petits propriétaires ou paysans moyens. S'il s'est avéré qu'il existe des différences de situation entre eux (en fonction de leur statut dans l'usage du sol et de la quantité travaillée), il est néanmoins tout aussi vrai qu'ils vivent tous dans la même situation de dépendance, d'oppression et d'aliénation par rapport à la bourgeoisie feudataire (les gros habitants) ou plus largement par rapport à la structure dominante du pays. C'est pourquoi la classification de Despeignes nous paraît, jusqu'à un certain point, plus satisfaisante que les deux autres.

En gros, ils ont en commun une même situation objective et subjective qui fait d'eux une entité sociale plus ou moins homogène par rapport aux autres composantes nationales. Ils sont tous mis dans le même «sac» à partir du moment où l'on se réfère à la dichotomie ville/campagne. Restée pendant longtemps presque entièrement coupée des villes, cette «masse paysanne» a construit sa propre culture, son propre imaginaire, sa propre religion, sa propre organisation sociale de travail et de loisir, en plus de partager des conditions de dépendance identiques. Comme l'a noté Jean Ziegler [1980: 54]: «Cette expérience de la communauté objective des conditions matérielles d'existence — entre des hommes qui se connaissent ou ne se connaissent pas, se parlent ou ne se parlent pas — aboutit à la création d'une intelligence commune de leur situation, autrement dit à une conscience de classe».

C'est cette situation de classe défavorisée qui a été à la base de l'ensemble des solidarités sporadiques et régionales que sont, par exemple, les soulèvements des **Piquets** dans le sud et des **Cacos** dans le nord revendiquant un plus grand accès à la terre. C'est donc par là que les paysans manifestent ce que Gurvitch [dans Marx; 1969: 148] appelle leur «supra-fonctionnalité» et leur «capacité de résister à la pénétration par la société globale». Toutefois, et cela malgré l'émergence des organisations paysannes actuelles, il paraît encore difficile de dire que cette «masse paysanne» satisfait pleinement aux conditions structurelles de «classe sociale». Son combat ne s'opère pas à l'intérieur d'un corpus organisationnel et politique, qui la transforme en vrai «lobby», comme il en est par exemple du syndicalisme ouvrier dans l'usine. Marx l'a très bien souligné: «Les familles paysannes ... ne constituent pas une classe dans la mesure où la similitude de leurs intérêts ne crée entre eux aucune communauté, aucune liaison nationale ni aucune organisation politique» [K. Marx; 1969: 127]. C'est pourquoi les pressions de toutes sortes accrues sur la paysannerie, en particulier durant les trois dernières décennies, se sont traduites par sa décomposition et un exode rural massif, ouvrant ainsi la voie à une plus grande exploitation des paysans.

### ***I.b.2. Les mécanismes du marché***

L'exploitation du paysan se poursuit à travers les mécanismes du marché, dont il n'a pas le contrôle et contre lesquels ses moyens de lutte sont très limités ou quasi inexistant, compte tenu des différents facteurs sur lesquels se structurent les rapports de force en présence. D'abord, le contrôle «oligopolistique» des prix des denrées et la politique de fiscalité de l'État toujours plus exigeante constituent un handicap sérieux qui minimise le bénéfice de son changement de statut. Par exemple, «pendant les années 50, avant la création de l'ASDEC, 62.3 % des recettes d'exportation de café allaient aux paysans et 15.9 % étaient répartis entre les exportateurs du café et les spéculateurs. Depuis la mise en place de l'ASDEC, les exportateurs et spéculateurs ont réussi à faire passer leur part de

recettes de café de 24.2 % en moyenne tandis que la part des paysans producteurs tombait à 45.5 % en moyenne» [ Dewind et Kinley III; 1988: 105]. A cela s'ajoute la taxe du gouvernement qui, de 16% en 1950, est passée à 43% en 1962 avant de se stabiliser à partir de 1972 à 25% en moyenne [ibid].

Par ailleurs, cette exploitation a trouvé un grand écho dans les liens sociaux de type affectif et/ou paternaliste que la bourgeoisie négociante du «bord de mer» a efficacement développés avec les paysans. Ces derniers se sont retrouvés totalement dépendants de ces interlocuteurs urbains: «en tant que propriétaires terriens, ils louent des parcelles aux producteurs paysans; en tant que commerçants, ils accordent des avances aux paysans ou leur fournissent des marchandises dans leur magasin en échange de récoltes futures de café» [ibid]. C'est un système de troc auquel recourent très souvent les paysans en difficultés, soit lors des saisons de plantation ou des mauvaises saisons, soit lors des cérémonies religieuses, soit en cas de maladie et/ou de mortalité. Dans ces conditions, «le producteur peut donc être obligé pour des raisons aussi bien coutumières que financières de vendre à un spéculateur donné plutôt que de rechercher le plus offrant sur le marché» [ibid].

En somme, dans cette structure en chaîne où la réalité du commerce national est assujettie aux fluctuations du marché international, c'est donc le paysan producteur qui fait les frais de l'équilibre des bénéfices des intermédiaires locaux : spéculateurs, bourgeoisie négociante du «bord de mer» et l'État. La «surtaxation» des denrées d'exportation (café, cacao, coton) décourage finalement le paysan qui refuse alors de les faire pousser, vu en outre qu'il n'est même pas encadré. L'économiste Pierre Benoit écrit à ce propos : «Il est difficile de comprendre que le café qui est un produit tellement important d'exportation n'ait jamais été encouragé scientifiquement. En fait, si le café existe encore, ce n'est pas parce que les paysans s'en occupent, c'est à cause des rats. Les rats grimpent aux arbustes et mangent la pulpe; les noyaux tombent et de nouveaux arbustes poussent. Voici la raison pour laquelle les paysans appellent le café "café rat"» [cité par L. Paquin; 1988: 261].

### **I.b.3. *La machine bureaucratique***

Ces contraintes structurelles majeures sont par ailleurs renforcées par les aléas de l'appareil juridique, militaire et administratif du pays. Ceci représente un outil d'oppression au service des classes dominantes et dirigeantes à tous les niveaux de la structure pyramidale, précipitant ainsi les paysans dans un cercle infernal de paupérisation et de prolétarianisation. Aussi Weber n'a-t-il pas découvert dans l'appareil bureaucratique administratif le moyen le plus efficace par lequel l'État exerce sa domination légale, sa «violence physique légitime» dont il a le monopole. En plus d'être «chosifiés» et marginalisés, les paysans sont exploités par tous les tenants du système dominant qui entretiennent un contact étroit avec eux, tant en ville qu'à la campagne : notaires, arpenteurs, avocats, commerçants, usuriers, spéculateurs, percepteurs d'impôts, grands propriétaires, tonton-macoutes, chef de section, etc.

Jouant le même rôle que les magistrats ruraux dans l'Europe de transition (féodale/capitaliste) ou celui des commandeurs dans Saint-Domingue coloniale et esclavagiste, le chef de section (ou Officier de police rurale) représente au sein du système l'instrument le plus efficace de répression des paysans. Son pouvoir de contrôle est triple : juridique, militaire et administratif. C'est un petit État dans l'État. On lui doit respect, soumission et dévouement. Maintenus dans l'analphabétisme et l'ignorance de leurs droits, les paysans sont victimes des abus de toutes sortes : «surtaxation», persécutions, extorsion, expropriation, etc. Au sens strict, conclut Laënnec Hurbon [op.cit.,p. 32], «ces masses paysannes vivent plus sous un régime de "faveurs" que sous un régime de droits de l'Homme».

C'est une véritable structure d'aliénation entretenue par l'État, en ce sens qu'il contribue directement et indirectement à la perpétuation d'un système de domination qui dépersonnalise les paysans. Cette aliénation est telle que le paysan, au lendemain de Février 1986, a réclamé que l'alphabétisation se fasse aussi en français. Symbolisant en quelque sorte l'arme de domination de l'élite, le français confère un certain prestige à celui

qui le parle. Le connaître est donc pour le paysan une façon de se considérer lui aussi comme membre à part entière de la société. Ainsi, en face du paysan se dresse l'État : un État réfractaire dans les actes aux réformes agraires mais pourtant latifundiste par le biais de la monopolisation; un État prédateur ou parasite par le biais de la fiscalité et les extorsions de toutes sortes; un État complice des intérêts des classes dominantes et des monopoles internationaux par sa politique de développement. Comme l'a souligné Micheline Labelle [op.cit.; p. 35 et 36], «le statu quo choisi par les classes dominantes alliées à l'impérialisme étranger est fondé sur l'extorsion maximale de la valeur produite par le travail des paysans. Dès lors, ce statu quo s'exprime par l'absence de politique agricole et de projet de développement».

### ***I.c. Développement économique et effets d'entraînement sur l'économie rurale***

La politique économique dominante du pays par son caractère d'extraversion, — donc conformément à sa logique coloniale et capitaliste, — ne tient pas compte de la spécificité des problèmes et des structures de production de la paysannerie. Ce type d'agriculture, caractérisé par un haut niveau de morcellement des terres et un mode de production domestique, est accusé d'inefficacité. Les dirigeants du pays subordonnés aux injonctions des institutions internationales conviennent ainsi à une réorientation qui privilégie l'agriculture d'échange et l'agro-industrie. «L'augmentation des recettes d'exportation, l'amélioration des revenus et l'accroissement seraient autant de retombées escomptées du développement agro-industriel d'Haïti» [Dewind; op. cit.; p. 92]. Tout cela nous rappelle la «révolution verte», à laquelle les dirigeants latino-américains étaient pendant longtemps poussés par les institutions internationales. Alors qu'on assiste à l'élargissement de «la domination des grandes firmes multinationales qui contrôlent la production et la commercialisation des produits et des intrants agricoles» [Pham Nhu Hò; 1988: 49], l'impact d'une telle politique sur la paysannerie a été en quelque sorte sa décomposition et sa prolétarianisation.

En Haïti, cette politique s'est aussi avérée une catastrophe pour l'économie nationale. La production agricole a littéralement baissé, le taux annuel de croissance passant de 1.0 en 1965/1980 à -0.4 en 1980/1989 [Banque Mondiale; 1991: 228]. Vu la discrimination entourant le système institutionnel du pays et le contrôle oligopolistique du marché, c'est en même temps les paysans qui ont le plus souffert. Ils n'ont pas pu profiter des dispositions prises, qui ne concernent en fait que les intérêts des décideurs. Il en résulte une aggravation de leurs conditions de vie, qui pousse un grand nombre d'entre eux à émigrer en ville, notamment vers la Capitale qui devient un exutoire ou leur «terre promise». Cette migration contribue en même temps à faire baisser le niveau de combativité des paysans, car frappant surtout les jeunes qui représentent les forces vives de la paysannerie. Ce qui les retient finalement en vie est, dans un langage castoradien, la capacité de se tenir debout sur le chaos.

Cependant, cela n'étonne pas quand on sait que la migration a été l'un des effets recherchés à travers cette politique de développement. La migration «globalement, reste bien la récompense que le capitalisme reçoit par surcroît pour ses méfaits dans les campagnes» [R. Pierre-Philippe; 1976: 66 et 67]. Elle consiste, en fait, à créer une main-d'oeuvre en abondance et donc à bon marché pour l'industrie d'assemblage concentrée pour la plupart à Port-au-Prince. Ces propos de la Banque Mondiale illustrent assez bien l'idée et les objectifs d'une telle politique : «C'est dans les villes que réside l'avenir à long terme d'Haïti. Des perspectives de croissance agricole existent certes, mais elles ne sont pas d'une ampleur suffisante pour soutenir ne serait-ce que la population rurale actuelle. De plus, si l'on veut que les mesures de conservation des sols et de reboisement aboutissent, l'exode rural sera nécessaire pour alléger la pression qui s'exerce sur les terres. En revanche, cette migration contribuera au développement des entreprises d'assemblage, des industries familiales et d'autres activités urbaines à forte intensité de main-d'oeuvre, compatibles avec une croissance axée sur l'exportation» [citée par Dewind, op. cit.; p. 115].

Ce qui est tout à fait important de faire remarquer ici, c'est ce comportement d'accusation implicite de ces instances comme si, par cet encombrement et l'adoption de ce

mode de production domestique, les paysans étaient responsables de leur propre misère. Or, on sait que leur tendance à considérer les «enfants comme la richesse des pauvres (*pitit se richès pòv malerèz*)» répond à la dynamique de leur milieu. N'étant pas outillés pour lutter efficacement contre les exigences d'un sol ingrat, ils cherchent l'équilibre des rapports de force dans la loi du nombre. Ainsi, en réplique à Jean-Jacques Honorat, Charles Manigat et d'autres auteurs [1975: 29] ont noté qu' «Il ne sert à rien de remettre en cause la petitesse des unités d'exploitation agricole et le caractère familial de l'exploitation. C'est un acquis historique, le résultat d'une longue lutte livrée par la paysannerie durant tout le XIXème siècle. Il faut partir de là et non pas regretter que "le cadre étroit de l'exploitation ainsi définie n'offre guère de champ à l'application des règles de financement capitaliste"».

De même, on sait que l'agriculture était florissante durant l'époque coloniale, au point que Saint-Domingue était considérée comme la plus riche colonie française. Malgré la dégradation progressive des conditions naturelles qui ont contribué à cette prospérité, Paul Moral a reconnu encore dans les années cinquante la potentialité de production agricole du pays, compte tenu de la diversité des climats et des sols. Plus récemment encore, l'USAID a fait l'écho de la potentialité de production des terres actuellement cultivables malgré la limitation des ressources agricoles du pays. Selon elle: «Vu les incitations qu'offrent actuellement les marchés locaux, c'est essentiellement l'absence d'infrastructure qui empêche Haïti de développer son potentiel agricole, problème qui tient davantage au sort réservé par l'État au secteur rural qu'à une économie intérieure fondamentalement faible ou à une base inappropriée de ressources» [USAID; 1982:32]. Donc, on peut bien comprendre que l'absence d'encadrement ou la démission de l'État conditionne et justifie les pratiques culturelles dans la paysannerie ainsi que la chute de la production agricole.

Par ailleurs, l'idée d'un exode ne serait pas mauvaise en soi si effectivement il y avait des mesures efficaces pour accueillir ces migrants ou «réfugiés économiques» dans leur propre pays. Il n'y avait tout simplement qu'un saut qualitatif : le passage de ces paysans de la campagne à la ville. Ces derniers ont toujours gardé leur statut marginal. L'industrie d'assemblage ou de sous-traitance n'a pas créé beaucoup d'emplois. A la veille de la chute

du régime de Duvalier, l'industrie d'assemblage avait créé seulement 50.000 emplois. En 1989, elle n'en fournissait que 39.000. C'est relativement «peu de choses si on les met en rapport avec l'exode rural, qui serait de l'ordre de 50.000 personnes par an, ou le nombre de chômeurs à Port-au-Prince, qui oscillerait entre 100.000 et 150.000, ou encore le nombre de travailleurs du secteur informel de la capitale (80.000)» [Barbier; 1991: 93]. Les paysans migrants déjà analphabètes ont peu de chances de concurrencer le prolétariat urbain déjà existant. En conséquence, les paysans vont grossir dans les ghettos des bidonvilles le nombre des parias; situation qui débouche nécessairement sur des cas de déviance. C'est en un mot l'échec du projet de «taïwanisation<sup>11</sup>» d'Haïti, car l'industrie de sous-traitance coûte plus cher à l'État ou au pays qu'elle ne lui rapporte. C'est l'échec des stratégies de développement imposées de l'extérieur et selon lesquelles «Haïti doit mettre fin à cette politique introvertie pour profiter de ses avantages comparatifs» [Banque Mondiale; 1982: V].

L'abattage des porcs indigènes, en 1982/1983, en plus de confirmer le statut dépendant de l'État, fait aussi apparaître ce dernier comme «l'instrument d'un désastre économique pour la paysannerie dès le régime de Duvalier» [L. Hurbon; op. cit., p. 20]. Ces porcs étaient avec le café les deux principales «bank» (sources de revenus) des paysans. Non seulement ils étaient très bien adaptés aux conditions du milieu et aux moyens d'élevage de ces derniers, mais aussi ces porcs avaient des fonctions utilitaires multiples : économique, religieuse, sanitaire, agricole, etc. Cet abattage systématique, fait au nom d'un

---

<sup>11</sup>. C'était là le vœu des États-Unis de transformer Haïti en "Taïwan des Caraïbes". Ce projet a été axé sur l'industrie d'assemblage ou de sous-traitance, selon le principe d'avantages comparatifs, en supposant alors qu'Haïti dispose d'une main d'oeuvre abondante et peu exigeante sur le plan de la rémunération. D'où la priorité accordée à l'exportation, comme moyen d'intégration d'Haïti au marché mondial et plus particulièrement au marché américain. C'est au nom de cette stratégie de développement qu'Haïti a été au début des années 80 le premier producteur mondial de balles de "baseball". Cette économie caractérisée par un dualisme excessif, une grande désarticulation n'a pas pu reproduire l'exemple de Taïwan, qui a aussi ses tares. C'est dans ce sens que Pham Nhu Hò [op. cit.; p.43] a noté, pour l'ensemble du Tiers Monde, que: «Les résultats de cette intégration tendent à transformer en fait la structure métropole/colonie en domination de la périphérie par le centre à travers la division internationale du travail qui, plus qu'une spécialisation géographique de la production décidée par le centre, constitue une politique consciente de transnationalisation du capital et une politique de délocalisation industrielle pratiquée par le centre pour tirer avantage des faibles coûts de production existants dans le Tiers Monde. Le fruit de la division internationale du travail est le développement dépendant et non pas autonome et la croissance soumise et non pas transmise».

certain prétexte de maladie menaçant le cheptel porcin américain, a donc créé un vide dans les moyens de survie des paysans, puisque les nouveaux porcs qui étaient appelés à remplacer les indigènes sont restés jusqu'ici — ou tout au moins à partir de la politique de repeuplement de l'État — inaccessibles à une grande majorité de paysans, quant aux moyens de leur acquisition et aux exigences de leur élevage.

La descente aux enfers des paysans se poursuit au lendemain de la chute de Duvalier. Elle se précise notamment dans la politique du CNG, répondant à un néo-libéralisme peu adapté à la situation d'alors du pays. Cette politique consistait à désengager l'État d'entreprises déficitaires, à faciliter la contrebande en ouvrant ports et frontières à l'entrée de marchandises à bas prix. Ces mesures ont considérablement affecté l'économie nationale et amplifié la dépendance du pays. L'économie rurale, en particulier, a largement souffert de cette politique néo-libérale, car les petits producteurs n'ont pas pu concurrencer les denrées alimentaires en provenance de Miami ou de Saint-Domingue. Alors que les paysans ne pouvaient pas vendre les produits de leur terre et enregistraient en conséquence des pertes considérables, leurs revendications ou protestations étaient sévèrement réprimées. Ce sont, entre autres, des cas de massacre des paysans et de persécutions des groupements communautaires accusés de mouvement communiste. Pour fuir les répressions, un grand nombre d'entre eux vont se retrouver en haute mer, sur de petits voiliers («*kanntè*»), à leur risque et péril. Ce qui fait d'eux sont non seulement des «réfugiés économiques» mais aussi des «réfugiés politiques». Cette situation qui semble avoir connu un répit sous le gouvernement d'Aristide est reprise de plus bel au lendemain des événements du 30 septembre 1991. A ce sujet, ces propos de Raymond Mailhiot [1992: 7] sont bouleversants: «Ils ont tout vendu: maison, terre, bêtes, même leur lit, pour pouvoir monter dans les «boat people» — voiliers et «*kanntè*» — qu'on brûle dès que les gros bâtiments américains ont rescapés les gens... Des femmes enceintes, sans mari, avec 5 ou 6 enfants sont parties; des enfants sont restés seuls à la charge des grands parents, vieux, pauvres et malades, sans qu'on ne leur ait rien dit. (...). Plus cruel, plus féroce qu'un cyclone qui écrase tout sur son passage, cet exode s'attaque à la vie même: aux familles (divisées), aux jeunes (sans avenir), aux enfants (orphelins), voire à la survivance du peuple lui-même...».

## CHAPITRE II

# LE DÉVELOPPEMENT RURAL EN HAÏTI L'ÉTAT ET LES ONG

### *II.a. L'aide publique au développement (A.P.D.) et l'action gouvernementale en faveur du monde paysan en Haïti :*

L'espace rural a été depuis longtemps l'enfant abandonné de l'État haïtien. Comme on se plaît habituellement à le dire, c'est le «pays en-dehors<sup>12</sup>». La paysannerie sert en particulier à légitimer les discours politiques lors des élections et à justifier les demandes d'aide des gouvernements. Durant les deux dernières décennies en particulier, Haïti a reçu une aide externe plus ou moins considérable. Plus connue sous l'appellation d'aide publique au développement (A.P.D.) et accordée sous forme de dons et prêts, l'aide étrangère à Haïti provient de deux sources principales. D'une part, il y a l'aide bilatérale (de gouvernement à gouvernement), dont les États-Unis, le Canada, la France, l'Allemagne et aussi le Japon, le Taïwan plus récemment, constituent les donateurs potentiels d'Haïti. D'autre part, il s'agit de l'aide multilatérale qui est notamment fournie par l'OMS, l'Unicef, le PNUD, la Banque mondiale, le F.M.I., la FAO, la BID, la CEE, l'OEA.

---

<sup>12</sup>. Gérard Barthélemy, conscient du problème, a même intitulé son essai sur l'univers rural haïtien «le pays en dehors». En remettant en question le mode de penser le milieu rural haïtien, l'auteur avec sa verve de praticien place le débat sur le développement du pays au coeur de la problématique de la paysannerie en tant que société exclue mais exploitée.

Comme le montre le tableau suivant, de 1976 à 1989, l'aide externe à Haïti a connu une évolution plutôt fluctuante, due en grande partie à l'instabilité politique et au semblant d'intérêt porté à la lutte pour l'instauration de la démocratie en Haïti.

**Tableau I : Évolution de l'aide externe à Haïti de 1976 à 1989**  
(en millions de gourdes)

Années	Dons	%	Prêts	%	Total
1976 - 1977	137,2	39,44	210,6	60,56	347,8
1977 - 1978	195,9	40,6	286,4	59,4	482,3
1978 - 1979	208,8	47,7	228,8	52,3	437,6
1979 - 1980	183,2	41,5	257,8	58,5	441,
1980 - 1981	372,8	44,4	466,4	55,6	839,2
1981 - 1982	310,	56,5	239,	43,5	549,
1982 - 1983	320,	57,5	236,8	42,5	556,8
1983 - 1984	390,	48,3	416,7	51,7	806,7
1984 - 1985	482,5	65,9	249,8	34,1	732,3
1985 - 1986	499,2	64,5	274,8	35,5	774,
1986 - 1987	574,1	61,1	365,6	38,9	939,7
1987 - 1988	647,3*	73,	240,5	27,	887,3
1988 - 1989 <sup>1</sup>	532,9	78,6	145,2	21,4	678,1

Sources : B.R.H., Direction de la monnaie et des affaires internationales et Direction des études économiques

En réalité, il n'y a que les villes qui bénéficient des bienfaits de ces aides, et notamment la Capitale jouant le rôle de macrocéphalie urbaine. Tout ou presque tout y est concentré. C'est la République de Port-au-Prince, où l'on estime que «le revenu moyen était dix fois plus élevé que dans les régions rurales, sans tenir compte du fort pourcentage de la population en état de pauvreté absolue dans la ville elle-même. (...). La distribution des services sociaux et d'infrastructure ainsi que le niveau de santé et d'éducation accusent une forte disparité» [BID; 1983:3]. Pour la période 1985/1987, les inégalités des zones rurale/urbaine se chiffraient à 88% pour la santé, 65% pour l'eau et 36% pour

l'assainissement [PNUD; 1991: 155]. Or, étant en grande majorité analphabètes, isolés par l'absence des moyens de communication et limités par leur pouvoir d'achat, les paysans sont incapables d'utiliser les services existant en ville. Tels sont les différents paramètres qui confirment l'existence de clôtures sociales entre deux mondes dialectiquement complémentaires ou interdépendants, mais qui continuent malgré tout à se distancier substantivement en privilèges.

Les rares projets de développement rural de l'État et du gouvernement — ODVA, ODPG, ODN, par exemple — sont surtout concentrés dans les zones d'accès plus faciles. Là encore, il faut nuancer. Car, comme l'atteste le Fida [op. cit.; p. 65], «même lorsqu'ils habitent à proximité des centres de décisions, les pauvres des zones rurales peuvent encore être négligés parce qu'ils ne disposent pas du poids politique nécessaire pour attirer l'attention sur leurs besoins ou pour influencer les décisions». C'est par exemple le cas de la population rurale de Vallée qui, située à moins de 15 kilomètres de Petit-Goâve où siégeait le DRIPP, n'a bénéficié que tardivement d'un captage de source et de quelques plantules. Or, le DRIPP était l'un des plus grands projets de développement jamais exécutés en Haïti avec le concours de l'ACDI. Le Projet de renforcement de services de crédit rural exécuté par le BCA et financé par l'USAID en est un autre exemple de discrimination. Dans sa pratique «le BCA prête aux agriculteurs les plus importants et de meilleure réputation pouvant être considérés à priori comme les plus solvables» [Development Alternatives; 1983: 20]. Par conséquent, la majorité des petits exploitants ont été exclus des prêts du BCA. Au lieu d'aider les petits paysans nécessiteux, ces projets profitent surtout aux nantis et contribuent de ce fait à renforcer davantage l'injustice sociale et économique qui existait déjà dans le milieu rural.

Dans l'ensemble, le programme public de développement rural se révèle inefficace. Cette inefficacité est liée d'abord à un manque d'engagement politique clairement exprimé dans le caractère quelque peu artificiel et désarticulé des interventions publiques dans des domaines socio-économiques prioritaires, comme : la santé, l'alphabétisation ou l'éducation en général, l'agriculture et la réforme agraire... Or, «il est absurde de parler de

développement rural à propos d'un pays où n'existe pas la volonté politique d'effectuer des réformes agraires indispensables et de fournir le soutien et l'aide nécessaires par le biais des institutions» [A.D. Jedlicka: 1985: 4]. Ce manque de volonté est, par ailleurs, renforcé par les priorités découlant de l'imposition par les institutions internationales d'un développement axé sur l'exportation et où les programmes de santé, d'éducation voire d'encadrement des petites exploitations sont considérés comme des «exemples d'objectifs sociaux mal orientés» [Banque Mondiale: 1985; VI, 45]. Un tel état d'esprit ne fait que condamner à l'avance la population rurale à rester dans sa condition.

D'un autre côté, cette inefficacité est liée à ce que C.W. Mills appelle «l'immoralité structurelle». En fait la corruption et la dépravation gouvernementales en Haïti sont de notoriété publique. Des cas de détournements de fonds, de dépenses extra-budgétaires, chiffrés à des millions de dollars, sont monnaie courante dans la pratique des dirigeants du pays. Selon le ministère du commerce américain «non moins de 63 p.100 de tous les revenus du gouvernement d'Haïti étaient "détournés" chaque année» [Graham Hancock, 1991:284]. D'autres cas de figure méritent d'être soulignés pour montrer jusqu'à quel point un tel système peut pousser son immoralité, entravant ainsi le développement du pays. «En 1981, le F.M.I. a versé 22 millions de dollars au Trésor, partie d'un crédit d'assistance; deux jours plus tard, une équipe d'experts du Fonds en visite découvrait que le président Jean-Claude Duvalier ("Baby Doc") avait soustrait de cet argent 20 millions de dollars pour son usage personnel. Il fut aussi constaté que 16 autres millions de dollars avaient "disparus" de différents corps de l'État au cours des trois mois précédents et que la banque centrale versant à l'élégante Mme Michele Duvalier un salaire de 1,2 million de dollars par an» [Graham.op. cit., p.283].

Ces fonds publics, dilapidés de diverses manières, contribuent malheureusement à renflouer les caisses des grandes banques étrangères ou à renforcer leur pouvoir financier et à frustrer davantage la grande majorité par l'extravagance du train de vie que ces dinosaures mènent dans un même univers spatial: «Le boom dans la construction de résidence et les importations de produits de luxe n'en sont que les manifestations les plus

évidentes...», conclut une évaluation sur les détournements de fonds publics en Haïti [Dewind/Kinley; op. cit., p.57]. C'est là le vrai sens de l'État prédateur et parasite, d'un régime ploutocratique que certains ont qualifié de «Family Business» et que d'autres ont appelé «kleptocracy<sup>4</sup>». C'est là un problème d'éthique très sérieux connu depuis le gouvernement de Dessalines, dont la formule «plumez la poule, mais ne la laissez pas crier» [P. Pluchon; 1982:334] est rendue aujourd'hui par l'expression plus populaire «voler l'État n'est pas vol». Par là, l'État vient à symboliser dans la «conscience collective» haïtienne une source d'enrichissement rapide et de domination. C'est en quelque sorte l'image d'une belle femme avec laquelle chacun du bloc historique, dont parle Gramsci, rêve de passer une nuit sinon de cohabiter pour toujours.

Or, malgré la pourriture du système, la plupart des bailleurs de fonds internationaux choisissent le plus souvent d'ignorer ces gachis administratifs ou trouvent d'autres prétextes pour continuer à financer le régime au pouvoir. Cela signifie évidemment que d'autres paramètres implicites sous-tendent les objectifs prioritaires de l'aide: le maintien du statu quo socio-politique pour protéger leurs intérêts économiques. Le gouvernement de Duvalier a été un bel exemple de cette cohabitation des intérêts sur le plan national et international. Dans ces conditions, l'aide ne touche que symboliquement les paysans, d'autant plus que le développement rural apparaît comme le dernier des soucis des responsables. «Tout se fait donc comme si la paysannerie représentait un monde de barbares à maintenir en dehors de toute préoccupation de changement» [L. Hurbon; op. cit.,p.30].

Dans ce labyrinthe, c'est pourtant le peuple qui fait toujours les frais des pots-de-vin et du confort que l'aide apporte aux élus, ces dinosaures de l'appareil d'État. Car l'exutoire souvent utilisé pour le service de la dette ou l'équilibre de la balance des paiements passe par la suppression ou la minimisation des programmes sociaux au profit des objectifs écono-

---

4. En 1982, un parlementaire canadien a décrit Haïti comme «a kleptocracy in which anything of value is liable to be appropriated by the ruling elite and their officials, at every level of the system» [LAB, 1985:8]. Ce terme a été aussi utilisé par Graham Hancock (op. cit.,p.283) pour parler des détournements de fonds effrénés et de la corruption par les gestionnaires des deniers publics en Haïti.

miques considérés comme plus rentables ainsi que par l'augmentation des impôts et d'autres mesures aliénant davantage la situation de la grande majorité. Or, par complicité ou corruption, les riches ne payent presque pas d'impôts en Haïti. «En 1986, le 1 p.100 le plus riche de la population s'est arrangé pour accaparer 40 p.100 du revenu national mais n'eut à payer que 3,5 p.100 de ce revenu en impôts» [Riddell, cité par Graham, op. cit., p.284].

A ces faiblesses d'ordre quantitatif, eu égard à l'espace et aux besoins multiples à répondre, s'ajoutent d'autres de nature plutôt qualitative compte tenu de l'emprise du politique sur le technique et de l'inadéquation des pratiques/démarches sur le plan opérationnel. L'action gouvernementale en faveur du développement rural est non seulement symbolique mais également inadaptée. C'est le parachutage de certains projets étrangers aux besoins réels des paysans. D'une manière générale, ceux-ci sont écartés des mécanismes de planification et de contrôle des activités les concernant. Ainsi, les paysans ne représentent que des objets rationalisables et organisables à merci. Exécutés surtout à des fins de propagande et selon des logiques plutôt paternalistes que comme éthique de responsabilités, ces projets ne s'intéressent pas alors à la création de structures locales efficaces chargées d'assurer le suivi et leur survie. L'ONAAC représente le prototype de ces pratiques à travers les Conseils communautaires.

En gros, ces interventions isolées et sélectives prennent le sens d'une médication palliative, sans incidence majeure sur le plan macro social et économique. En même temps, elles créent chez les paysans un comportement d'assisté, les faisant perdre la maîtrise de leur devenir. Le résultat est spectaculaire : une masse paysanne composée de créolophones, d'illettrés et d'aliénés, sans aucun pouvoir économique et politique. Aussi est-il possible de conclure, comme le fait Mats Lundhal [op. cit., p. 638], que c'est «la fatale combinaison du politique et de l'économique qui tue lentement la paysannerie». En d'autres termes, il est hors de doute que l'agonie de la paysannerie est d'une façon générale le résultat d'une politique essentiellement discriminatoire et hétéronome, donc liée aux intérêts mesquins des gouvernements nationaux et aux monopoles internationaux.

## II.b. *Les ONG d'aide au développement, un palliatif à l'État :*

Il est certain que, de nos jours, dans le «système-monde<sup>15</sup>» moderne, l'État est au centre du développement. «Il faut un Taxis pour construire le Cosmos», dit J. Attali [cité par T. Bakary; 1989: 26]. Toutefois, comme on l'a vu plus haut, sa prégnance en Haïti ainsi que son népotisme antisymétrique, sa dépendance et son caractère répressif font en sorte que l'État est encore loin d'être «le fil d'Ariane qui fait sortir du labyrinthe» [ibid]. Non seulement ses moyens sont limités mais aussi il est prisonnier d'un système contradictoire qui paralyse son élan et le prédispose à la démission vis à vis de la société civile.

Toutefois, il ne faut pas croire que les responsables ignorent les vrais problèmes du pays. Leurs actions sont plutôt sollicitées par des prérogatives divergentes ou personnelles. François Duvalier, par exemple, avait posé de façon claire et précise ces problèmes: «Pourquoi des enfants en âge d'aller à l'école n'y vont-ils pas ? Pourquoi la province autrefois si florissante se trouve aujourd'hui comme un corps délabré et presque sans vie ? Pourquoi la dépression a-t-elle atteint toutes nos communes ? Pourquoi le paysan reste-t-il un

---

<sup>15</sup>. C'est là un concept tout à fait nouveau et en vogue dans la littérature socio-politico-économique. Tout comme la géoéconomie et la géopolitique, ce concept fait référence au système international et aux relations interétatiques à travers la production, les échanges ou les contraintes spatiales de la reproduction du capital, tant à l'échelle nationale qu'internationale. Comme d'ailleurs l'a souligné la Commission sud dans son rapport, cette interdépendance est plutôt dressée sur une assiette de domination et de dépendance, car le système international étant caractérisé par des relations asymétriques entre les États du centre et ceux de la périphérie. Le «système-monde» est, jusqu'à un certain point, le corollaire de la géoéconomie qui, selon Nicolas Bardos-Féltoronyi [1991: 9], «étudie l'économie-monde en se fondant sur deux catégories d'analyse de base:

- les rapports de force alternativement conflictuels et coopératifs,
- le développement inégal tant spatial et temporel que sectoriel».

Sur le plan culturel et psycho-social, le «système-monde» (ou «économie-monde») se réfère surtout au projet de société de la modernité, dont le présupposé idéologique est l'occidentalisation du monde. D'où une tendance à l'uniformisation sociétale ou sociétaire, de nature à renforcer la domination des pays riches du centre; et cela, grâce aux moyens de communication qui constituent la matrice vectorielle ou la principale courroie de transmission des valeurs étrangères et, de surcroît, d'affermissement de l'impérialisme culturel de l'occident. La notion de «village planétaire» de Mac Luhan se situe dans cette perspective «où la communication internationale n'existe qu'à condition d'être homogène, banalisée, au mépris de toutes cultures nationales, toutes les diversités et les originalités» [M. De Coster; 1992: 174, 175]. Or, dans ce qu'on appelle la «brousse» ou le «village» dans le Tiers Monde, la plupart des populations ignorent en grande partie ce qui se passe à l'autre bout du monde; tandis que dans les pays développés beaucoup de gens n'ont qu'une image biaisée de la vraie réalité du Tiers Monde, car manipulée par les médias au service des intérêts bien précis pour ne pas dire antagonistes.

citoyen de deuxième rang que les régimes de dictature ont méprisé ?» [cité par Christian Girault; p. 276]. N'est-ce pas aussi un avocat du régime qui reconnaissait la condition d'«éternel frustré» du paysan [A. Salgado; 1967: 89 et 90]. Mais, qu'est-ce qu'on a fait pour cela ? La réponse est évidemment rien ou presque rien. Il n'y a alors que des intérêts conflictuels, parce qu'étant à la fois sources de privilège et de pouvoir ou de domination.

Vers la fin des années 1970, face à l'attitude démissionnaire de l'État et anti-nationaliste des classes dominantes haïtiennes, des ONG étrangères d'aide au développement ont commencé à s'établir dans le pays. Leurs apports se sont révélés rapidement très considérables, non seulement dans les domaines sanitaire, religieux, éducatif, agricole, mais également en matière de formation, d'organisation et d'alimentation. Les résultats d'une enquête menée en 1985, par l'Unité de coordination des activités des ONG (U.C.A.ONG), montrent que «les investissements faits par 71 ONG, pour la période 1981 - 1985, ont atteint plus de 530.000.000 de gourdes, dont 31.400.000 de gourdes dans le secteur agricole» [Ernst A. Bernardin, 1991:228]. Pour l'année 1984, par exemple, leur budget comparé à celui de l'État représentait «60% pour le secteur agricole et le développement rural, 50% pour l'éducation et 45% pour la santé» [FASS, 1988, cité par Jean Roger Alphonse, 1991]. De 1986 à 1989, comme le montre en partie le tableau ci-après, leurs apports ont connu d'importantes fluctuations.

**TABLEAU II : Bilan des investissements des ONG  
par secteur de 1986 à 1989 (en gourdes)**

Années <sup>1)</sup> (86/89)	Total (en gourdes)	Agriculture : %	Santé : %	Éducation : %	Artisanat : %	Devpt.Com.: %	Administr.: %
86-87	47.293.188,00	5,98	16,87	40,49	0,33	7,68	28,65
87-88	161.506.468,00	12,88	45,40	10,88	1,60	9,58	19,66
88-89	134.304.630,58	8,07	42,73	12,30	0,34	13,78	22,78

2. Les données pour :

- 1986-1987, concernent 23 ONG;
- 1987-1988, concernent 45 ONG;
- 1988-1989, concernent 28 ONG

Sources : UCAONG, Septembre 1990.

Sur le plan financier, leurs capacités d'intervention découlent en grande partie de la nouvelle politique adoptée par les bailleurs de fonds internationaux au cours des années 80. Ayant tiré leçons de l'échec des coopérations avec le gouvernement haïtien durant les années 70, ils ont essayé de contourner d'une certaine façon les structures corrompues ou les obstacles structurels de l'appareil d'État, en s'appuyant davantage sur les ONG, en particulier dans les domaines touchant au développement rural et à l'amélioration des conditions de vie des paysans. L'exemple canadien, en 1982, constitue un précédent historique qui a déclenché cette prise de position. Le gouvernement canadien a coupé brusquement le financement du DRIPP, quand l'ACDI a découvert que «50 p. 100 des 700 employés haïtiens qui figuraient sur ses registres d'émargement ne travaillaient pas effectivement sur le projet — et n'existaient peut-être même pas» [Riddell, cité par Graham, op. cit., p.285].

Toutefois, faisons remarquer en passant que ces ONG ne forment pas un corps monolithique. Elles se différencient par leur capacité, leur priorité, leur démarche opérationnelle et leur vision des problèmes du développement. Dans cet univers hétéroclite se dégagent évidemment quelques faiblesses qui limitent la portée de leurs actions. En un mot, disons qu'au départ la question du développement rural n'était pas posée en termes de changement, mais plutôt en termes de réponse à des situations d'urgence. Leurs interventions, en n'étant l'objet d'aucune analyse préalable des besoins réels et du milieu en question, ne pouvaient donc entraîner la participation active de la population, voire la responsabiliser comme acteur historique du changement de sa situation. La vision du partenariat était absente dans leur approche et le parachutage des projets constituait la règle à travers une structure pyramidale.

Par ailleurs, c'était en même temps une ambiance de cloisonnement alimentée par un esprit de compétition. Il en résulte non seulement un manque de communication mais aussi des problèmes de gestion qui sont souvent à la base de dérapages et de grandes frictions, en particulier dans les programmes d'aide alimentaire. Ce qui banalise le développement dans «l'en-soi» ou bascule le changement dans le cercle vicieux du «mal-

développement». Durant ces derniers temps, les ONG sont parvenues plus ou moins à minimiser ces lacunes, en faisant prévaloir progressivement un esprit de coopération et une plus grande responsabilité. Cette nouvelle tendance s'est développée en liaison ou conjointement à la recrudescence des ONG en Haïti. Dans son Rapport annuel sur Haïti (décembre 1990), la Banque mondiale chiffrait entre 800 et 1500 les ONG haïtiennes et étrangères opérant dans le pays, alors qu'elles étaient évaluées, en 1987, à près de 262, dont 138 seraient d'affiliation religieuse [Mathurin et al., 1989:54]. Un grand nombre d'entre elles sont, aujourd'hui, membres d'une organisation bénévole : HAVA. Cette Association cherche non seulement à éviter le double emploi sur le terrain, mais aussi à promouvoir un développement ayant pour fondement le partenariat. Le maître mot, c'est des «approches de développement basées sur la participation» [Liaison, Vol.1, # 2, janvier 1990: 5].

Durant ces cinq dernières années notamment et malgré les pressions politiques, des efforts de développement ont commencé à investir timidement le «milieu rural profond», appelé encore «arrière-pays». Tout cela en rupture avec les perspectives traditionalistes, c'est-à-dire passant d'une approche «assistentialiste» à une perspective critique et politique. Ces efforts de développement ne sont pas par contre à l'abri de bien de faiblesses. L'opération du développement bute contre certains écueils, faisant en sorte que les résultats n'ont pas toujours été satisfaisants, voire suffisants pour produire des effets de décollage («*take off*»). En effet, si le drame de la paysannerie est théoriquement envisagé comme une situation de carence totale, provoquée par une multiplicité de causes, les efforts de développement des ONG sont très rarement des projets intégrés. Les réponses apportées jusqu'à présent, bien que plus satisfaisantes que celles de l'État, sont plutôt marginales que structurelles; donc ne sont pas parvenues à attaquer le mal jusque dans ses racines, voire à l'enrayer totalement.

De même, en faisant un usage abusif de l'«investissement humain» comme vecteur de participation, leur appui institutionnel ne devient qu'exceptionnelle, tout en étant réduit au minimum quand c'est le cas. Ces efforts, assortis d'un soutien logistique et financier en général modeste, sont en outre inégalement répartis dans le milieu rural et, par conséquent,

annihilés par les effets du croît effréné de la population. Enfin, les ONG n'arrivent pas encore à jouer le rôle de véritable moteur de progrès dans la paysannerie pour d'autres raisons qui tiennent à la fragilité de leur mode d'intervention comme structure externe. Leurs activités sont ainsi entravées, d'une part, par l'instabilité politique chronique du pays et, d'autre part, par la violence coercitive qu'exercent les pouvoirs publics, à travers leur structure pyramidale, sur la paysannerie.

En revanche, quelles sont aujourd'hui les conditions objectives de renforcement de ces efforts, susceptibles donc de sortir les paysans de cette agonie et d'amorcer des changements réels et durables ? C'est à cette question que nous allons essayer de répondre en partie, à travers l'analyse de «l'Expérience de Vallée», comme étude de cas à l'intérieur du mouvement d'organisations paysannes balbutiant.

**DEUXIÈME PARTIE**

*Étude de l'Expérience de Vallue*

## **GÉNÉRALITÉS: *présupposés théoriques et grille d'analyse***

Évaluer une expérience de développement rural communautaire revient en tout premier lieu à étudier l'interaction entre le projet et son milieu d'implantation. Ceci inclut, d'une part, des éléments socio-historiques et symboliques qui influencent le quotidien de la population; et, d'autre part, des données actuelles, comme les conditions environnementales, la situation démographique, les réseaux de relations sociales et de pouvoir de décisions, les logiques paysannes, les stratégies de survie, les valeurs du temps présent liées à de nouveaux besoins et à de nouvelles influences. C'est, dans l'ensemble, ce qui forme la charpente de l'écologie sociale ou de l'écosystème dans lequel se déroule le procès socio-culturel de production. Ces conditions dites objectives et subjectives constituent des forces d'auto-régulation du milieu, au sens où Pierre Gourou l'entend: «l'ensemble des moyens d'action d'un groupe sur lui-même et son environnement, ou face aux autres» [cité par P. Péliissier et G. Sautier; 1984:XII]. Dans ce cas, on comprend évidemment que le développement rural comme politique sociale n'est pas influencé seulement par des déterminants internes formant l'environnement immédiat d'un projet, mais également par des facteurs externes considérés «d'une part comme indépendants du milieu socio-économique (les structures de production), d'autre part comme échappant à la maîtrise directe du projet» [Jean-Michel YUNG, 1985:84].

Ces facteurs se classent à première vue comme des effets d'entraînement qui peuvent avoir des retombées positives ou négatives sur la santé du projet. Ces éléments exogènes, étant sur le plan structurel l'expression d'intérêts antagonistes, se réfèrent non seulement à la situation politique nationale et le système économique dominant, aux clôtures sociales par rapport aux valeurs alimentant ainsi les clivages entre ville et campagne, mais aussi aux système international (coopération et marché) qui se caractérise par une interdépendance

asymétrique. Cette problématique conceptuelle du développement rural est avant tout une question de politique stratégique inhérente au modèle de développement en général. Trois stratégies différentes de développement ont été jusqu'ici proposées, correspondant ainsi à des intérêts antagonistes:

1) l'intégration des pays en développement dans l'économie mondiale: Cette stratégie issue de l'analyse libérale est centrée sur l'exportation, la pénétration du marché intérieur par les capitaux étrangers et l'installation de filiales d'entreprises. Pour cela, le marché mondial doit être «libre», à l'abri de toute intervention de l'État. L'économie nationale est contrôlée pratiquement par le secteur privé et donc la croissance économique résultant de cette intégration ne profite qu'aux investisseurs des pays riches industrialisés et aux couches supérieures des pays en développement acquis aux intérêts et aux valeurs de l'Occident. En plus du renforcement de leur pouvoir d'achat, cette stratégie de développement augmente le pouvoir politique de ces dernières et contribue à une grande disparité sociale.

2) le Nouvel Ordre Économique International (NOEI): Cette stratégie rejoint la première, mais se différencie quant aux modalités de l'ordre économique international. L'intégration se fera avec d'autres règles du jeu, axées notamment sur les matières premières, les conduites des multinationales, l'aide au développement, les barrières douanières et les restrictions commerciales des pays riches, l'influence des pays pauvres dans les grandes institutions internationales comme la Banque mondiale, le FMI, l'ONU et d'autres organisations internationales. Enfin de compte, cette stratégie conduit presque qu'au même résultat, car ne mettant pas «en cause les structures sociales à l'intérieur des pays en développement. Les couches supérieures de ces pays préconisent le statu quo politique et social de leur propre pays» [R. H. Strahm; 1986: 196].

3) le développement endogène et le désengagement sélectif: Contrairement aux précédentes, cette stratégie met plutôt l'accent sur les forces internes des pays en développement et l'autonomie. Celle-ci ne signifie pas autarcie, mais «plutôt la création — par une protection adéquate contre les contraintes du marché mondial — d'un marché intérieur de biens de

consommation de masse, bon marché, satisfaisant en premier lieu les besoins essentiels de la population locale. La production alimentaire de base, pour le marché interne, a priorité absolue sur la production destinée au marché mondial... La modernisation n'est pas exclue, mais le choix des technologies sera fonction des possibilités économiques»[ibid].

Deux de ces stratégies influencent directement le développement rural, car la paysannerie étant dans la plupart des pays du Tiers monde l'un des plus puissants piliers ou le poumon de l'économie nationale. Pour certains, le développement rural doit concourir à l'intégration<sup>17</sup> de la paysannerie à l'économie nationale (qui est elle-même intégrée à l'économie mondiale), tandis que pour d'autres il doit déboucher sur des conditions auto-soutenues ou encore viser à la satisfaction des besoins essentiels. En Haïti, les interventions en développement rural peuvent se classer en plusieurs types:

- type I** : des interventions visant à la satisfaction des besoins fondamentaux de la population défavorisée;
- type II** : des interventions concourant à l'amélioration des conditions de vie en milieu rural sur le plan socio-économique;
- type III** : des interventions concourant à l'augmentation du niveau de contrôle et du pouvoir de décision des paysans sur le plan social et économique;
- type IV** : des interventions visant au changement dans les structures économique, sociale et politique et [au] renforcement de la position des paysans...[Mathurin et al.; 1989: 66-73].

---

3. L'approche intégrationniste a été soutenue en particulier par la Banque mondiale dans une optique de croissance malheureusement trop axée sur les besoins individuels solvables; tandis l'autre privilégiant un développement auto-entretenu ("self-sustained") est surtout compatible avec les démarches de l'Équipe spéciale du CAC des Nations unies sur le développement rural [FAO; 1987: 26, 27]. Celle-ci met l'accent sur l'"autoconscience collective" et voit le développement réel ou humain comme la libération de l'esprit d'initiative des pauvres. Les deux stratégies visent en général à l'amélioration des conditions sociale et économique des paysans. Cependant leur différence est que dans le premier cas il est fort probable que la maîtrise des actions échappent aux paysans qui deviennent tout simplement des objets de développement, voire des victimes d'un système de croissance dont les fruits sont très souvent inégalement réparti. Dans le second cas, il s'agit plutôt d'un processus où le paysan devient sujet créateur du changement et, grâce à des outils d'analyse sociale et de gestion, acquiert progressivement un savoir-faire ou des moyens fonctionnels susceptibles de déboucher sur l'autonomie.

Cependant, Mathurin et *al.* ont noté que malgré les différences dans l'analyse de la réalité et dans la conception du développement, les interventions sur le terrain sont à peu près semblables pour les quatre tendances et le degré de dépendance par rapport à l'extérieur est aussi important. Notons aussi que cette typologie recoupe celle de David C. Korten (1986), répartie plutôt en 3 catégories ou styles d'intervention:

- style "assistencialiste" (relief and welfare);
- style prônant le développement communautaire et les coopérations (self-help);
- style prônant le développement participatif (participations development).

Pour nous, le développement rural communautaire est avant tout un projet de société dynamique dans le temps et dans l'espace. Il consiste pour chacun à puiser dans son système de référence les matériaux pertinents ou utiles. Notre point de vue se place dans un courant de pensée qui ne se contente pas d'une simple inclusion d'objectifs sociologiques, et selon lequel «le développement n'a de sens que s'il est endogène, centré sur l'homme, multidimensionnel, intégré et interdisciplinaire, et s'il implique une prise de conscience préalable de la spécificité culturelle des populations intéressées, c'est-à-dire l'affirmation de leur identité culturelle» [cité par R.P. Misra, 1983:147]. On est donc aux antipodes de la conception unilatérale mécaniciste ou économiciste du développement. C'est plutôt la reconnaissance d'une démarche interdisciplinaire, où les problèmes sociaux et les relations sociales comptent tout autant que les questions économiques.

Pour ainsi dire, le développement rural communautaire trouve sa consistance dans l'articulation des différents éléments formant l'armature structuro-fonctionnelle d'une société pour atteindre des objectifs de productivité, de croissance, d'amélioration de la qualité de vie et de la capacité organisationnelle ou d'auto-gestion de la population. Par conséquent, il est avant tout et davantage une entreprise humaine qu'un ensemble de moyens reliés à des fins. Comme politique sociale, il doit non seulement saisir la réalité dans sa profondeur plurielle ou multifonctionnalité, mais également rendre les acteurs-bénéficiaires maîtres de ce qu'ils font, grâce à leur savoir-faire, leurs habiletés techniques et leur appréciation

critique. C'est là qu'intervient la méthode conscientisante du développement endogène que Paulo Freire considère comme la poutre de son projet d'éducation libératrice, car incluant «une dénonciation des situations d'aliénation et l'annonce de la capacité créatrice de tout homme, de tout groupe à maîtriser son propre devenir» [C. Humbert, 1982: 15].

Cette dynamique sociale n'est qu'un sous-produit de la participation qui «n'est pas seulement la condition fondamentale de toute action de développement pris dans son aspect opérationnel mais sa finalité même, parce qu'elle constitue le garant de la diversité des styles de développement adaptés au contexte propre à chaque société, chaque communauté. Loin d'être une technique qui permettrait de rentabiliser certains projets de développement ou de les faire exécuter par la population sans faire appel aux ressources financières extérieures ou étatiques, la participation est avant tout *un processus social par lequel le projet de développement s'enracine dans le milieu touché et s'imprègne des valeurs spécifiques de ce milieu (c'est nous qui soulignons)*» [Pham Nhu Hô; op. cit.; p. 56].

En dernière analyse, le développement rural communautaire signifie pour nous un processus de changement itératif et durable dans les structures socio-économique, politique et mentale, permettant de relever le pouvoir d'achat et le bien-être social des paysans, de les sortir de leur isolement et de les faire participer activement à la vie nationale, en vue de minimiser les phénomènes de percolation dus à un niveau excessif d'injustices sociales. Bref, sa finalité consiste en une redistribution des «fruits de la croissance» et du «pouvoir politique», susceptible de renforcer la société civile face au bloc historique constitué autour de l'État. Compte tenu en particulier de l'hostilité de ce bloc, le noeud gordien du problème est de savoir aussi comment négocier efficacement ce nouveau contrat social qui revitalise la paysannerie et réhabilite en même temps le pouvoir de la société civile ?

Fort de ces considérations théoriques générales et pour les besoins de l'analyse, nous allons retenir dans cette évaluation de type quantitatif et qualitatif les indicateurs suivants:

**1. indicateurs organisationnels et de participation de groupe au projet :**

- a) pourcentage de paysans interrogés, vivant dans la zone du projet, pouvant identifier au moins une activité de l'Association;
- b) pourcentage de paysans interrogés, vivant dans la zone du projet, satisfaits du fonctionnement et des activités de l'Association;
- c) pourcentage de paysans interrogés, vivant dans la zone du projet, ayant une perception d'appartenance à cette expérience et d'utilité de celle-ci pour eux et le devenir de leur communauté ou de la zone ;
- d) nombre d'activités entreprises;
- e) nombre de groupes de base formés dans le cadre du projet;
- f) perception des avantages (et des inconvénients) tirés par les bénéficiaires appartenant à divers groupes socio-économiques :
  - qui profite le plus ?
  - de quelle manière (directement et indirectement) ?

**2. indicateurs des approches et des outils utilisés et changements observés:**

- a) structure de direction et capacité de gestion ou institutionnelle;
- b) réalisations ou résultats obtenus jusqu'ici par rapport aux objectifs de développement et aux attentes de la population;
- c) modes d'intervention: mise en oeuvre et modes d'accès aux services;

d) impact sur la population et le milieu: c'est-à-dire ce que le projet a changé ou modifié dans la situation socio-économique de la population :

- dans quel sens (positif ou négatif) ?
- dans quel(s) domaine(s) spécifique(s) ?
- pourquoi (relations causales) ?

En effet, faisons remarquer qu'il ne s'agit pas d'une évaluation foncièrement structurelle faisant intervenir des mesures économétriques systématiques quant aux revenus (PNB) et dépenses annuelles ainsi que des mesures anthropométriques relativement à la santé et à l'éducation. Plusieurs raisons expliquent ce fait. D'abord, nous sommes en présence d'une expérience très jeune où ces genres de données sont particulièrement rares. De plus, dans cette population en majorité analphabète la constitution de ces types de données est sinon extérieure à ses priorités du moins ignorée de ses expériences sociales. Enfin, le temps dont nous avons disposé pour faire ce travail ne nous a pas permis de pousser plus loin cette analyse et, par conséquent, de nous fixer un tel objectif. Si, sur le plan méthodologique, ces contraintes imposent des limites à ce travail, elles n'affectent cependant aucunement sa portée scientifique et utilitaire. Ceci dit, dans cette deuxième partie nous trouverons :

- un chapitre consacré au milieu d'implantation du projet: Vallue;
- un chapitre réservé à l'évaluation proprement dite de l'expérience.

## CHAPITRE III

### LES CONDITIONS DE VIE A VALLUE

#### *III.a. Arrière-plan physique et historique*

Vallue est l'une des plus grandes habitations<sup>18</sup> de la 12ème section rurale de Petit-Goâve. Elle est bornée au nord par les habitations Coulon, Florquette et Bois-jeancy. A l'est, par des habitations des Ie et IIe sections rurales de Tête-à-Boeuf (Grand-Goâve). Au sud, par l'habitation Dentiste et à l'ouest par les habitations Durissy et Bourdeau (voir la carte, page 53). A l'intérieur de cette géographie, son relief se caractérise par des dénivellations très marquées faisant varier l'altitude de 700 à 1100 mètres au-dessus du niveau de la mer. La température moyenne du milieu oscille entre 15° et 29° Celcius. Par sa position géographique, Vallue surplombe les deux villes avoisinantes sus-mentionnées, auxquelles elle est reliée par plusieurs sentiers. Aujourd'hui, on peut atteindre Vallue en véhicule grâce à une route carrossable qui débouche sur la Nationale #2, à partir de Tapion. Elle possède des vues très attrayantes sur la plaine de Léogane, le golfe de la Gonave et sur l'étang de Miragoâne.

---

<sup>18</sup>. Selon l'article 62 de la Constitution haïtienne de mars 1987, la section rurale (ou communale) est la plus petite unité administrative de la République. Une section rurale comprend à son tour plusieurs Habitations qui, en général, n'obéissent pas à des critères précis de délimitation. C'est en particulier le cas de Vallue qui, selon les «Vallois» (les paysans) et contrairement aux données de l'Institut Haïtien de Statistique, inclurait aussi Coulon, Florquet et Voûte-Vallue. Selon eux, ces habitations auraient été historiquement un seul domaine appartenant à un seul et même propriétaire : Jean-Jacques Vallue. C'est un point qui reste à éclaircir bien que l'intérêt aujourd'hui soit plutôt d'ordre historique qu'administratif. Toutefois, ce qui est indéniable ce sont les liens qui marquèrent dans le passé les activités de ce milieu. Notons que les différents vestiges mentionnés plus loin sont aussi visibles aujourd'hui à Voûte-Vallue, renforçant davantage les témoignages des paysans en plus du rapprochement des noms que l'on retrouve dans le tracé officiel.

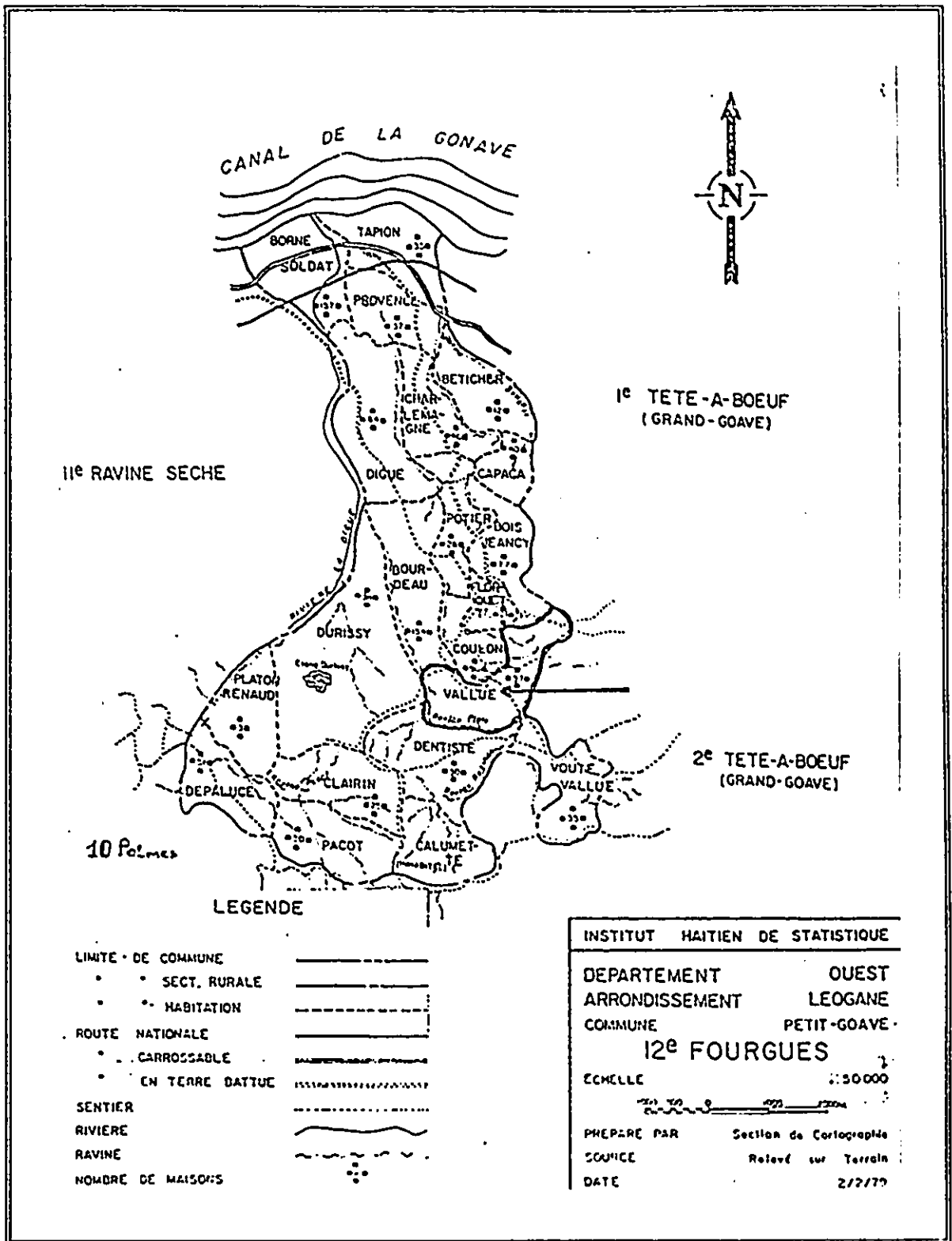


Fig. 3: localisation géographique micro-régionale de Vallée

Vallue aurait hérité son nom d'un ancien grand propriétaire foncier : Jean-Jacques Vallue. Ce dernier aurait épousé Marie Michèle, fille de Laviolette<sup>19</sup>. De cette union matrimoniale seraient nés quatre enfants: Lise, Jeanne, Mizna, Noëlmise. Leurs descendants forment, en grande partie aujourd'hui, les différentes familles de la population de Vallue. Par ailleurs, la toponymie des différentes localités de Vallue serait associée au fait qu'on attribuait aux grandes propriétés de l'époque, d'une grandeur d'au moins 10 carreaux de terre, le nom du propriétaire. Les noms des lieux dépendaient aussi d'autres critères, comme les particularités de la végétation et/ou la qualité de la terre («*Nan Bontè*» = à «Bonne Terre»), de son utilisation et/ou de sa dimension («*Basen chwal*» = lieu d'abreuvement d'animaux; «*Tiplas*» = «Petite Place»; «*Granplas*» = «Grande Place»). Ces derniers étaient surtout des espaces utilisés pour moudre et faire sécher le café<sup>20</sup> qui était jusqu'à très récemment la principale culture de Vallue. Les vestiges du passé attestant ces activités sont les ruines de murs, de béton de séchage, les semelles de fondation de maison qu'on retrouve en maints endroits à Vallue.

### III.b. *Vallue dans le contexte régional*

Durant ces derniers temps, la région est devenue dans les stratégies de développement une référence ou unité opérationnelle de base. Ce n'est plus simplement une entité géographique et spatiale; mais aussi une réalité économique et socio-culturelle de production permettant plus ou moins de saisir à l'intérieur de l'écologie sociale des éléments de structuration utiles dans la planification et la prise de décision. Ici, notre intérêt immédiat n'embrasse pas pleinement la réalité d'un tel concept, déjà difficile à cerner eu égard à sa plasticité. Il se réduit plutôt à une synopsis micro-régionale : Vallue

---

<sup>19</sup>. Selon les vieux interrogés, Laviolette aurait été lui aussi un grand propriétaire foncier à Vallue.

<sup>20</sup> A cette époque où la culture du café florissait, on utilisait en général le «*kannot*» pour le piler. Cet instrument artisanal avait la forme d'une pirogue et une dimension pouvant atteindre 5 à 6 mètres de long sur 1 à 2 mètres de large. C'est pourquoi il était possible de mettre jusqu'à 15 personnes dans un même «*kannot*» pour piler le café.

et les habitations périphériques apparues sur la carte. Cette délimitation répond avant tout à la nécessité de définir au préalable un cadre analytique compatible avec l'aire d'intervention de l'Association, objet de notre évaluation au chapitre suivant.

Vallue partage avec ces habitations voisines plusieurs points communs : une dépendance des populations vis-à-vis des centres urbains ou des structures urbaines pour la plupart de leurs besoins; un relief accidenté et les mêmes contraintes météorologiques; une occupation très dispersée du milieu; une utilisation des mêmes matériaux pour la construction des maisons et une architecture plus ou moins uniforme; une exploitation foncière très morcellée; des moyens de transport similaires (à tête et à dos d'animaux); un même système d'exploitation agricole et d'organisation du travail; les mêmes pratiques religieuses et les mêmes rites funèbres; un costume et un train de vie simples.

Ces paysans sont liés aussi par d'autres valeurs sociales, comme des relations familiales ou matrimoniales, le marché communautaire, les jardins, l'église et le combat de coq nécessitant un va-et-vient constant d'une habitation à l'autre. Ce sont en outre des chansons satiriques faisant du chanteur (le «*sanba*») un personnage très utile dans les «*rara*» (carnaval populaire des paysans), les «*konbit*» (nom générique des différentes organisations traditionnelles de travail de la terre) ou encore dans les veillées funéraires et autres. Les guérisseurs traditionnels, les sages-femmes, les gens aisés ont un statut social tout aussi important que le chef de police rurale. C'est la hiérarchie du pouvoir politique et de consultation à l'instar de l'autorité du patriarche au sein de la famille rurale traditionnelle.

Dans l'ensemble, il s'agit d'une micro-région caractérisée par une structure plus ou moins homogène. Ces habitations font face aux mêmes problèmes socio-économiques. Malgré tout, de nombreux paysans reconnaissent que la situation est plus favorable à Vallue, en particulier sur le plan de la formation et de l'organisation de la population. En d'autres termes, parallèlement aux différents points de recoupement sus-mentionnés, Vallue possède ses propres particularités structurelles qui nous serviront de fil conducteur dans l'analyse socio-ethnographique qui suit.

### III.c. Structure de la population

Un recensement effectué par l'Association des Paysans de Vallée (A.P.V.), en septembre 1987, a chiffré la population à 2000 habitants environ. Cependant, en comparant ces données avec les résultats d'une enquête réalisée en décembre 1991 par cette institution sur un échantillon de 3 des localités couvertes par le recensement, on s'aperçoit que l'évolution de la population est révisée à la baisse.

**TABLEAU III : Évolution de la population de 1987 à 1991**  
(Tableau reconstitué à partir des données de l'A.P.V.<sup>21</sup>)

ANNÉES X LOCALITÉS OU QUARTIERS	GRANPLAS	MALFINI	TIPLAS	PTON	RIVYEPLAT	TOTAL	H.ÉCH	F.ÉCH
RECENSEMENT 1987	355	404	420	428	384	2000	673	568
ENQ. SUR 3 ÉCHANTILLONS EN 1991		371	370	424			597	577
ÉCART CONSTATE ?		-33	-50	-4			-76	-11

Notons que cette situation paraît affecter davantage la population masculine, dans un rapport de 1 à 7 en moyenne. Faute de données plus étayées, il nous est malheureusement impossible de confirmer cette nouvelle tendance, ni de faire ressortir les facteurs qui l'expliquent. De plus, bien que notre recherche nous fournisse des éléments de réponse sur des facteurs de l'exode rural, ils ne constituent pas *sui generis* des preuves irréfutables ou suffisantes d'explication d'un tel fait social qui peut tout aussi bien dépendre d'autres indicateurs, comme le taux de natalité et de mortalité. Or, il n'y a pas de relevé systématique, voire de simple registre local sur ces faits. Avec un nouveau recensement, on serait mieux en mesure de trancher cette question.

Par contre, cette situation n'affecte aucunement notre enquête qui s'adresse en particulier à la population de chefs de famille. De même, il demeure possible d'analyser dans notre description du milieu d'autres aspects plus ou moins stables de la structure de la population; cela, en référence à notre échantillon. Dans 46,7% des 60 cas de notre

<sup>21</sup>. A.P.V. Programme pilote de développement; 1988 (pp.4)

échantillon, le nombre d'occupants par unité domestique varie le plus souvent entre 5 et 7 personnes. D'où une moyenne de 6 membres par famille. Ce qui concorde parfaitement avec celle établie, pour l'ensemble de la population, par l'A.P.V. dans ses deux recherches. En outre, notre enquête nous a permis de constater que cette moyenne se retrouve surtout sous un toit dont le chef de famille est un homme (60,0%). Tandis que dans les familles où prédomine une composante de 2 à 4 personnes (soit 36,7%), les femmes comme chefs de famille sont présentes dans une proportion plus élevée de 50,0% contre 23,3% chez les hommes (voir en annexe: Tableau XVIII). Ces gens vivent pour la plupart dans des familles biparentales qui représentent 70,0%. Les familles monoparentales sont minoritaires à 30,0%. Elles sont surtout dirigées par des femmes, contrairement aux familles biparentales où les hommes représentent 96,7% et les femmes 43,4%.

**TABLEAU IV : Composition de la population des 60 cas étudiés selon l'âge et le sexe**

GROUPE D'ÂGE	TOTAL H + F	%	NBRE H/TOTAL	%	NBRE F/TOTAL	%
MOINS DE 11 ANS	108	35,41	47	43,52	61	56,48
11 À 20 ANS	52	17,05	35	67,31	17	32,69
21 À 30 ANS	34	11,15	20	58,82	14	41,18
31 À 40 ANS	31	10,16	13	41,94	18	58,06
41 À 50 ANS	29	9,51	11	37,93	18	62,07
51 À 60 ANS	9	2,95	5	55,56	4	44,44
61 ANS ET PLUS	42	13,77	21	50,00	21	50,00
TOTAL	305	100,00	152	49,84	153	50,16

C'est dans l'ensemble une population relativement jeune; car ceux ayant 30 ans au plus totalisent 63,61% environ. Le groupe de 31 à 60 ans représente 22,62% tandis que ceux ayant 61 ans et plus ne s'élèvent qu'à 13,77%. Si par définition et en référence aux critères de l'UNESCO, l'on considère comme étant analphabète tout individu d'au moins 14 ans ne sachant ni lire ni écrire, le taux d'analphabétisme de la population se chiffre à 52,29%. Cette situation frappe surtout les gens âgés d'au moins 32 ans. Sur le nombre total d'individus illettrés dans les 60 familles, pour la catégorie d'âge de 14 ans et plus, ils

représentent 79,82%. Ce qui laisse entrevoir que la fréquentation de l'école serait une initiative tout à fait récente, dans laquelle la population souhaite donner une nouvelle dynamique à son existence.

Autrement dit, au fur et à mesure que l'on remonte dans le temps, le taux d'analphabétisme est plus élevé, comme on verra plus loin pour les chefs de familles. Dans ces conditions, l'intérêt pour l'école aurait vraisemblablement découlé d'un contact plus fréquent avec le centre urbain. Si l'occupation américaine (1915 - 1934) a été le point de départ de la rupture de l'isolement des sociétés villageoises en Haïti, à Vallée jusque vers les années 1940, ce contact a été encore très limité. Les femmes qui allaient au marché visitaient plus souvent la ville que les hommes dont la présence n'y était qu'exceptionnelle: visite au notaire, à l'officier d'État civil ou au curé. Selon les paysans, jusque vers les années 1930, il n'y avait que deux personnes qui savaient lire plus ou moins bien dans le milieu. C'était Seli et André Faustin. Pour déchiffrer tout document ou pour écrire une lettre, c'était à eux que les paysans se référaient. Certains parents envoyaient leurs enfants chez eux prendre des leçons.

D'une manière générale, le niveau d'instruction de la population est très bas. Dans notre échantillon, le nombre le plus élevé de paysans instruits de moins de 32 ans (soit 17,70%) n'a qu'un niveau d'instruction compris entre sixième et cinquième primaires. Cela peut être attribué au fait que les enfants ne commencent à fréquenter l'école que tardivement. Une mère a rapporté ceci:

«ils (les enfants) ne peuvent pas aller à l'école à l'âge de 4 ou 5 ans. Si à l'âge de 6 ou 7 ans, ils peuvent faire plus ou moins la route, un autre problème surgit. A force de courir pour ne pas être en retard, ils vomissent ce qu'ils ont pris avant de partir...».

Faute d'établissement scolaire à Vallée, ils ne peuvent y aller plus tôt. Non seulement ils doivent parcourir plusieurs kilomètres à pied dans des conditions les plus pénibles, mais aussi, eu égard à des schèmes de valeurs locales, les parents craignent

souvent pour leur vie en plus des problèmes d'ordre économique et domestique qui atrophient parfois leur motivation. De plus, pour mieux comprendre ce handicap, il faut aussi se rappeler que très tôt les enfants participent aux activités domestiques et économiques de la famille. Leur absence est souvent difficilement vécue par les parents, de telle sorte, qu'à leur retour de l'école, ils ont beaucoup de choses à faire. Ce qui les empêche d'apprendre leurs leçons ou de faire leurs devoirs. Leur rendement se trouve donc compromis, d'autant plus que la plupart d'entre eux sont mal nourris. L'école, étant de plus un univers coupé de leur réalité quotidienne, ne leur fournit qu'une formation biaisée qui fait le plus souvent d'eux des candidats potentiels aux «jeux de hasard» et à l'exode rural.

**TABLEAU V : Composition socio-démographique des familles étudiées selon l'âge et le niveau d'instruction**

NIVEAU D'INSTRUCTION	H/F: 0 À 5 ANS	H + F: 6 À 13 ANS	H + F: 14 ANS ET PLUS	TOTAL (H/F)
AUCUNE ACTIVITÉ SCOLAIRE	49	10 + 17 = 27	49 + 65 = 114	190
PRÉ-SCOLAIRE: STBV	11	.	.	11
ALPHABÉTISÉ	.	.	14 + 3 = 17	17
ENF. I - ENF. II	.	12 + 18 = 30	10 + 6 = 16	46
PREP. I - PREP. II	.	1 + 2 = 3	6 + 2 = 8	11
ELM I - ELM. II	.	2 + 1 = 3	9 + 3 = 12	15
MOYEN I - C.E.P.	.	.	11 + 3 = 14	14
6 <sup>ème</sup> SEC. - 4 <sup>ème</sup> SEC.	.	.	0 + 1 = 1	1
TOTAL	60	25 + 38 = 63	96 + 85 = 182	305

Les parents qui sont plus ou moins aisés, en particulier ceux qui s'intéressent beaucoup à l'instruction de leurs enfants, les envoient séjourner en ville. Pour cela, divers moyens sont souvent utilisés: soit qu'ils les confient à un ami qui peut être le parrain ou la marraine, un spéculateur, un commerçant ou toute autre personne avec laquelle ils ont une quelconque relation; soit qu'ils leur louent ou leur construisent une maison en ville. Dans ce cas, c'est une figure féminine, — la mère, la grande soeur ou une servante, — qui fait le déplacement pour prendre soin d'eux. L'approvisionnement se fait ordinairement tous les

samedis à tête ou à dos d'animaux, mais parfois le dimanche quand les enfants retournent en ville après avoir passé la fin de semaine en compagnie de leurs parents. Ces enfants n'atteignent en général que le Moyen II comme on peut le voir dans le tableau précédent. Mais rares sont ceux qui y parviennent. En suivant la logique de ce tableau, il est indiqué que pour chaque 3 enfants qui sont en classes débutantes un seul aura la chance d'atteindre le Moyen I ou le Moyen II.

La précarité des moyens des parents, en plus des problèmes sus-mentionnés, les empêche de pousser plus loin les enfants. On connaît alors les conséquences d'une telle rupture sur l'avenir de ces derniers. D'une part, inquiétés par la monotonie de la vie à la campagne et par l'impossibilité d'y satisfaire leur désir; d'autre part, terrorisés par les préjugés sociaux de toutes sortes faisant du paysan un «gros orteil = un être inférieur», la plupart d'entre eux préfèrent rester en ville, tout en faisant des va-et-vient à la campagne, et s'orientent pour un laps de temps vers un petit métier, — les filles en particulier vers l'économie domestique, — d'ailleurs sans grande conviction d'en tirer profit à l'avenir. Pour le reste, il arrive que certains retournent définitivement à la campagne travailler la terre avec leurs parents, tandis que d'autres émigrent tout simplement à la Capitale pour construire leur avenir.

Rares en effet sont les parents qui font exception à cette règle, et donc qui se sacrifient pour permettre à leurs enfants d'atteindre un niveau de formation plus élevé, voire jusqu'à l'université. Ces cas marginaux ne touchent en général qu'un ou deux des enfants par famille. Aujourd'hui, ce sont ces jeunes qui constituent le noyau de ressources humaines<sup>22</sup> de l'Association des Paysans de Vallée (A.P.V.).

---

<sup>22</sup>. Pour plus de précision, voir au chapitre IV (section IV.b. Structure organisationnelle et Tableau XI)

### III.d. *Profil de l'habitat familial*

L'habitat familial à Vallue, tout comme ailleurs dans le milieu rural en Haïti, se définit en général comme un espace inséparable du jardin, où se déroulent les activités agricoles, et de la circulation des animaux domestiques. C'est pourquoi à côté de la maison familiale, il est courant de trouver non seulement d'autres petites maisons servant de dépôt et/ou de cuisine, mais aussi à quelques mètres de distance, des points d'élevage d'animaux. L'habitat familial comprend un «*douvan pòt*», petite cour en terre battue ou en béton dont l'importance est significative dans les opérations de séchage et aussi dans différentes circonstances comme la mort, le mariage, la danse et dans d'autres cérémonies communautaires d'envergure. Dans la plupart des cas, il n'existe pas aujourd'hui de béton de séchage dans la cour familiale à Vallue. Ceci était pourtant fortement requis par le passé, quand la culture de café y était la principale activité agricole. Car, quelqu'un qui se faisait prendre par un agent agricole en train de faire sécher son café sur le sol était sanctionné par une amende: la «*kontravansyon*» dans le langage paysan.

Les toits des maisons sont pour la plupart en tôle (72,88%) et le reste en chaume. Deux styles architecturaux prédominent: les toits «*an lon*» (ou «*kay an lon*» = toit de maison recouvert sur deux façades ou côtés, soit 72,88%) et ceux «*an koup*» (ou «*kay an koup*» = toit de maison recouvert en général sur quatre façades ou côtés, soit 23,72%). Deux autres styles marginaux, — toits «*an gogo*» (en cône) et «*kay a tè*» (ajoupa) — ne représentent dans notre échantillon que 1,7% chacun. Les maisons d'une à deux pièces sont majoritaires à 66,7% et sont dirigées par les femmes à 76,7% comparativement aux hommes (56,7%). Tandis que dans les maisons ayant plus de deux pièces, c'est la tendance inverse qui est observée. Sur 33,3% de ces maisons, les hommes représentent 43,3% et les femmes 23,3%.

En général, les murs des maisons sont en terre («*klise*»/«*bouzye*» = panneaux en lattes et agglomérés à la terre, soit 85,96%). Ces maisons sont moins résistantes. Celles qui ont les murs plus solides, c'est-à-dire fait en roche, représentent seulement 14,04%. Elles

appartiennent le plus souvent à des hommes chefs de famille, puisque dans notre échantillon aucune femme n'a été signalée. Par contre, dans le premier cas, elles sont plus représentatives que les hommes avec un écart de près de 30,0%. Les murs des maisons sont blanchis à la chaux. L'usage de la peinture est notamment réservé à la façade de la maison; témoignage virtuel du goût de la propreté et de l'esthétique qui sommeillent en eux, outre l'hospitalité qui est une de leurs idiosyncrasies. L'aménagement intérieur de la maison varie évidemment d'un foyer à l'autre, mais il est en général réduit au strict minimum: table, lit, chaise, vaisselier ou dressoir. Ces meubles en bois sont pour la plupart de fabrication locale, bien que de nos jours, dans certaines maisons, on y trouve aussi des meubles en fer forgé et d'autres de style plus élaboré venus d'ailleurs.

Dans l'espace d'habitation familiale, la tendance à placer la cuisine à l'avant de la maison prédomine à 60,0%. Pour le reste, il est de plus en plus fréquent qu'elle se trouve à côté de la maison (35,0%) plutôt qu'à l'arrière (5,0%). L'aspect pratique de cette disposition se comprend en partie par le fait qu'en temps de pluie il est difficile de s'aventurer dans la boue pour prendre ou déposer quelque chose dans la maison, en particulier dans le salon qui sert en même temps de salle à manger. De plus, l'existence de latrines dans l'habitat familial représente 61,7%. Ce qui est tout à fait encourageant dans un milieu où les conditions sanitaires et hygiéniques sont déplorables. Cependant, il ne s'agit dans la plupart des cas que tout simplement d'un trou fouillé et exposé en pleine nature à quelques mètres de distance de la maison et/ou de la cuisine. L'accès à un poste-radio reste très faible, soit 20,0%, ainsi qu'à l'eau potable, 36,7%.

Somme toute, l'apparence de la maison, — son état physique et l'aménagement intérieur. — constitue un indicateur de premier ordre du statut social ou plutôt des possibilités d'une famille. Dans une auto-évaluation, 8,33% des répondants, en particulier des hommes, ont déclaré appartenir au groupe social le plus aisé de Vallue; tandis que 51,67% se rangent dans la couche intermédiaire et 40,0% dans la couche inférieure. Ce qui concorde parfaitement avec la tendance qui se dégage de l'ensemble de leurs réponses sur d'autres points. Ce qui prouve que les familles ont une idée assez claire de leur situation.

### III.e. *Profil du chef de famille et organisation sociale*

En Haïti et singulièrement en milieu rural, les dimensions de la famille traditionnelle débordent le cadre d'une unité nucléaire. Toutefois, cette tendance commence à s'éroder et à évoluer progressivement vers une forme de solidarité qui met l'accent sur le noyau social constitué à l'intérieur de l'espace physique du logement. Les chercheurs<sup>23</sup> en sciences sociales en Haïti reconnaissent ce fait. Dans cette optique, De Ronceray [1979: 8] a parlé de «résidence néolocale» tout en ayant soin de souligner qu'on pourrait, à la rigueur, parler d'un système mixte étroitement associé à la famille étendue.

En d'autres termes, le sens de la famille étendue n'a pas disparu complètement. Mais, dans le processus de socialisation, elle a de nos jours un effet beaucoup plus ponctuel que quotidien contrairement au passé. C'est surtout à l'occasion d'un évènement important, comme le partage d'un droit foncier, d'une cérémonie religieuse (prière, danse, mariage), et parfois à l'occasion d'un cas de maladie ou de mortalité que la famille élargie se manifeste dans le sens d'une grande solidarité clanique, cette organisation originelle dont parle Paul Moral [1978: 170] en référence aux survivances africaines. Comme on le verra plus loin, cette mutation est étroitement liée à la métamorphose du «*lakou*» (la cour), à la multiplication des liens matrimoniaux et de la population.

La famille s'émiette et s'isole progressivement comme une entité plus ou moins indépendante, expression de sa nouvelle condition sociale de survie ou de subsistance. C'est pourquoi nous nous intéressons plus particulièrement ici à ceux qui vivent en permanence à Vallue et aux groupes restreints de vie commune appelés «*unité domestique*». Notre définition de la famille est alors: l'ensemble des personnes des deux sexes faisant partie en permanence d'une unité domestique délimitée par le logement, quels que soient leurs liens de

---

<sup>23</sup> . voir à ce sujet les travaux de recherche de Legrand Bijoux, de Jean-Baptiste Romain, de Paul Moral, de Hubert De Ronceray, de Rémy Bastien... sur le paysan haïtien. Cette question est abordée plus en détail à la section 3.b de ce chapitre.

parenté, partageant à peu près les mêmes activités et dépendant de la même autorité, des mêmes ressources pour leur subsistance. Par là, le chef de famille se réfère à la personne qui, au sein de l'unité domestique et indépendamment de l'ampleur de ses attributions quotidiennes, concentre et exerce le plus de pouvoir sur tous les autres membres, soit par des fonctions de protection ou de représentation, soit par des fonctions de consultation ou de simple avis. C'est donc une autorité basée avant tout sur un pouvoir moral et dont la légitimité reste fondamentale dans la vie des membres de l'unité domestique.

Notons que dans une famille biparentale c'est en général l'homme qui est le chef de famille. Il peut arriver cependant qu'une femme remplisse elle aussi le rôle de chef de famille, dans le cas où elle occupe la place de deuxième femme («*fanm deyo*»). Celle-ci a, en général, un statut inférieur par rapport à la «*fanm kay*» qui est la femme principale du mari ou du concubin. Dans ce cas bien précis, le droit à la décision est partagé. Mais, dans une famille de type matrifocal soit à cause du décès du mari ou de son infirmité, soit à la suite d'une rupture des liens matrimoniaux, la femme est automatiquement chef de famille. Il est en outre utile de rappeler cette distinction sociologique et dialectique que les paysans établissent entre chef de famille et responsable de la maison. Pour eux, c'est la femme qui est responsable de la maison, en ce sens que c'est elle qui y est toujours présente, qui connaît la place de tout, qui prépare la nourriture, qui s'occupe des enfants et d'autres activités domestiques.

D'ailleurs, comme le souligne De ronceray [1979: 7], «le statut de père, d'époux ou de concubin s'accompagne habituellement d'un certain absentéisme manifeste et d'une faiblesse économique: ce qui entraîne comme conséquence immédiate l'hypertrophie du visage maternel au foyer». Les témoignages des femmes de Vallue et des habitations périphériques affiliées à l'A.P.V. convergent dans ce sens tout en ayant soin de faire remarquer que, fort de cette présence au foyer et de leur rôle de courroie de transmission des valeurs, c'est surtout à elles que se confient les enfants. Ils se sentent plus à l'aise avec elles pour exposer leurs problèmes et en trouver conjointement une solution. Bref, elles sont au centre de la vie familiale.

Le plaçage<sup>24</sup> est le caractère prédominant des liens matrimoniaux dans la communauté. Dans notre échantillon, il représente 46,7%. Les liens conjugaux contractés dans le mariage occupent le second plan avec 31,7%. Le reste (21,3%) est constitué de femmes chefs de famille qui n'ont pas de mari. La plupart des chefs de famille se déclarent catholiques (76,27%), dont plus de femmes que d'hommes. Ceux qui se disent vaudouisants sont minoritaires (8,47%) par rapport aux protestants qui représentent 15,26% de notre échantillon. Sur le plan éducatif, la plupart des chefs de famille sont analphabètes (80%). Cette situation est plus cruciale pour les femmes (96,7%) que pour les hommes (63,3%). Le reste ne dépasse pas en général le niveau d'alphabétisé. Les chefs de familles appartiennent en grande partie au groupe d'âge compris entre 31 et 50 ans (50,88%). Le deuxième groupe en importance, soit 42,10%, est constitué d'individus âgés d'au moins 51 ans; tandis que ceux ayant entre 25 et 30 ne représentent que 7,02%.

**TABLEAU VI : Nombre d'enfants procréés par chef de famille selon le sexe**

NBRE D'ENF. PROCRÉÉS	CHEFS F. (H+F)	%	HOMMES (C.F.)	%	FEMMES (C.F.)	%
AUCUN ENFANT	2	3,3	1	3,3	1	3,3
1 à 3 ENFANTS	8	13,3	5	16,7	3	10,0
4 à 6 ENFANTS	23	38,3	9	30,0	14	46,7
7 à 9 ENFANTS	14	23,3	8	26,7	6	20,0
10 ENFANTS ET PLUS	13	21,7	7	23,3	6	20,0
TOTAL	60	100,0	30	100,0	30	100,0

Dans la maison familiale, et en particulier dans une famille biparentale, les tâches domestiques sont partagées entre les deux sexes. En ce qui a trait aux soins de santé, de propreté ou d'hygiène et à l'éducation des enfants, c'est surtout la mère qui s'en occupe.

<sup>24</sup>. Le plaçage identifie tout lien matrimonial contracté en dehors du mariage. Ce type de lien est très courant en particulier dans le milieu rural en Haïti. Il se différencie du concubinage, – concept utilisé par les chercheurs en sciences sociales en Haïti pour parler de ce type de relation en milieu urbain, – par un certain absentéisme de l'homme dans ce dernier cas. Cependant, cette différencie est surtout dialectique; c'est-à-dire plus idéale que réelle.

Cet élément de socialisation est reconnu par 63,3% de nos répondants, mais appuyé dans une proportion plus élevée par les femmes (73,3%) que par les hommes (53,3%). Ceux qui pensent que ces tâches sont également remplies par les deux sexes s'élèvent à 35,0%. Mais, contrairement au premier cas, cette perception est plus poussée chez les hommes (43,3%) que chez les femmes (26,7%).

En revanche, c'est surtout dans les cas d'achat de meubles, de construction ou de réparation de la maison familiale d'une part; et, d'autre part, dans l'acquisition des ustensiles de cuisine et d'autres articles ménagers ainsi que dans la préparation de la nourriture, que la répartition des obligations familiales entre les deux sexes prend toute son importance. Dans le premier cas, cette responsabilité familiale incombe surtout aux Hommes et a été notée à 73,3% par nos répondants. Cette tendance a été reconnue à 100,0% par les hommes et à 46,7% par les femmes. Il est fort probable que les 26,7% des répondants qui attribuent cette responsabilité aux femmes soient surtout des chefs de famille monoparentale. Celle-ci représente dans notre échantillon 18 cas, dont 17 étant des femmes chefs de famille. Dans le second cas, c'est notamment la femme qui s'en occupe. Cette réalité a été reconnue à 96,7% par les hommes et à 100,0% par les femmes. Dans notre entretien semi-directif avec le groupe de femmes de l'A.P.V., celles-ci ont laissé entendre que:

«l'homme (le mari) se lève le matin, prend son café et part au travail. A son retour, il trouve que tout va bien à la maison. Il ne se doute de rien et tout le fardeau tombe sur les épaules de la femme qui va prendre un crédit pour nourrir la famille, soigner les enfants, les envoyer à l'école. Tout ce que nous (les femmes) faisons comme argent passe dans la survie de la famille.»

### III.f. *Structure de l'économie et système d'exploitation*

Les principales activités de la population sont l'agriculture et l'élevage. Le commerce vient en second plan. Les autres secteurs d'activités comme les petits métiers (charpenterie, scierie, maçonnerie, couture, broderie, autres travaux d'artisanat) et le métier de guérisseur sont sous-représentés. Ce qui peut bien vouloir dire que les petits métiers, non seulement sont exercés par un groupe très restreint, mais aussi constituent, comparativement aux précédentes, une source de revenus très marginale dans l'économie paysanne de Vallue.

Dans le domaine agricole en particulier, le rythme des travaux dépend en général des cycles de pluie. Faute de système d'irrigation, il n'y a que la rosée pour rafraîchir la végétation et humecter les terres lors de la saison sèche, de décembre à février et de juin à juillet. Les grandes saisons de plantation vont de février à août, tandis que la moisson se déroule de mai à janvier. Pour cultiver leurs terres, les Vallois s'organisent en petits groupes d'entraide: le coumbitisme<sup>25</sup>. Leurs principales techniques de travail consistent à défricher la terre, à nettoyer le sol en pratiquant le brûlis. Par exemple, quand on arrive dans le milieu en février et en juillet, on peut observer des nuages de fumée provenant des «*boukan*» (incinération des feuilles et des herbes rassemblées en un point) qui montent dans le ciel. Les procédés de plantation varient selon les moyens du cultivateur pour se procurer la main d'oeuvre en plus des composantes familiales, selon la topographie du lieu (jardin) et le type de culture. Ce sont notamment le piquage direct (sémis direct) et le labour à bras consistant à retourner la terre avec la pioche et la houe tout en faisant parfois des ceintures de protection avec des feuilles. Toutefois, il ne s'agit pas de véritables techniques de tranchée et de «murs secs» offrant une certaine efficacité contre l'érosion.

---

<sup>25</sup>. Les différentes associations de travail réunies sous cette appellation générique prennent selon l'heure de travail, la taille du groupe et sa structure surtout des noms spécifiques, comme : "*mera*" ou "*bout maten*", "*jounen*", "*kodon*" ou "*pay atè*". Le "*kounabè*" et le "*katbwa*" qui étaient des entités à musique à l'intérieur du "*kodon*" ne sont plus de mise aujourd'hui. Ces associations de travail sont dirigées par un gouverneur. C'est lui qu'on contacte pour toute demande de service, qui assure la cohésion au sein de son groupe et sanctionne tout comportement arbitraire. Il est coutume d'organiser le "*bare*" contre tout membre du groupe qui a abîmé ou détruit une plante quelconque au cours du travail dans un jardin. C'est en même temps l'occasion pour les membres du groupe de pouvoir manger aux frais de l'inculpé en travaillant pour lui, dans son champ ou ailleurs.

Dans l'ensemble, ils n'utilisent pas d'engrais, mais plutôt des fumiers comme fertilisants. Ils ignorent cependant les techniques de compostage et ne pratiquent pas non plus les techniques phytosanitaires pour combattre les maladies et les insectes qui s'attaquent à leurs plantes. L'outillage est rudimentaire. Il comprend en général la serpette, la pioche, la houe, la barre à mine, la machette, le «*louchèt*» (louchet). Il en est de même du système de stockage ou de conservation qui se fait traditionnellement sur les arbres, sur le «*galata*»/«*soud*» (plafond des maisons/cuisines), dans des Calebasses, des sacs, des barils et dans d'autres récipients. Les denrées agricoles conservées sont souvent attaquées par des insectes causant des pertes considérables. Pour combattre ces insectes, ils utilisent parfois le «*DDT*» et un autre produit qu'ils appellent «*kòlta*». En plus des insectes, les grains stockés sur les arbres sont exposés aux intempéries, aux oiseaux et aux voleurs. C'est pourquoi 91,7% des répondants sont favorables à l'idée d'utiliser un silo communautaire pour conserver leurs denrées.

Le système de culture est caractérisé par la polyculture vivrière; association basée selon le cas sur des liens de coexistence et d'assolement. Bref, il s'agit d'une agriculture intensive par accumulation de travail humain. On y cultive principalement les céréales (maïs, pois, petit-mil) et les tubercules (patate, manioc, igname). Vallée produit aussi de la canne à sucre, du café, des bananes et des fruits de toutes sortes dont les agrumes notamment. Toutefois, la canne à sucre et le café sont des cultures en voie de disparition à cause du manque de main d'oeuvre, de bois, de semence, de l'érosion et d'autres raisons liées aux vocations de la nouvelle génération. Les denrées agricoles sont surtout destinées à la consommation familiale. Une petite partie est vendue au marché, notamment au moment des récoltes. Notons que le marché local («*mache Vali*») a lieu tous les mardi et vendredi. Il s'opère selon un système de roulement permettant aux paysans de s'approvisionner dans d'autres marchés villageois et urbains avoisinants. Des femmes commerçantes appelées «*madanm-sara*» vont aussi vendre et s'approvisionner à Port-au-Prince. Parallèlement à sa fonction économique, le marché remplit aussi dans la vie des paysans un rôle social important. C'est souvent l'occasion de demander des nouvelles, de prendre avec un ami un verre

de tafia, une tasse de café ou de se partager une cigarette, de se faire de nouveaux amis ou de nouvelles connaissances, voire de découvrir l'âme soeur; donc l'occasion de se donner du bon temps et de demander des services.

Dans l'ensemble, il s'agit d'une population composée de travailleurs ou journaliers agricoles et de familles de cultivateurs produisant tout juste pour assurer leur subsistance. Bien que les terres possèdent encore une certaine potentialité, la production agricole accuse une baisse considérable que les paysans eux-mêmes reconnaissent pleinement. Durant les cinq dernières années, 85,0% des répondants ont estimé que la production agricole a régressé, contrairement à 10,0% pour qui elle est restée stable et à 5,0% qui considèrent qu'elle a augmenté. 88,3% des répondants ont déclaré avoir acheté au marché au cours de l'année des denrées agricoles qu'ils produisent dans leur jardin. Ce qui dénote évidemment une insuffisance de la production à couvrir le besoin alimentaire des familles. Ils attribuent, dans l'ensemble, cette baisse à des conditions pédologiques et climatiques défavorables. Les causes le plus souvent déclarées et par ordre croissant de fréquence sont notamment: l'acidité du sol (23,3%), maladie et insectes (36,7%), utilisation intensive des terres (36,7%), l'érosion (60,0%), les mauvaises saisons (88,3%).

Par mauvaise saison, il faut entendre des contraintes d'ordre naturel ou météorologique, comme le vent, la sécheresse, les cyclones. Les paysans ont connu jusqu'ici beaucoup de cyclones, dont les plus violents durant les 3 dernières décennies sont: Flora, Inès, Allen, David, Gilbert et d'autres dépressions tropicales de moindre envergure. Ces catastrophes naturelles ont déboisé considérablement le milieu, emporté les terres arables sur les pentes rapides vers la mer, accélérant ainsi l'érosion; elles ont détruit des maisons, de nombreuses têtes d'animaux et les cultures. Selon les paysans, avant ces bouleversements successifs, la terre avait un meilleur rendement. Il y avait de bonnes saisons. La pluie tombait à intervalles réguliers, tous les 8 à 15 jours. Quand il n'y avait pas beaucoup de pluie, il tombait suffisamment de rosée pour garder les terres fraîches et les plantes en bonne santé. Tout ce qu'on plantait poussait et produisait des fruits. D'après eux, c'était en quelque sorte l'âge d'or de l'agriculture. Les dégâts des cyclones ont considérablement

affecté l'équilibre de l'écosystème. Le déboisement en est un des signes manifestes. A ce propos, un paysan ajoute:

«La terre n'est plus couverte. Autrefois, on ne pouvait pas voir venir quelqu'un de loin. Aujourd'hui, c'est tout à fait le contraire. Les arbres sont détruits; la vie des paysans est détruite. Dans ce temps là, grâce à l'abondance des arbres de toutes sortes, on ne se souciait pas de manger avant de partir le matin travailler. Une tasse de thé ou de café était suffisante, car on savait qu'on pouvait se nourrir au champ de fruits ou de figue-bananes. Quand il fait chaud, on pouvait se reposer à l'ombre des arbres avant de reprendre les travaux...»

Toutefois, à côté des facteurs naturels s'ajoutent ceux dits humains. Le déboisement par l'action des hommes renforce les méfaits des cyclones. Auparavant, les paysans ne produisaient pas du charbon de bois pour la vente, tout comme il n'y avait pas de nombreuses maisons nécessitant une surutilisation du bois. Par exemple, en 1979 le relevé de l'Institut Haïtien de Statistique a noté l'existence de 97 maisons<sup>26</sup> à Vallée; tandis que dans son recensement de septembre 1987 l'A.P.V. en a dénombré près de 327. Nonobstant, cette nouvelle réalité découle de facteurs primaires dont le croît de la population et le processus de division successorale qui en résulte faisant augmenter les pressions sur les terres. L'utilisation intensive de celles-ci contribue à faire baisser leur rentabilité. Devenus de plus en plus incapables de faire face à leurs responsabilités quotidiennes, les paysans intensifient la pratique et la commercialisation du charbon de bois qui figure ainsi aujourd'hui comme l'une de leurs sources de revenus. Comme l'a dit un paysan: «il existe aujourd'hui une école *fè chabon*; c'est ce qui ruine le sol». Mais, un autre a fait remarquer que: «faire du charbon n'est pas une tâche facile. Celui qui s'y adonne le fait par nécessité. Il n' a pas d'autres moyens pour se nourrir. Il est donc obligé de le faire pour ne pas mourir de faim».

De plus, ils se voient obligés de vendre leurs bétails et surtout de négocier d'une façon ou d'une autre une partie de leur terre renforçant alors le processus d'émiettement.

---

<sup>26</sup>. Nous pensons cependant que le nombre était un peu plus élevé.

A cause de la pénurie et le morcellement progressif des terres, il n'est plus possible de pratiquer la jachère comme auparavant quand il y avait suffisamment de terre et moins d'habitants. Ce qui était en même temps favorable à l'élevage et au renouvellement de la potentialité nutritive du sol. Selon eux, il y avait des «*ak*» (grand espace boisé et rempli d'herbe, donc non utilisé pour l'agriculture). Alors, on pouvait faire paître longuement les animaux. Ceux-ci pouvaient s'abreuver sur place dans des sources qui coulaient un peu partout et dans les creux des rochers qui recueillaient des eaux de pluie. Ces bétails produisaient en même temps du fumier qui aidaient le sol à s'enrichir. Dans cette optique, on peut comprendre pourquoi, deux à trois décennies plus tôt, la plupart des toits étaient en chaume. Or, comme on l'a déjà mentionné, ce sont les toits en tôles qui dominent aujourd'hui. Cette évolution semble résulter moins de la capacité d'acquérir la tôle que des contraintes de l'écosystème, en particulier de la rareté des pailles: «*zèb ginen*». Cette rareté est elle-même associée en particulier à la pénurie de terre ou à la pression s'exerçant progressivement sur celle-ci.

Dans l'ensemble, les conditions matérielles d'existence deviennent de plus en plus difficiles. Dans une métaphore assez significative, un paysan dit ceci: «*tè a ap desann kouwè moun* = la terre vieillit comme un être humain». L'ordre est inversé. La pluie tombe en parcimonie et connaît des variations interannuelles considérables. La capacité de l'élevage diminue à cause de certaines maladies, du manque d'espace et d'herbe pour leur alimentation. De même, le calendrier naturel de plantation des paysans à partir des observations ou de leurs connaissances lunaires est perturbé et n'est resté conséquent que pour certaines de leurs activités, en particulier pour castrer les animaux, nettoyer les arbres, soigner une personne (voir annexe D, page 139).

Face à cette situation, les moyens de relève de la production agricole auxquels ils font le plus fréquemment recours incluent: l'encadrement technique, le reboisement, l'irrigation et l'utilisation de fertilisants. Ils soulignent en outre la nécessité de pratiquer aussi d'autres cultures dans leur jardin, telles: l'igname «*jòn*» et «*ginen*», des cultures potagères et d'autres cultures. Pour les cultures maraîchères en particulier, l'accent est mis surtout sur la

betterave rouge, la carotte, la tomate, la pomme de terre et le chou. Quant aux raisons qu'ils invoquent pour ces choix, la vente et la consommation locale priment à 51,02%. Selon eux non seulement ces cultures rapportent davantage que les cultures traditionnelles mais aussi contiennent plus de vitamines. Par ailleurs, si les deux sexes gardent le même avis face à la vente, il est toutefois noté que les femmes insistent davantage sur la consommation (29,17%) que les hommes (20,0%). Enfin, les raisons pour lesquelles ils ne pratiquent pas ces cultures sont notamment dues au manque d'accès aux semences (67,35%).

### ***III.g. Analyse comparée du niveau de vie de la population***

Dans l'ensemble, les conditions de vie à Vallée sont nettement déplorables. L'étude de la morphologie sociale de la population et en particulier des chefs de famille permet de saisir l'hiatus entre les niveaux de vie des deux sexes. Cette dualité devient alors pour nous un criterium de chevet dans l'analyse du soubassement de la problématique économique et sociale du milieu. Pour ainsi dire, sans nier les éléments psycho-sociaux liés aux processus de socialisation, cherchons à préciser en particulier les composantes matérielles de cette distorsion ou disparité entre les deux sexes. Au départ, il nous paraît que les constituants des problèmes rendant la situation socio-économique d'autant plus précaire pour les femmes chefs de famille sont attribuables aux inégalités des deux sexes aux moyens de production, à la faiblesse de l'économie du milieu, tant en matière de diversification que de l'érosion de ses principaux piliers. C'est cette hypothèse que nous entendons vérifier dans l'analyse qui suit, en utilisant comme indicateur :

- 1) la quantité de terre travaillée ou accès à la terre;
- 2) l'accès aux biens de production (plants, bétail, outils);
- 3) les différentes sources de revenus;
- 4) les effets de certaines mesures politiques sur le pouvoir d'achat des paysans.

### III.g.1. *Moyens de production agricole selon le sexe*

#### III.g.1a.- Terre travaillée et titre d'occupation :

A Vallée, il n'existe pas de nos jours de grande propriété d'au moins 5 carreaux de terre (1 carreau = 1,29 ha), ni de terrain public, à l'exception des récentes acquisitions communautaires de l'A.P.V.. En fonction de la quantité de terre travaillée par chef de famille, nous avons conçu une grille d'analyse reflétant, d'une certaine façon, la structure sociale agraire de la communauté. Il n'y a en général que de petits exploitants, dont la majorité, soit 61,7%, ne va pas au-delà de 2 carreaux de terre. En revanche, 26,7% des chefs de famille de notre échantillon peuvent être considérés comme des paysans moyens exploitant moins de 4 carreaux de terre et 11,7% de grands exploitants 4 carreaux et plus, mais ne dépassant pas 10 carreaux toutes parcelles mises ensemble. Cette classification est par ailleurs explicitée par le mode de tenure des terres qui comprend le faire-valoir direct par les propriétaires et le faire-valoir indirect où la responsabilité de l'exploitation est laissée à un non-propriétaire soit en affermage, en métayage et en hypothèque. A Vallée, il est très courant de rencontrer les petits et moyens exploitants dans le mode de faire-valoir indirect, notamment dans les deux derniers cas (voir en annexe: Tableau XVII).

D'autres remarques sont en outre nécessaires. Tout d'abord, notons que les «sans terre» ne sont pas pris en compte ici. Cela tient au fait que les membres de notre échantillon sont simplement des chefs de famille. Or, il est très rare de rencontrer un chef de famille qui n'exploite pas une parcelle de terre d'au moins d'un quart de carreau, quel que soit le titre d'occupation. De plus, notre grille ou classification démontre non seulement un état de morcellement très poussé mais aussi une rareté de terre et des conditions de survie difficiles lorsqu'on compare la quantité de terre travaillée à la moyenne d'individus par famille. De même, en considérant les variables de divisions successorales traditionnelles, de maladie et d'autres contraintes obligeant à vendre ou à céder une partie des terres possédées, la tendance au morcellement et à la rareté se multiplie de façon

exponentielle. Ce qui tend à rendre de plus en plus fragiles, voire intenables, les possibilités de survie à partir de l'agriculture.

**TABLEAU VII : Quantité de terre travaillée selon le sexe**

CATÉGORIES	NBRE D'H/F	%	NBRE D'HOMMES	%	NBRE DE FEMMES	%
MOINS D'UN CARREAU	18	30,0	2	6,7	16	53,3
1 A 2 CARREAUX	19	31,7	11	36,7	8	26,7
PLUS DE 2 A MOINS DE 4	17	28,3	11	36,6	6	20,0
4 CARREAUX ET PLUS	6	10,0	6	20,0	-	-

Comme le montre ce tableau, la situation paraît plus inquiétante pour les femmes chefs de famille, qui sont près de deux fois plus de petits exploitants (80,0%) que les hommes (43,4%). Quant aux exploitants moyens, les hommes figurent à 36,6% et les femmes à 20,0%. Dans le cas de gros exploitants, les femmes sont absentes tandis que le pourcentage des hommes s'élève à 20%. Cependant, quant au statut d'occupation ou titre de travail de la terre, l'écart entre les deux sexes accuse une tendance plus modérée, en particulier dans le «faire-valoir direct». Dans le régime foncier de «faire-valoir indirect», notre échantillon montre que les femmes chefs de famille tiennent plus souvent leur terre en métayage, tandis que les hommes à ferme et en hypothèque. Pour plus de précision, voir en annexe le Tableau XVI. Bref, la différence entre les deux sexes réside surtout dans la quantité de terre exploitée que dans le titre ou le statut d'occupation de la terre.

### **III.g.1b.- cultures saisonnières :**

Les cultures saisonnières traditionnelles sont en général de trois sortes: haricot, maïs et petit mil. Les possibilités d'ensemencement ne sont pas élevées, vu la pénurie des terres et d'autres raisons que nous évoquerons plus loin. Selon leur capacité de production, on peut ici identifier trois grands groupes compatibles avec notre grille d'analyse. D'abord, la plupart des agriculteurs sont des gens ne cultivant que 5 grosses marmites au plus. La capa-

cit  d'ensemencement des chefs de famille de notre  chantillon repr sente respectivement pour chacune des trois cultures sus-mentionn es 50,0%, 86,7% et 94,34%. Notons que dans ce groupe, ceux qui ont plant  moins d'une marmite sont tr s minoritaires. Puis, on trouve un groupe interm diaire de 6   15 marmites. Ce groupe est surtout repr sentatif dans la culture de haricot, soit 37,04% comparativement aux cultures du ma s (13,3%) et du petit mil (3,77%). Faisons aussi remarquer que, dans ce groupe, ceux cultivant 6   10 marmites sont plus consid rables que la proportion de gens ayant plant  11   15 marmites. Finalement, un groupe ayant des moyens plus  lev s, mais en proportion moins consid rable que les deux premi res cat gories, ne repr sente que 12,96% pour le haricot et 1,89% pour le petit-mil. Ce sont des individus pouvant cultiver 16 marmites au moins. Pour le haricot, en particulier, cette capacit  peut aller jusqu'  40 marmites. On n'a relev  aucun cas pour la culture du ma s. Ici, une question se pose : pour les petits exploitants notamment, le nombre de marmites plant es serait-il fonction uniquement de leur acc s   la terre ou aussi bien de leur acc s aux plants ?

Dans l'ensemble, dans notre  chantillon, autant de femmes que d'hommes chefs de famille pratiquent ces cultures. Les diff rences entre les deux sexes apparaissent dans la quantit  plant e. Par exemple, pour la culture de haricot les femmes se retrouvent surtout dans le premier groupe tandis que les hommes dans le troisi me. 67,86% des femmes plantent entre 1 et 5 grosses marmites alors que la moiti  des hommes en plantent la m me quantit . Par ailleurs, pr s de trois fois plus d'hommes en plantent des quantit s tr s sup rieures, soit 16 marmites et plus. Cette tendance se r p te avec plus de force dans les autres cultures, en particulier dans celle du ma s. Or, on sait que le haricot est plus rentable sur le march  que les deux autres. D'o  une autre possibilit  pour les hommes de gagner plus d'argent que les femmes.

Cette situation est en g n ral une cons quence de l'acc s in galitaire des deux sexes aux ressources. Les principaux moyens d'acc s aux semences ou plants dans le milieu sont aujourd'hui: stockage (grains conserv s), achat, cr dit   l'A.P.V. en particulier pour le haricot. Dans ce dernier cas, les plants achetés repr sentent 30,91% de notre  chantillon,

suivent le crédit à l'A.P.V. (10,91%), le stockage (7,27%) et des moyens combinés (50,91%). Pour le maïs et le petit mil, c'est surtout grâce à l'achat que la plupart de ces paysans arrivent à se procurer les semences pour les plantations saisonnières. Cela dénote une insuffisance de la production qui ne permet pas de dégager, à côté des besoins de consommation, une partie pour les prochaines plantations. La situation est souvent plus critique pour les femmes qui parviennent rarement à conserver des plants pour le prochain cycle de plantation qui dure en général de février à juillet. Par conséquent, pour se procurer les plants, elles sont plus exposées que les hommes aux aléas du marché, soit dans une proportion de 39,29% contre 22,22% (c'est-à-dire le niveau de dépendance des membres de notre échantillon vis-à-vis des marchés villageois et urbains fréquentés).

### **III.g.1c.- état des outils de travail :**

Nous avons fait état précédemment des outils utilisés par les paysans<sup>27</sup>. D'après les informations recueillies, la plupart des paysans chefs de famille de notre échantillon n'ont pas ces outils pour travailler. De plus, pour bon nombre de ceux qui en possèdent, ces outils sont le plus souvent déclarés être en mauvais état. C'est singulièrement le cas pour la serpette déclarée en mauvais état par 65,0% des répondants, alors qu'elle représente le principal outil de travail des agriculteurs. Ceux qui en possèdent en bon état varient entre 1,7% et 15,0%. Quand on essaie de comparer la situation entre les deux sexes, ce sont surtout les femmes qui n'en possèdent pas, même le louchet qui est plutôt considéré comme leur principal outil de travail. Pour travailler leur terre, la plupart des femmes comptent le plus souvent sur leurs enfants qui participent aux «*eskwad*», groupes d'entraide fonctionnant selon un système de roulement ou de rotation. Cette pratique est aussi valable pour les hommes, en particulier pour ceux qui n'ont pas assez de moyens pour s'acheter la main d'oeuvre. Ceci permet en même temps de comprendre leur proverbe cité plus haut, à savoir: «*pitit se richès pòv malerèz*».

---

<sup>27</sup>. Voir, à ce sujet, page 68.

### III.g.2. *Moyens d'élevage selon le sexe*

La population pratique l'élevage de petits et de gros bétails, à la corde et de façon libre. Parmi le petit bétail, on compte le cabri, le porc et les volailles notamment le poulet. Pour le gros bétail, ce sont le mulet, l'âne, le cheval, le boeuf. Le statut de l'élevage varie selon que l'individu est propriétaire ou non. Cependant, une seule et même personne peut connaître à la fois les deux statuts d'éleveur. Sauf pour les poulets (33,89%), la majorité des répondants (55,0% au moins) ne pratiquent aucun autre type d'élevage. Pour ceux qui élèvent moins de trois têtes d'animaux à titre de propriétaires, ils varient de 16,67% à 32,20% pour les petits bétails et de 3,3% à 16,95% pour les gros bétails. Dans ce groupe, c'est l'élevage de poulets et celui de boeufs qui ont respectivement le pourcentage le plus haut. Tandis que pour ceux qui ne sont pas propriétaires mais élèvent moins de trois animaux pour un particulier, c'est l'élevage de cabris et de porcs qui fait la différence, avec une fréquence de 32,20% et 30,51% respectivement.

Un groupe intermédiaire (éleveur-propriétaire), dont la capacité d'élevage varie de 3 à 5 têtes de bétail, représente entre 8,3% et 20,34% pour le petit bétail, entre 1,7% à 3,39% pour le gros bétail. C'est la même situation qui se répète ici, sauf dans le cas des éleveurs non-propriétaires où c'est plutôt les poulets qui occupent le sommet à 5,08% comparativement à un plancher de 1,7% pour toutes les autres espèces. Enfin, un troisième groupe très minoritaire, dont la capacité d'élevage comprend au moins 6 têtes d'animaux, varie de 3,3% à 15,25% pour le petit bétail. Pour le gros bétail, il n'y a que les boeufs qui représentent 3,39%. Les autres espèces sont absentes. Notons que dans ce troisième groupe ne figure aucune espèce du gros bétail pour la catégorie des éleveurs non-propriétaires. Dans ces conditions, s'il fallait garder de façon systématique ou uniforme la structure de nos catégories il serait tout à fait commode de dire par hypothèse qu'il n'existe pas de grand éleveur de gros bétails; c'est-à-dire que les 3,39% sus-mentionnés ne représenteraient qu'un cas d'exception. Bref, en comparant la situation des hommes et des

femmes chefs de famille de notre échantillon, celles-ci se retrouvent surtout dans la première catégorie, moins en tant que propriétaires que comme éleveurs non-propriétaires. De plus, notons que pour le gros bétail, elles sont presque totalement absentes quel que soit le titre. Dans le seul cas (celui du boeuf) où elles sont propriétaires, les hommes en possèdent 40 fois plus. Dans l'ensemble, comme l'indique le tableau suivant, il est à remarquer que la possession de gros bétail, en particulier des animaux domestiques, est très marginale. Par exemple, sur chaque vingt (20) personnes une seule possède un âne ou un cheval. Cet écart est cependant moins élevé pour les animaux de boucherie :

**TABLEAU VIII : Propriétaires de bétails selon le sexe**

% selon le sexe	cabri	poulet	porc	boeuf	cheval	âne	âne
TOTAL (%)	43,0	65,0	28,3	23,3	5,0	8,3	5,0
HOMME (%)	56,7	40,0	43,3	43,3	10,0	10,7	10,0
FEMME (%)	30,0	40,0	13,0	3,0	-	-	-

Par ailleurs, la décision gouvernementale, en 1982/1983, de faire abattre les porcs indigènes en Haïti a lourdement pesé et pèse encore sur la capacité d'élevage de la population. Avant l'abattage, ceux qui ne possédaient pas un porc étaient minoritaires, soit 30,0% dans notre échantillon. De plus, un petit éleveur de porc pouvait être placé dans une catégorie plus grande, comprenant jusqu'à 5 porcs contrairement à la grille adoptée pour la situation actuelle. Ce qui représente dans notre échantillon 51,7% environ. Un éleveur moyen de 6 à 11 porcs y représentait 11,7%, tandis qu'un grand éleveur d'au moins 12 porcs constituaient à l'époque près de 6,7%. Comme on l'a vu plus haut, la plupart de ceux qui en élèvent actuellement possèdent le plus souvent moins de 3. Ce qui illustre assez bien les effets néfastes d'une telle politique sur l'économie des paysans. Ceux qui élèvent aujourd'hui au moins un porc l'ont acquis soit par achat (10,0%), soit par l'A.P.V. comme membres (23,3%), ou encore en élevant pour un particulier (21,7%) qui peut être l'A.P.V. et/ou un autre propriétaire. Le reste (45,0%) n'élève pas de porc. Or, aucun d'entre eux n'a fait état d'une acquisition à partir des structures intermédiaires de l'État.

### III.g.3. *Principales sources de revenus et principaux secteurs de dépenses*

Les principales sources de revenus de nos répondants sont: la vente de denrées agricoles (83,3%), l'élevage (38,3%), le charbon de bois (23,3%), le commerce (16,7%), vente de sa force de travail (15,0%) et les petits métiers (11,7%). Il s'agit donc d'une économie «agro-pastorale». Par ailleurs, quant aux principaux secteurs de dépenses viennent en tête de liste l'alimentation et le jardin (21,7%), suivis de l'éducation et de la santé (15,0%). Le tableau ci-après nous permet d'apprécier les responsabilités entre les deux sexes :

**TABLEAU IX : Principaux secteurs de dépenses regroupés selon le sexe**

Secteurs dépenses	Nbre rep.	%	Nbre hommes	%	Nbre femmes	%
Alimentation et jardin	13	21,7	6	20,0	7	23,3
Santé et jardin	6	10,0	3	10,0	3	10,0
Alimentation et santé	5	8,3	2	6,7	3	10,0
Éducation et santé	9	15,0	5	16,7	4	13,3
Jardin et éducation	2	3,3	2	6,7	.	.
Aliment. et logement	6	10,0	4	13,3	2	6,7
Santé et logement	2	3,3	1	3,3	1	3,3
Autres	17	28,3	7	23,3	10	33,3
TOTAL	60	100,0	30	100,0	30	100,0

Or, en additionnant les différents secteurs de dépenses ayant une côte d'au moins 10%, on s'aperçoit qu'il existe seulement un écart de 6,7% en faveur des hommes. C'est relativement peu quand on sait que les hommes ont des moyens nettement supérieurs à ceux des femmes, et d'autant que celles-ci couvrent les 2/3 des dépenses comprises dans la rubrique «autres» (vêtements, articles ménagers, visites ...). Cette réalité s'accorde pleinement avec la tendance générale qui se dégage des travaux des chercheurs en sciences sociales sur la paysannerie haïtienne. Pour Legrand Bijoux [1990: 31], par exemple, «la responsabilité financière revient naturellement au père; mais le plus souvent sa participation financière au maintien de la famille est purement symbolique ou occasionnelle; c'est la mère qui se débrouille pour le détail.»

### III.h. *Mutations dans les structures/valeurs et aspirations de la population*

Dans l'ensemble, la population de Vallue présente les caractéristiques d'une société en transition. Cette observation peut être démontrée en utilisant comme fil rouge les critères du professeur K. Kamiya (1959), parlant de transformation de valeurs sociales en attirant l'attention sur «les liens de parenté, le sol, la condition sociale et le revenu qui sont d'après von Wiese les facteurs déterminants de l'organisation... Les trois premiers sont les fondements de la société traditionnelle, tandis que le revenu et l'organisation sont ceux de notre époque» [cité par Jun'ichi Hayashi; 1963: 183]. En d'autres termes, les structures de la population de Vallue sont actuellement confrontées à certaines mutations dans le système de valeurs, dont l'analyse nous permettra en même temps de saisir les valeurs du temps présent et le sens dans lequel évoluent ses structures socio-économiques.

Comme l'ont fait remarquer H. Raulin et E. Raynaud [1980: 50], les structures internes d'une société «constituent un niveau de réalité, invisible mais présent au-delà des relations sociales.» Par conséquent, la connaissance de ces traits est indispensable pour accéder à la compréhension du système propre à une société. Ainsi, selon eux : «il faut découvrir sous les faits apparents les réseaux profonds qui donnent la clé de fonctionnement de la société» [ibid]. Ceci est un préalable de premier ordre, particulièrement en matière de développement, car permettant de déceler les éléments socio-culturels et socio-psychologiques positifs et négatifs. Ce qui, par ailleurs, laisse entrevoir que, pour bien comprendre l'impasse actuelle de l'agriculture du milieu, il faut passer également par ce carrefour structurel. L'agriculture, comme activité prédominante, est non seulement un mode de vie mais aussi un héritage social se transmettant de génération en génération.

A Vallue, les éléments de changement se traduisent principalement par un déséquilibre entre l'homme et la terre. Ce qui entraîne alors des effets secondaires sur les principes cardinaux de cohésion sociale, dont la famille constituait jadis le creuset et à la fois l'institution centrale et l'unité économique dominante. La solidarité familiale était très

profonde et se structurait autour du patriarche, l'aîné vivant de la famille étendue. C'était lui le dépositaire légitime des biens de la famille, donc qui était chargé, au moment opportun, d'en faire la distribution aux autres membres. Au besoin, on le consultait. Quand un membre de la famille se proposait d'organiser une activité d'une certaine envergure, — comme le mariage, envoyer son enfant habiter chez une autre personne, acheter ou vendre un bien quelconque, — il se faisait conseiller par le patriarche dont l'opinion était déjà un ordre.

C'était le premier personnage dans une famille étendue. Son influence s'amenuisait au fur et à mesure de la décomposition du «*lakou*» (la Cour). Le contenu sociologique de ce concept «sert à désigner un ensemble d'habitations occupées, en règle générale, par une seule famille... habitat de la famille étendue» [Rémy Bastien; 1985: 44]. C'est donc un concept faisant référence à la grande «solidarité, maintenue par l'autorité incontestée de l'ancêtre, du "Pè"» [Paul Moral;1978: 169]. Autour de ce faisceau commun se structuraient les éléments de participation des membres aux affaires de la famille. Étant plus grande, la maison du patriarche se distinguait de celles des autres membres de la famille. Notons que celle-ci regroupe non seulement les vivants mais aussi les esprits qui sont les «*loas*» et les morts. Ce sont «des parents trépassés qui continuent d'exercer une influence concrète sur l'orientation des attitudes et des décisions. Les services, les dévotions, les rites aux morts, sont des forces vitales qui déterminent des comportements et des rôles sociaux concrets» [Hubert De Ronceray;1997: 9].

A Vallée, comme ailleurs dans le milieu rural en Haïti, la loyauté envers les esprits protecteurs de la famille persiste. On parle avec enthousiasme et fierté de leur bienfait et des actions à entreprendre en leur nom. Parfois, les membres absents rentrent pour un séjour temporaire à la maison («*retounen lakay*») en vue de participer aux cérémonies religieuses qui s'organisent sur la «*bitasyon*» ou le «*dèmanbre*». A l'occasion, des amis sont invités, donnant ainsi à ces manifestations familiales un caractère communautaire. Il est courant de voir un membre de la famille, ayant émigré et étant tombé malade, revenir à la maison pour se faire soigner. En général, il recourt d'abord au «*hougan*» (prêtre du

vaudou) ou au guérisseur traditionnel («*medsen fèy*») avant de se confier aux soins du médecin. Si son mal s'est révélée d'une origine maléfique, on organise des cérémonies religieuses (vaudouesques), on fait appel aux esprits bienveillants des ancêtres pour exorciser le mauvais esprit. Celui-ci peut être extérieur à la famille. S'il appartient au clan familial, c'est souvent un esprit révolté, insatisfait du comportement de la famille à son égard. Ces croyances sont encore plus ou moins fortes dans l'imaginaire ou l'inconscient collectif de la population.

Le deuxième personnage important est le chef de famille. Jusque vers les années 1920 plus ou moins, les liens matrimoniaux se négociaient par les parents (père et mère, avec la primauté de l'autorité paternelle) pour leurs enfants. Ces derniers ne pouvaient pas s'objecter ou contester le choix de leurs parents quelle que soit la raison. Ce choix obéissait à ce que les paysans appellent le «*bon sans*» (bon sens), le prestige social des parents de la jeune fille, qui reposait sur leur richesse et leur droiture. Il renvoie aussi à la bonne conduite de la jeune fille, de qui on exigeait entre autres les qualités de propreté, de serviabilité, d'affection et d'autres vertus domestiques. La demande des parents du jeune homme peut être rejetée pour ces mêmes critères, en plus de la vigueur physique ou de la combativité dont ce dernier devrait faire montre au travail. «C'est un bon, un rude travailleur», dit-on. Les enfants étaient donc à la merci de leurs parents. Ce n'est qu'après avoir travaillé avec leurs parents, qui réalisaient des économies et achetaient des biens pour eux, qu'un mariage s'avérait possible. En cela, les liens matrimoniaux chez les jeunes ne se contractaient que tardivement. C'est en même temps tous ces facteurs de dépendance qui avaient affermi les liens et le respect au sein des familles.

Cette ambiance de socialisation était aussi le lieu d'expression de la solidarité communautaire, en ce sens que l'enfant n'était pas éduqué uniquement par ses parents mais aussi par la communauté. Sachant qu'il pouvait être bastonné par n'importe quel aîné qui le surprenait en faute, il devait avoir constamment un comportement exemplaire. De plus, cette discipline était maintenue par la distance ou la structure pyramidale qui caractérisait les relations entre les parents et les enfants. La solidarité communautaire ne s'arrêtait pas

à l'éducation collective des enfants. Elle s'étendait aussi aux liens de voisinage, — à travers lesquels se partageaient certains biens, dont la nourriture, — à l'hospitalité et à la générosité réservée aux visiteurs et aux passants. On s'entraidait avec un élan généreux. Cette solidarité était en même temps liée à l'accès limité aux ressources, dont la terre en particulier. Car, jusque vers la deuxième moitié du XXIème siècle, ceux qui possédaient beaucoup de biens n'étaient pas nombreux. C'était notamment:

a) dans la première génération, plus ou moins jusque vers les années 1850, les: Janjak<sup>28</sup> Vali, Lavyolèt, Pyèlwi Michèl, Janchal, ...

b) dans la deuxième génération, plus ou moins jusque vers les années 1900, les: enfants de Janjak Vali (Liz, Mizna, Nwèlmiz, Jàn), de Pyèlwi Michèl, Zanmo Cheri,....

b) dans la troisième génération, plus ou moins jusque vers les années 1950, les: Jouden, Frèyis, Siyis, Jak, Jwasi, Domenvil, Orilas, Deme, Dariyas, Alezine, Gemise, Kali, Mora, Sentibè, Sentalyen, Anmitis, Sente, Bobren, Tanniyis, Tiklès, Seli, Benwa, Batis,....

Selon les paysans, Frèyis et Jouden étaient probablement les deux plus aisés de leur génération. Si Jouden est souvent considéré par les aînés d'aujourd'hui comme un ravisseur de terres des paysans de son époque, grâce à ses combines avec les grands potentats des centres urbains, Frèyis est plutôt vu comme un bienfaiteur. Selon les enfants de ce dernier, il a effectué 55 voyages chez le notaire pour constituer des pièces d'achat de terre dont la dimension varie de 1/2 à 4 carreaux. Il pouvait vendre par an aux spéculateurs plus de 4000 livres de café tout en conservant chez lui des stocks importants. Cela nous donne plus ou moins un aperçu sur la production du milieu et la capacité de production d'un grand propriétaire d'antan. Il était une référence pour les petits travailleurs qui étaient

---

<sup>28</sup> . Les noms sont écrits en créole pour respecter la prononciation des paysans qui les ont cités. De plus, les dates approximatives indiquées n'ont été possibles qu'à partir d'une reconstitution partielle de l'arbre généalogique de deux familles, qui originellement ont une souche commune. Notons aussi que Janjak Vali est enterré au cimetière de Petit-Goâve, en décembre 1853, à l'âge de 80 ans.

récompensés en nature et dépannés au besoin. C'est surtout avec Sentalyen, — un acheteur de café et grand propriétaire terrien «absentéiste», — que les journaliers agricoles commençaient à être rémunérés en argent.

Grâce aux possibilités de travail qui existaient dans le milieu, les paysans moins fortunés n'avaient pas besoin d'émigrer pour survivre. Cette présence de tous les membres contribuait aussi à renforcer la famille. De même, dans le domaine de l'élevage, si un animal brisait sa corde et causait des dégâts dans le jardin du voisin, le différend se réglait souvent à l'amiable entre les différentes parties. Le propriétaire de l'animal fautif s'engageait à fournir l'équivalent de la perte au moment des récoltes. Cela évitait parfois les recours au chef de police rurale et surtout l'abattage des animaux. Selon les bonnes relations existant entre eux, c'est-à-dire s'ils étaient des éleveurs de même importance et de bons copains, il arrivait même que la victime ne réclamât pas de dédommagement.

Ces valeurs se sont effritées avec le temps. Elles commençaient déjà à s'être ébranlées à partir des années 1960. Ces mutations sont dues d'abord à la croissance de la population et aux conséquences des cataclysmes naturels, provoquant le morcellement effréné des terres et l'incapacité de satisfaire les besoins fondamentaux. Les rapports d'entraide sont atténués progressivement et évoluent vers une forme privilégiant le service monnayé, permettant ainsi l'acquisition de petites parcelles et des têtes de bétail. Certains paysans font remonter au gouvernement de Dumarsais Estimé (1946 - 1950) ces nouvelles possibilités d'acquisition, quand le prix du café était relativement haut. Il est courant aujourd'hui de voir des travailleurs agricoles quitter leur terroir pour aller vendre leur force de travail ailleurs, là où la journée de travail est mieux payée. Les temps sont devenus plus difficiles. L'agriculture est même remise en question par les paysans qui n'y voient aucune porte de sortie. L'un d'entre eux nous a confessé ceci:

«Si quelqu'un meurt dans le milieu, c'est une autre personne qui me dira comment cela s'est passé. Pourquoi ? Il n'y a pas d'autre boulot ici pour gagner de l'argent, si on ne prend pas sa serpette pour aller travailler et se

faire mordre par les fourmis, n'est-ce pas ? Mais, s'il y avait aussi d'autre chose à faire ... moi, je ne suis pas exigeant, ... permettant de gagner 20 gourdes, 25 gourdes voire 10 gourdes, je saurai que je gagne de l'argent. S'il faut compter sur la terre ou passer toute sa vie à sarcler, on aura jamais l'opportunité de porter un joli costume. On pourrait le porter ... sauf si on est un voleur de boeuf. On le conduit à Marianie. Si par chance on ne se fait pas arrêter, avant de rentrer à la maison, on passera à Pert-au-Prince s'acheter un joli pantalon ou une belle paire de chaussure. On a alors l'apparence d'un grand bonhomme. Mais c'est sans importance, car on vous arrêtera un jour. Cependant, si on pouvait trouver autre chose à faire dans le milieu, je pourrais moi aussi tirer de ma poche un billet de 50 gourdes. Même si je mourrais aussitôt après, je me sentirais à l'aise, n'est-ce pas ? Il faut trouver quelque chose d'autre à faire. Depuis Janvier, on commence à travailler la terre ... et peu de temps après la récolte, on a déjà épuisé le stock. Il ne reste plus rien, on ne peut plus avancer. Au contraire, on régresse. C'est le vent qui souffle, qui détruit. Il faut autre chose pour vivre quand ce vent arrive, n'est-ce pas ?»

Un autre a renchéri ce qui suit:

«Parfois, j'ai envie de pleurer à chaudes larmes. J'ai grandi dans l'"obscurité" (analphabétisme), mais j'avais trouvé une terre *vivante*. Une seule et même personne pouvait exploiter 10 à 20 carreaux de terre. Avec le temps, cette personne fait des enfants qui eux-mêmes ont les leurs. Alors, les terres sont redistribuées, engendrant un état de morcellement effréné. La jachère n'est plus pratiquée. Non seulement la quantité de terres exploitées par une personne s'amenuise considérablement, mais aussi elles sont victimes d'érosion, de déboisement, d'épuisement et de mauvaise utilisation. Autrefois, on pouvait se nourrir avec les fruits d'un seul jardin. C'est-à-dire, on pouvait planter une grosse marmite de haricot et en tirer à la récolte près de quarante. Aujourd'hui, dix jardins ne suffisent pas; dix grosses marmites ne produisent même pas de quoi nourrir une famille... Il faudrait d'autres choses pour soulager les paysans dans leur milieu et réduire leur dépendance vis-à-vis de la ville...».

Telle est la problématique actuelle de Vallée, expliquée aussi par d'autres réalités connexes. Par ailleurs, les mutations surviennent avec l'ouverture de Cuba et de Saint-Domingue. Elles sont aussi dues à des manoeuvres politiques des Duvalier qui ont obligé de nombreux paysans à émigrer en ville et à rentrer à Port-au-Prince pour acclamer leur régime en vue d'une certaine légitimité populaire. A la suite de cette vanne ouverte sur l'extérieur et des «va-et-vient» qui se font régulièrement entre les deux pôles, de nouvelles valeurs sont introduites dans le milieu, — en particulier quand ils reviennent en janvier passer la fête de l'An en compagnie de leurs parents et/ou parfois la fête de Pâques. Par des effets d'ostentation à ces différentes occasions, — lors desquelles on organise des bals, du combat de coq et du «*rara*», — ces nouveaux comportements fascinent ceux qui sont restés sur place. Incapables d'accéder dans leur milieu aux objets de leurs rêves, ils voient dans l'exode la porte du salut. Port-au-Prince et la Vallée de l'Artibonite deviennent l'exutoire de leurs problèmes économiques. D'où un second moyen de gagner de l'argent et d'acheter des biens (terre, tête de bétail). Cette nouvelle vague d'acquisition des biens sonne le glas du monopole des parents sur les enfants. En même temps, leur pouvoir de contrôle et de décision se trouve compromis.

En d'autres termes, l'étendue de l'autorité traditionnelle du père ou du chef de famille est aujourd'hui atténuée par des valeurs individualistes, voir menacée dans une certaine mesure par une plus grande liberté des jeunes. L'affaiblissement du soutien matériel des parents pousse beaucoup de jeunes à construire eux-mêmes leur propre avenir. C'est un nouveau contrat social qui se joue, rendant caduc l'ordre ancien et donnant aux jeunes un rôle beaucoup plus décisif voire un statut qui supprime parfois, dans certains domaines, le pouvoir réservé à la discrétion des parents: par exemple, possession de la terre, d'une maison. Les vieux ont toujours leur mot à dire dans les décisions, mais non de manière exclusive comme autrefois. Les jeunes y participent aussi à part entière. Ils peuvent, eux aussi, s'asseoir à la table de négociation et y prendre part en tant que partenaires. Avec la nouvelle organisation de la communauté en «*Comité de Quartier*» par l'A.P.V., les parents et les jeunes se retrouvent davantage solidaires et égaux dans le combat pour le développement de leur milieu.

D'autres données complètent les nouvelles valeurs. Elles font référence aux avis de la population quant à la satisfaction de ses conditions de vie et de ses aspirations. Les répondants sont satisfaits à 60,0% de leurs conditions de vie. Les raisons qu'ils donnent le plus souvent recèlent pour certains une forme de résignation. Comme l'a dit l'un d'entre eux: «Je suis déjà dans le lot. Je n'y peux rien contre, car chacun a son étoile. C'est Dieu qui agit.» Pour d'autres, c'est tout simplement parce qu'ils ne sont pas tombés malades, n'ont pas été importunés par quelqu'un d'autre, persécutés par la police rurale ou plus largement par l'appareil administratif de l'État. Ce sentiment de satisfaction serait donc l'expression d'un train de vie plus ou moins tranquille, malgré l'insécurité ou l'insuffisance alimentaire et l'absence d'infrastructures socio-économiques nécessaires à l'accession d'une vie meilleure.

D'autres ne sont pas satisfaits (soit 40,0%), parce qu'ils n'ont pas les moyens pour réaliser leur projet ou désir. Cependant, quand on essaie d'évaluer leurs conditions de vie non en terme de satisfaction, mais plutôt en terme d'évolution, les réactions sont tout à fait différentes. Par exemple, durant les cinq dernières années, 50,0% jugent que leurs conditions de vie se sont détériorées, contre 23,3% pour qui elles sont restées stables, et 26,7% qui considèrent qu'elles se sont améliorées. Dans ce tableau de l'évolution de la situation, les hommes sont de loin plus optimistes que les femmes. Ils reconnaissent une situation d'amélioration à 43,3% contre 10,0% seulement de femmes. Cette amélioration réside pour eux dans la possibilité d'exprimer aujourd'hui leur pensée et les activités entreprises jusqu'ici par l'Association des Paysans de Vallée (A.P.V.).

Somme toute, la population de Vallée fait face à de nombreux problèmes socio-économiques, caractérisés par des moyens de production très limités, l'augmentation de la population sans proportion avec ses possibilités locales de survie (déséquilibre entre l'homme et la terre), l'absence d'infrastructure sociale notamment en matière d'éducation et de santé. Sur le plan sanitaire, les paysans sont souvent victimes de certaines maladies qui auraient pu être prévenues et traitées relativement à peu de frais. Ce sont en particulier des cas de diarrhée, de fièvres, de maladies infantiles, de malnutrition, d'anémie, de dysenterie, d'asthme, d'hernie, d'hypertension artérielle, de diabète, de toux, de paludisme,

de fausse couche, d'infections, d'allergies, d'ulcère d'estomac, de maux de tête et de dent fréquents ainsi que d'autres maladies qui comptent au nombre de facteurs de décès précoces dans le milieu.

Dans l'angoisse de trouver une solution à leurs maux, les paysans vont voir des guérisseurs traditionnels et des charlatans en transit dans leur milieu. Il arrive parfois que certaines personnes, se faisant passer pour des médecins, procèdent à des consultations et administrent de manière anarchique des médicaments aux paysans, ce à un prix excessif. En 1990 et 1991, l'Association a bloqué deux initiatives de ce genre. Au cours d'une réunion sur la question, il leur a été demandé pourquoi ils se confient à ces charlatans. Leur réponse a été ce qui suit: «nous souffrons; nous avons besoin de soins de santé; nous prenons ce qui nous tombe sous la main». On comprend dans ce contexte l'emphase que les paysans mettent sur la nécessité d'avoir un service de santé dans leur milieu et la grande motivation des femmes vis-à-vis de la planification familiale: soit, oui à 90,0%, contre 3,3% non et 6,7% indécis.

Bref, il ne s'agit pas toutefois d'une population qui s'ignore et sans espoir. Dans la mentalité ou le réflexe actuel, les paysans aspirent à de meilleures conditions de vie par l'identification des besoins réels. En plus de pouvoir se nourrir convenablement, ils souhaitent que leurs activités leur permettent : d'être en mesure d'envoyer leurs enfants à l'école (25,0%), d'avoir une maison plus confortable (40,0%), d'économiser de l'argent pour faire face à d'autres besoins (35,0%). Quant au devenir des enfants en particulier, il est à remarquer que les vœux exprimés par les parents ne recouvrent surtout que des activités non-agricoles. Ce sont notamment l'école, le petit métier et le commerce, totalisant près de 89,66%. Les sphères de l'agriculture ne représente que 6,89% et d'autres activités totalisant, chauffeur par exemple, 3,45%. Cette tendance générale est liée, semble-t-il, non seulement à une volonté de diversification de l'économie en réponse à la crainte que suscitent la pénurie des terres dans la communauté et ses conséquences, mais aussi à une perception du progrès étroitement liée au circuit scolaire. Une paysanne nous a confié ceci:

«si mes parents (père et mère) m'avaient envoyé à l'école, peut-être que ma vie serait différente aujourd'hui. Autrefois, les parents ne pensaient pas à

envoyer leurs enfants à l'école. Ils les destinaient au travail de la terre. Je ne veux pas que mes enfants connaissent la même situation que moi. Le travail de la terre est important, mais j'aimerais que mes enfants aillent aussi à l'école».

Contrairement au passé et plus particulièrement avant les années 70, le nombre croissant d'enfants qui fréquentent aujourd'hui un établissement scolaire est un élément d'appréciation de la montée, bien que lente, d'une prise de conscience historique au sein de la population et que la présence de l'Association tend à renforcer de plus en plus par ses différentes activités.

## CHAPITRE IV

# IMPACT DE L'A.P.V. SUR LA POPULATION ET LE MILIEU

### IV.a. Historique de l'A.P.V.

Dans l'Acte constitutif de l'Association des paysans de Vallue (A.P.V.), écrit par les membres fondateurs, il est stipulé: «Nous, les signataires du présent Acte constitutif, avons fondé et inauguré, le 3 janvier 1987, à Vallue, conformément aux lois et règlements régissant la matière, une association à but non lucratif ..., dénommée Association des Paysans de Vallue, ayant pour sigle A.P.V.. Son siège principal est à Vallue, Habitation de la 12ième section rurale de Petit-Goâve (Haïti)» [A.P.V.; 1987: 2].

La création de l'A.P.V. est l'aboutissement d'un processus de consultation et de sensibilisation des paysans, amorcé dès le mois d'août 1986. Le contexte de cette création a été précisé par les dirigeants de l'A.P.V.: «Au lendemain [du] 7 février 1986, grâce au relatif vent de libertés publiques et au sursaut de ferveur patriotique qui ont salué la Renaissance de la patrie étranglée, les rescapés du Conseil communautaire de Vallue [*se sont faits*] soutenir par un groupe d'encadrement, dont le résultat de ses premières actions a été la constitution d'une Association» [A.P.V.; 1988: 2]. Dans cette optique, l'A.P.V. fait partie du grand mouvement d'organisations paysannes pour le changement, né au lendemain de la chute de Jean-Claude Duvalier. Au départ, il s'agit pour les fondateurs de négocier un nouveau projet de société, réhabilitant le paysan comme sujet de développement et artisan du progrès de son milieu, tout en faisant de cette nouvelle structure d'encadrement un lieu d'épanouissement individuel et collectif. Autrement dit, il s'agit non seulement de l'émergence d'un nouvel espace de socialisation, mais aussi d'une réaction organisée des paysans aux clôtures sociales inhérentes à la structure interne du pays.

Sur le plan légal ou juridique, l'A.P.V. est une institution d'aide au développement pleinement reconnue par l'État haïtien. Son Acte constitutif a été enregistré à la Direction Générale des Impôts (D.G.I.), le 9 juillet 1987, et, peu de temps après, à l'Administration Communale de Petit-Goâve. Sur dépôt de ses dossiers (Acte constitutif, Statuts ou Charte fondamentale, Programme de développement), l'A.P.V. a été aussi enregistrée au Ministère des Affaires Sociales, qui l'a autorisée à fonctionner dans le cadre des lois haïtiennes [Réf.: lettre du Ministère, N° DT/186, 30 janvier 1989]. Par un «*Communiqué conjoint*» signé par trois ministères, — dont ceux de la Planification et de la Coopération Externe, de l'Intérieur et de la défense Nationale, des Affaires Étrangères et des Cultes, — l'A.P.V. est en outre reconnue, le 26 avril 1989, comme organisation non gouvernementale (ONG) d'aide au développement [Réf.: MPCE/1988/89/28 et Moniteur, N° 67-A, 31/08/89; pages VI et VII].

A l'origine, c'était exclusivement des paysans de Vallue qui participaient à ses activités d'animation et de planification. C'était un groupe très restreint de paysans motivés, ceux que l'A.P.V. appelle les «rescapés du Conseil communautaire de Vallue». C'est pourquoi Vallue est figurée dans son appellation, outre le fait qu'elle abrite son siège social. Au fur et à mesure qu'elle entreprend des activités de plus grande envergure, — en particulier la construction d'une route et l'alphabétisation, à partir de mai 1987, — et grâce au nouveau conditionnement psychologique créé par ses séances d'animation communautaire, ce noyau de départ tend à s'élargir progressivement, en réunissant un plus grand nombre de paysans de Vallue et d'autres habitations périphériques chevauchant Petit-Goâve et Grand-Goâve, dont: Florquet, Coulon, Zanmò, Saint-Martin, Tenno, Alèg, Repos, Bourdeau, Bois-Jeancy, Dentiste, Béticher, Château,... C'est par ce dynamisme que l'A.P.V. est parvenue à constituer tant à Vallue que dans la plupart de ces habitations périphériques pré-citées des groupes de base appelés «*Comité de Quartier*». Aujourd'hui, ses activités touchent une population évaluée à 50.000 habitants environ, vivant de manière très dispersée à l'échelle de ces différentes habitations.

#### IV.b. *Structure organisationnelle*

Le fonctionnement de l'A.P.V. est structuré autour de quatre principaux organes (voir l'organigramme, en annexe), dont:

a) l'Assemblée générale, qui se compose de tous les membres inscrits sur le registre de l'A.P.V., quel que soit le titre (membre fondateur, actif, adhérent, correspondant, membre de soutien).

b) un Conseil de direction<sup>29</sup>, qui est l'organe exécutif de l'A.P.V.

c) un Comité d'administration des Comités de quartiers (groupes de base). Tel que défini par l'Association, un Comité de Quartier est «une unité ou cellule de développement créée ... pour pallier au problème de déplacement des paysans de la région<sup>30</sup> ..., pour les mobiliser activement dans un court délai, en vue d'une utilisation optimale de l'espace et des ressources humaines ...» [A.P.V.; 1990b: annexe du document]. De plus, la mise en place de ces groupes suit le schéma de l'occupation du milieu. Car, selon l'A.P.V., «il est possible de rencontrer des micro-agglomérations de 10 à 30 ménages ayant chacun en moyenne 6 personnes. L'ensemble de ces ménages constitue une petite communauté de 60 à 180 personnes» [A.P.V.; 1990a: 3]. Bref, les Comités de Quartier créent une autre forme d'interaction ou de dynamique de groupe et représentent un mécanisme de décentralisation doté, sur le plan fonctionnel et géographique, d'une structure plus ou moins homogène...

---

<sup>29</sup>. Notons qu'au cours de notre collecte de données, le Conseil de direction était remplacé provisoirement par une Commission spéciale de gestion.

<sup>30</sup>. région prend ici le sens de «zone», pour définir l'ensemble des habitations périphériques de Valluc, dans un rayon de 15 kilomètres environ, et qui entretiennent des relations d'affiliation avec l'A.P.V.

d) un Comité d'encadrement composé, d'une part, d'animateurs polyvalents et, d'autre part, de gens originaires de Vallue et des communautés périphériques affiliées. Ces derniers vivent notamment à Port-au-Prince et appuient les activités de l'A.P.V. de deux façons: soit par leur assistance technique, soit par leurs contributions en espèces ou en nature. Les levées de fonds se font lors des réunions organisées, à Port-au-Prince/Carrefour, au cours desquelles on expose aux invités les problèmes à résoudre sur le terrain et on leur demande de contribuer selon leurs possibilités. Dans ce dernier cas, des amis non originaires de l'aire d'intervention de l'A.P.V. apportent aussi en espèces ou en nature leurs contributions. C'est en général le même procédé utilisé pour le recouvrement de fonds lors de la célébration de l'anniversaire de l'A.P.V. ou à l'occasion des journées communautaires au Siège central.

Au moment de la collecte des données, l'A.P.V. comptait 13 Comités de quartier, un groupe de femmes et un groupe d'animateurs ou agents de développement. Le groupe de femmes a été fondé en 1990, en vue de permettre à celles-ci d'avoir au sein de l'A.P.V. une plus grande audience et aussi afin de leur faciliter un plus grand accès aux services disponibles. Les animateurs sont considérés comme des cadres moyens et ont pour principale fonction l'encadrement des deux premiers groupes sus-mentionnés. C'est un staff intermédiaire entre l'instance de direction et la base. Ces animateurs habitent de façon permanente dans leurs quartiers respectifs. Ils connaissent très bien les gens qu'ils assistent et entretiennent avec eux de bonnes relations. Ils reçoivent une formation polyvalente, donnée en grande partie par le cadre technique supérieur de l'A.P.V.. Le Tableau suivant présente le profil du personnel-cadre de l'Association:

**TABLEAU X : Profil des ressources humaines de l'A.P.V.**

NIVEAU DE FORMATION	TOTAL	H + F	DOMAINES
1. PRIMAIRE	13	8 - 5	alphabétisation, dynamique de groupe, agriculture, planification/gestion, puériculture, archives
2. SECONDAIRE	5	4 - 1	alphabétisation, animation, planification/gestion, agriculture, soins vétérinaires, évaluation et suivi
3. UNIVERSITAIRE	0	0 - 0	administration, comptabilité, service social, sociologie, droit, développement
<b>TOTAL</b>	<b>24</b>	<b>18 - 6</b>	

#### **IV.c. Programme d'action et moyens stratégiques définis**

L'A.P.V. se définit comme un organisme de promotion du bien-être social et matériel des paysans, dans la perspective d'un développement endogène et durable. Autrement dit, elle se propose d'organiser et de former les paysans, d'entreprendre avec eux des activités concertées et intégrées à la dynamique systémique de leur milieu, en vue d'améliorer progressivement leurs conditions de vie (revenu, niveau nutritionnel, bien-être social), de réhabiliter leur environnement et de créer une nouvelle structure matérielle et mentale pour un développement socio-économique durable [A.P.V.; 1992: 1/2]. En cela, son programme de développement donne priorité aux trois secteurs d'intervention suivants :

- 1) secteur économique, qui regroupe
  - agriculture/élevage
  - petites entreprises (crédit/épargne)
- 2) secteur social, qui comprend
  - éducation/formation
  - santé/hygiène communautaire (eau potable, latrine)
  - environnement/culture (reboisement, loisirs)
- 3) secteur de recherche, de suivi et d'évaluation

Pour y arriver, l'A.P.V. compte sur la participation de ses membres aux initiatives de planification, de prise de décisions, d'exécution, de suivi et d'évaluation. Elle compte aussi sur le financement et l'assistance technique des institutions d'aide au développement, tant nationales qu'internationales. Selon elle, il s'agit d'assurer la durabilité des activités et d'utiliser au maximum les moyens disponibles; c'est-à-dire de mettre en valeur les ressources humaines du milieu, tout en renforçant leur savoir-faire et en coordonnant leurs efforts. Bref, il s'agit d'un processus de transformation ou de changement social contrôlé, fondé sur la participation et l'auto-promotion paysanne. Tel est le cadre théorique et philosophique de son programme d'action. Eu égard à ces perspectives d'actions, qu'en est-il de ses réalisations ?

#### IV.d. Principales réalisations de l'A.P.V.

De 1987 à 1991, l'A.P.V. a entrepris plusieurs activités en vue de l'amélioration progressive de la situation socio-économique de la population. Ce sont notamment des projets de construction de route, d'alphabétisation, de crédit (agricole/commercial), d'élevage, d'eau potable, d'éducation pour enfants de 0 à 5 ans et leurs parents, de formation, de reboisement, d'organisation de groupes, de construction et d'autres activités connexes. Ces activités sont reconnues d'une façon ou d'une autre par toute la population ou presque. Dans notre échantillon, une seule a déclaré ignorer ce que fait l'Association et donc n'étant pas en mesure d'identifier au moins deux de ses activités. En revanche, parmi les activités le plus fréquemment citées par 98,33% des répondants, il y a la distribution de porcs (ou projet de repeuplement porcin, 28,3%), la construction de route (81,7%), le crédit agricole (26,7%), la construction d'édifices (21,7%). Les autres sont citées dans une fréquence de moins de 20,0%. Le tableau suivant nous offre partiellement un aperçu de la capacité de certaines d'entre elles.

TABLEAU XI: *Quelques réalisations de l'A.P.V. de 1987 à 1991*

ACTIVITES OU PROJETS	DUREE	COÛT <sup>11</sup>	CONT.A.P.V. (%)	AIDE EXT.(%)	RESULTATS	BENEFICIAIRES
1.CONSTR.DE ROUTE	1987 à 1991	145.527,75	15,06	84,94	9 kms (fin)	population
2.ALPHABETISATION	1987 et 1990	30.100,00	30,21	61,79	-	1.190 participants
3.CREDIT agr.(banquet)	1990 et 1991	13.600,00	-	100,00	-	150 membres
4.DISTRIB. DE POULETS	1990	6.000,00	-	100,00	-	330 membres
5.REPEUPT. PORCIN	1987 à 1991	40.425,00	39,58	60,42	197 (en cours)	population
6.CAPTAGE de sources	1990 et 1991	55.500,00	30,81	69,19	0 (en cours)	population
7.CREDIT AUX FEMMES	1991	22.500,00	11,11	88,89	-	80 femmes
8.CONSTRUCTION	1990 à 1990	28.000,00	46,43	53,57	2 maisons(fin)	population (A.P.V.)
TOTAL partiel et % moyen	1987 à 1991	341.052,75	22,65	77,35		

<sup>11</sup>. Coût en gourde, monnaie haïtienne. Conventionnellement, il faut 5 gourdes pour Us\$ 1,00. Ce qui n'est toutefois pas le cas dans la pratique, notamment aujourd'hui où le pays traverse une grande période d'inflation et éprouve donc une rareté de devises étrangères (en particulier le dollar américain).

Faute de données disponibles, il ne nous a pas été possible d'évaluer quantitativement les résultats obtenus pour quatre des activités considérées dans le tableau ci-dessus. Cependant, grâce aux remarques des responsables de l'A.P.V., nous avons appris que les projets d'appui commercial aux femmes et de distribution de poulets ont eu des résultats satisfaisants. Le projet d'appui commercial aux femmes est remboursé à 90 % à la fin du premier cycle, janvier - décembre 1991. Selon les responsables, le retard des 10 % est attribuable à la situation politique du pays et aux difficultés familiales rencontrées par les personnes concernées. Ce montant sera recouvert au cours du mois de janvier 92, afin d'amorcer un deuxième cycle. Bien que des pertes d'environ 30% aient été enregistrées dans le projet de distribution de poulets, à cause des cas de maladie, les responsables ont jugé que ce projet a des retombées appréciables pour les bénéficiaires. Ces poulets, de race améliorée, pondent beaucoup d'oeufs, grandissent rapidement et sont plus rentables que les espèces indigènes. Ils ont évalué à 10 fois de plus le profit moyen par bénéficiaire, dont le poulet n'a pas été victime de maladie ou de mort. Par exemple, un poulet reçu à une gourde peut être vendu six mois plus tard jusqu'à 80 gourdes. Si on évaluait à 30 gourdes les frais d'alimentation, le propriétaire aurait gagné 49 gourdes, en plus des oeufs, des possibilités de reproduction et de croisement avec les espèces indigènes avant la vente.

En revanche, les projets de crédit agricole (haricot) et d'alphabétisation n'ont pas donné les résultats escomptés. Si dans les deux cas il s'est posé un problème de suivi, dans celui du haricot, en particulier, la déception est due surtout aux mauvaises saisons et à la mauvaise foi de quelques-uns des bénéficiaires qui n'ont pas respecté leur engagement. Le projet d'alphabétisation a été interrompu à deux reprises à cause d'un manque de fonds. Pour le reste, les responsables sont satisfaits de l'état d'avancement des activités. Notons que ces projets ont été financés par l'A.P.V. et quelques bailleurs de fonds publics et privés. Parmi ces derniers, apportant en nature ou en espèces leurs contributions aux activités de l'A.P.V., on peut citer: Office National pour la Participation et l'Éducation Populaire (ONPEP), Fondation Quisqueyenne de Développement, Centre d'Éducation Spéciale (CES), Catholic Relief Service (CRS), Association Haïtienne des Agences Bénévoles/Christian Children Fund (HAVA/CCF), Mission Française de Coopération, Ministère de la Planifi-

cation et de la Coopération Externe (MPCE), Ministère de l'Agriculture, des Ressources Naturelles et du Développement Rural (MARNDR), Ministère des TPTC, Inter-Aide, District Agricole de Petit-Goâve, Bureau des Doléances, Programme Alimentaire Mondiale (PAM), Communauté Économique Européenne (CEE). Le Tableau suivant indique les activités soutenues par chacun de ces bailleurs de fonds:

**TABLEAU XII: Activités soutenues (en nature et/ou en espèces)  
par les bailleurs de fonds de l'A.P.V. de 1987 à 1991**

BAILLEURS DE FONDS	JANV.-DÉC. 1987	JANV.-DÉC. 1988	JANV.-DÉC. 1989	JANV.-DÉC. 1990	JANV.-DÉC. 1991
ONFEP	Alphabétisation	Alphabétisation			
FONDATION QUESQUÉYENNE DE DÉVELOPPEMENT	Construction de route: prêt d'outils	Construction de route: prêt d'outils	Éducation/Formation : Tableaux		
CENTRE D'ÉDUCATION SPÉCIALE		Éducation: parents et enfants 0-3 ans, Formation animatrice, Construction de siège	Éducation: parents et enfants 0-3 ans, Recyclage animatrice	Éducation: parents et enfants 0-3 ans, Formation et recyclage animatrices	Éducation: parents et enfants 0-3 ans, Recyclage animatrices
MARNDR		Construction de route: tracteur	Formation des paysans/Reboisement	Reboisement	
MINISTÈRE DE LA PLANIFICATION		Construction de route: carburant			
MINISTÈRE DES TPTC			Construction de route: tracteur		Construction de route: tracteur
BUREAU DE DOLÉANCES			Construction de route: carburant, technicien		
CATHOLIC RELIEF SERVICE				Distribution de poules, Crédit agricole (outils, haricot), Silo	Crédit agricole: haricot
HAVA/CCF					Crédit commercial aux femmes
MISSION FRANÇAISE DE COOPÉRATION			Construction de route: outils, carburant	Porcherie, Formation agent vétérinaire, Construction de dépôt	Construction de route: carburant, technicien
INTER-AIDE				Captage de sources	Captage de sources
DISTRICT AGRICOLE DE PETIT-GOÂVE			Formation des paysans	outils, reboisement	
COMMUNAUTÉ ÉCONOMIQUE EUROPÉENNE (CEE)					Magasin communautaire: formation de techniciens
PROGRAMME ALIMENTAIRE MONDIAL (PAM)			Construction de route: aide alimentaire		



*fig. 4: Une journée de travail lors de la construction de la route Tapion-Vallée*



*agriculteurs agronomes invités au siège de l'A.P.V.*

#### IV.e. État de satisfaction de la population

En général, la population se montre très satisfaite des activités et du fonctionnement de l'A.P.V., comme l'indique *grosso modo* le tableau suivant:

TABLEAU XIII : Perception de l'A.P.V. selon le sexe

PERCEPTION DE L'A.P.V. (activités/fonctionnement)	% (OUI) / DEUX SEXES	HOMMES (%)	FEMMES (%)
1. sont satisfaits des activités de l'A.P.V.	96,7	96,7	96,7
2. sont satisfaits du fonctionnement de l'A.P.V.	96,7	96,7	96,7
3. A.P.V.: un guide, une lumière pour nous	98,3	100,0	96,7
4. A.P.V.: notre organisation	98,3	100,0	96,7
5. A.P.V.: peut résoudre nos problèmes	98,3	100,0	96,7

Il est très curieux de constater à quel point cette impression très nette se répète, tant chez les hommes que chez les femmes, avec la même force dans deux questions plus ou moins différentes (les deux premières questions). Cet avis consensuel vis-à-vis des activités et du fonctionnement de l'A.P.V. est en même temps le reflet de leur perception de cette institution qu'ils considèrent comme un guide, qu'ils identifient comme leur propre organisation. Derrière cet élément d'identité ou d'appartenance se cache un grand sentiment d'honneur et d'espoir dans la résolution de leur problème. Dans nos entretiens avec les paysans, nous avons recueilli ces témoignages:

«l'A.P.V. donne un nouvel élan à notre milieu. Nous avons, aujourd'hui, une route qui nous permet de circuler plus facilement, qui permet au véhicule d'aller jusqu'au marché. Nous sommes très contents et très fiers de voir des visiteurs chez nous. Nous sentons, grâce à cette route, que nous ne sommes pas seuls. Ce qui se fait aujourd'hui n'existait pas auparavant.... Hier, quand quelqu'un était malade, il fallait le transporter sur les épaules dans un

«branka<sup>32</sup>», et dans des conditions difficiles, car il n'y avait pas de bonne route. Maintenant, il est possible de le transporter plus facilement, voire de faire venir une ambulance. C'est du progrès et c'est grâce à l'A.P.V.. De plus, PEPADep a détruit tous nos porcs. Aujourd'hui, grâce à l'A.P.V. nous commençons à reconstituer notre cheptel porcin.

Si la pluie ou la nuit nous surprennent en cours de route, nous avons où aller sans gêne et sans crainte. Nous n'avons plus de "sosyete"<sup>33</sup> à Vallue. C'est A.P.V. qui représente aujourd'hui notre "sosyete", notre église. Elle ouvre les yeux et éclaire l'esprit des paysans. C'est une lumière. A.P.V. nous a enseigné le savoir-vivre. Autrefois, plusieurs d'entre nous étaient très susceptibles et timides. A présent, ils s'entendent mieux et peuvent prendre la parole en public. Eu égard à tout ce que l'A.P.V. a déjà réalisé, nous pensons qu'un jour nous vivrons mieux. Nous mourons demain; d'autres verront encore mieux que nous.»

Cependant, pour mieux mesurer l'ampleur réelle de ce sentiment chez les paysans, et donc pour minimiser les risques d'exagération dus à une influence quelconque, nous avons conçu deux autres questions pour lesquelles nous avons obtenu ces réponses :

**TABLEAU XIV : Perception critique vis-à-vis de l'A.P.V.**

DEUX QUESTIONS SUR LEUR PERCEPTION CRITIQUE	OUI (%)	NON (%)	INDEXIS (%)	TOTAL (%)
1. A.P.V.: système organisé d'exploitation des paysans	38,3	50,0	11,7	100,0
2. A.P.V.: profitable seulement pour un petit groupe	18,3	71,7	10,0	100,0

A partir de ce tableau, on a un jugement plus ou moins équilibré sur la satisfaction réelle des paysans quant au fonctionnement de l'Association. Face à ces deux questions, les hommes se montrent beaucoup plus critiques que les femmes. Pour l'indice "OUI", on

<sup>32</sup>. chaise fixée avec des cordes à deux barres de bois, servant de lit de transport des malades à l'hôpital. Brancard, civière.

<sup>33</sup>. Ici, «Sosyete» prend à la fois le sens de conseil de famille (famille étendue) et de groupe de travail traditionnel à musique appelé «katbwa».

obtient respectivement 43,3% et 30,0% pour les hommes contre 33,3% et 6,7% pour les femmes. Ce sentiment de désaccord, notamment considérable dans le premier cas, est attribuable le plus souvent à la mauvaise gestion dans les groupes de base (Comité de Quartier), à l'indifférence ou aux propos déplacés de certains dirigeants et à une mauvaise distribution entre les membres des avantages de certains projets.

Ceci est important du fait des effets secondaires que suscitent ces agissements, non seulement sur le comportement des membres, dont l'adhésion à la structure de l'Association est d'abord liée à leurs intérêts personnels et immédiats, mais aussi chez ceux qui n'en sont pas encore membres. C'est pourquoi nos répondants ont tendance à associer la non-participation d'un plus grand nombre de paysans à une plus grande croyance dans leurs activités personnelles. Ce sentiment est exprimé à 31,7% par nos répondants, en plus d'un manque de motivation et d'information (13,3%). Cependant, notons que cette apparente contradiction ne signifie pas que les paysans n'appuient ou n'aiment pas l'Association. Il serait mieux de considérer ces critiques comme l'expression d'un certain niveau de maturité et d'un état d'esprit constructif. Il faut, en outre, se rappeler que l'A.P.V. est jusqu'ici le seul groupe qui les encadre et les aide dans le sens concret du terme. Comme d'ailleurs, ils le disent:

«Après Dieu, c'est A.P.V., parce qu'elle aide les paysans. Son action est profitable à nous tous, à notre milieu. Pour la première fois, contrairement au Conseil communautaire, nous avons un groupe qui agit, qui réalise des choses dont certaines ne nous avaient jamais effleuré l'esprit, même dans nos rêves.»

Pour ainsi dire, le principal facteur qui paralyse l'élan et la participation massive des paysans semble être plutôt la rumeur du communisme (41,7%), attribuable aux nabads de la pauvreté en Haïti, en général refractaire à toute idée d'organisation susceptible de concourir à un éveil de conscience et au progrès dans la paysannerie. A cause de cette hostilité, les paysans sont très méfiants avant de s'embarquer dans toute initiative communautaire.

#### IV.g. RÉSUMÉ

L'A.P.V. a apporté, jusqu'ici, des réponses tout à fait satisfaisantes aux nombreux problèmes socio-économiques des paysans. Et cela, malgré sa jeunesse et les difficultés qu'elle rencontre. Les paysans eux-mêmes en sont conscients et en témoignent sans fard. La participation des membres constitue, en effet, l'un des points d'appui de l'A.P.V. pour financer ses activités. Cette participation se situe à différents niveaux: matériel, économique, théorique (intellectuel) notamment par des idées («*brase lide*» = dynamique de groupe), par la prise de décisions et l'apport de leur force physique. La construction de la route «*Tapion-Vallue*», l'acquisition de terrain communautaire pour la construction, les travaux de construction de deux maisons, les travaux d'entretien de la route et d'autres activités attestent cet état d'esprit. Sur l'ensemble des activités considérées dans le **Tableau XI**, la participation locale s'élève en moyenne à 22,65%. Ce qui est considérable pour une population confrontée à d'énormes difficultés économiques, d'autant plus que les contributions sous forme d'«*investissement humain*» ne sont pas entrées en ligne de compte.

Dans le corpus de cette participation, chacun est valorisé sans discrimination. L'A.P.V. compte dans son assemblée des paysans de toutes confessions religieuses, des paysans de différents statuts sociaux: des plus pauvres aux plus aisés, de paysans analphabètes à ceux qui ont un niveau de formation plus élevé, en passant par les guérisseurs traditionnels, les sages-femmes, les petits artisans, les chefs de police rurale. Ils sont tous placés sur un pied d'égalité. L'A.P.V. recourt à différents groupes sociaux et lieux de rencontre pour faire passer son message: église, «*gagè*» (lieu de combat de coqs)... De même, la prise en compte des valeurs socio-culturelles dominantes du milieu a permis de prévenir ou de minimiser certaines tensions (non pas les éliminer totalement). Aussi, au sens où Bernard Lédéa Ouedraogo l'entend, ne serait-ce que «*développer sans abîmer*»; c'est-à-dire «*en respectant les traditions paysannes*» [UNDP News; Mars-Mai 1990: 6]. Ils sont donc tous conviés à faire front commun pour le progrès de leur milieu. Un progrès qui est perçu, en fait, moins dans une politique de confrontation dont les paysans n'ont pas encore les moyens, plutôt

qu'à travers la praxis de l'enracinement existentiel jumelé à la conscientisation comme «instrument de libération dans le processus de changement social» [C. Humbert; 1982: 21]. Il s'agit d'un mouvement dans lequel le paysan est valorisé non seulement comme acteur historique de développement mais aussi comme principal responsable de ses problèmes et de l'avenir de son milieu. Bref, ce qui confère à cette expérience un statut endogène, de style participatif et d'auto-gestion.

La force de l'A.P.V. réside aussi dans la capacité de son personnel-cadre — cadres moyens et supérieurs, — qui est un regroupement de tous les jeunes formés de Vallée et des communautés périphériques affiliées. Le Tableau X nous a présenté en détail le profil des ressources humaines cadres de l'A.P.V. Ce sont des jeunes qui se dévouent bénévolement à la cause du développement de leur milieu. Bien que certains d'entre eux étudient à Port-au-Prince (Capitale d'Haïti) et ne reçoivent aucun appui financier et logistique nécessaire à leur déplacement, ils acceptent de se rendre régulièrement sur le terrain pour encadrer les paysans. C'est là un bel exemple de participation qui mérite d'être multiplié autant que possible pour sortir la paysannerie du carcan du sous-développement.

En matière de gestion et de suivi, l'A.P.V. a déjà élaboré de nombreuses fiches techniques, facilitant les travaux de ses agents de développement dans les Comités de quartier. Elle a, en outre, préparé des dossiers profilant ses grandes orientations de développement, sa structure organisationnelle, les obligations et les privilèges des membres. C'est ce dynamisme qui lui a valu certains succès dans ses démarches tant auprès des instances administratives tutrices du pays, notamment pour sa reconnaissance et l'obtention de son statut actuel comme O.N.G. d'aide au développement, qu'auprès des bailleurs de fonds.

L'intégration de la femme au développement peut être aussi soulignée comme un point positif dans les efforts de l'A.P.V. La plupart des témoignages rapportés plus haut sur les changements de comportement et de mentalités l'ont été par les femmes. Celles-ci possèdent aujourd'hui leur propre projet, parallèlement aux activités mixtes mises en place. De plus, une femme siège actuellement au sein de la Commission spéciale de gestion de

l'A.P.V. Toutefois, sa participation est encore limitée dans certains domaines, vu les handicaps de son niveau d'instruction relativement faible. L'important est que, non seulement la légitimité de l'intégration de la femme au développement est reconnue par l'A.P.V., mais aussi le processus est déjà en marche. C'est, en un mot, la reconnaissance du rôle de la femme comme «*poto mitan*» (poutre) de l'édifice socio-économique de la communauté, et donc comme «la clé du succès ou de l'échec du développement» [FNUAP; avril 1991: 1].

En revanche, l'A.P.V. a aussi des faiblesses, notamment d'ordre matériel et financier. Elle n'arrive pas encore à fonctionner comme une véritable institution; c'est-à-dire un organisme ayant la base nécessaire pour un fonctionnement autonome et adéquat. Tout son personnel est bénévole. On peut se demander jusqu'à quel point cette situation pourra encore durer, ou encore comment cette expérience pourra réussir en-dehors de solides bases institutionnelles ? D'ailleurs, l'A.P.V. a elle-même reconnu que «le rendement de son personnel aurait été plus satisfaisant si celui-ci était assisté financièrement et par des moyens logistiques nécessaires» [A.P.V.; 1990a: 5].

A cela s'ajoute l'incapacité de se payer, même pour des consultations ponctuelles, les services des techniciens en médecine et en agronomie, spécialités que son personnel-cadre ne possède pas. Or, ce sont là deux domaines d'intervention incontournables pour promouvoir le bien-être social et économique dans la paysannerie. Cette faiblesse économique a donc des incidences néfastes directes sur certaines de ses activités, notamment en matière de gestion, de suivi et d'évaluation, malgré l'existence des fiches techniques nécessaires. C'est, en partie, le cas pour les projets de haricot, d'outils aratoires, d'alphabétisation, de repeuplement porcin, d'éducation pour enfants de 0 à 5 ans; des projets qui auraient donné éventuellement de meilleurs résultats si les contraintes économiques affectant le système de gestion et de suivi ne s'étaient pas posées. Enfin, faut-il souligner que des plaintes des paysans, faisant allusion au comportement incorrect de certains dirigeants, soient aussi des lacunes remettant en question le système de gestion de l'A.P.V.

## **CONCLUSION GÉNÉRALE**

## CONCLUSION GÉNÉRALE

### *Quelles perspectives d'avenir pour la Paysannerie en Haïti ?*

Peut-on dire que l'émergence du mouvement d'organisations paysannes serait la trajectoire alternative que doit emprunter le développement rural en Haïti ? Quelles sont les embûches qui se dressent déjà sur ce chemin et que ce mouvement doit combattre pour s'épanouir ?

Il est naturellement trop tôt de répondre ici d'une manière affirmative à cette question, étant donné les limites de ce travail et le statut assez récent de ce mouvement. Toutefois, l'étude évaluative de l'A.P.V. nous a permis de constater que ce mouvement balbutiant constitue non seulement un relais aux initiatives des ONG dans la paysannerie, mais peut aussi être une alternative dans la lutte pour le développement rural en Haïti. Ce nouveau courant symbolise à la fois l'espoir et un bouleversement significatif dans les mœurs. C'est la prise en charge historique du développement par les vrais concernés: les paysans eux-mêmes. C'est là le vrai sens du «*development from within*». Franklin Midy [voir NPS; Vol. 4,#1, 1991: 67] a salué ce mouvement social paysan pour le changement comme l'entrée en force de la paysannerie «sur la scène politique», comme l'ébranlement de «l'ancien régime d'exclusion» qui a depuis toujours empêché les paysans de changer de conditions. D'après lui, ce mouvement inaugure «enfin le procès de l'édification d'une nation haïtienne commune», dont la nécessité a été plus tôt soulignée par Paul Moral [1961: 10].

Si ce mouvement laisse entrevoir des perspectives prometteuses pour le devenir de la paysannerie, il n'en demeure pas moins que sa viabilité est assez fragile, compte tenu des nombreux problèmes qui se posent aujourd'hui encore sur les plans politique et institutionnel. Durant ces cinq dernières années, ces organisations ont déjà fait l'objet de diverses persécutions qui ont abouti, dans certains cas, à l'arrestation et/ou à la mort de quelques-uns de leurs membres<sup>34</sup>; et, dans d'autres cas, à l'éclatement et/ou à la disparition de certaines d'entre elles. Des manoeuvres d'intimidation, des procédés d'espionnage, de destabilisation, forment la trame des difficultés rencontrées par ces organisations. A cela s'ajoutent des conflits internes d'intérêts, de pouvoir ou de personnalité, et un manque de communication entre elles. Ce qui renforce leur fragilité, d'autant plus que la plupart d'entre elles sont encore insuffisamment conscientes des vrais enjeux, ou plus précisément des contradictions de leurs intérêts à ceux qui les dominent et les exploitent.

La paysannerie haïtienne représente pour elle-même une force démographique. Cependant, elle ne forme pas encore une entité socio-politique réelle. Il n'y a pas une vraie structure de «*leadership*» paysan; c'est-à-dire capable de représenter et de défendre les intérêts des paysans et de les mobiliser autour d'un même objectif de lutte. Est-ce pourquoi, dans la conjoncture politique actuelle, les organisations paysannes de base sont tout à fait impuissantes ou inopérantes. Il est hors de doute que cette question s'inscrit dans une problématique beaucoup plus générale: la faiblesse de la société civile face à l'hypertrophie de la structure étatique en Haïti, et à laquelle ne sont pas aussi étrangers la plupart des pays du Tiers Monde.

Il nous paraît alors de plus en plus évident qu'un nouvel ordre du jour du développement rural en Haïti passe nécessairement par là, car l'économique et le politique s'interpénètrent et se renforcent mutuellement. Cependant, nous n'avons aucune raison de penser ou de croire que la paysannerie parviendra à briser les structures de sérail de son

---

<sup>34</sup>. C'est le cas par exemple du Mouvement des Jeunes de Labadie (MJL), de Tèt Kole (Tête Collée), du Mouvement des Paysans de Papaye (MPP). Voir, à ce sujet, le Rapport 1990 de Amnistie Internationale; section Haïti, pages 122 à 124.

sous-développement et de sa marginalisation en faisant de l'activisme politique ou en s'égarant dans des idéologies révolutionnaires entachées de boniments de toutes sortes. Pour l'opposant ou l'agent social, l'action politique n'est pas seulement l'art de la protestation mais elle est tout aussi bien ce de la construction. Nous avons effectivement un pays à construire, dans lequel l'aménagement du milieu rural devient un impératif incontournable. Il serait mieux de reposer cette lutte sur la négociation, la formation-éducation et des actions concertées permettant aux paysans de faire face à des problèmes très concrets. Ce sont, entre autres, des moyens de lutte assez efficaces pour bonifier leur situation, pour provoquer leur prise de conscience, pour transformer leur poids démographique en véritable «power» politique et minimiser les phénomènes de percolation ou les clivages faisant d'Haïti une société d'exclusion massive.

La vraie barrière existe d'abord dans notre mentalité, qui est dialectiquement liée à notre structure sociale et au contrôle des moyens de production. C'est tout ce que l'on pourrait qualifier, dans le langage wébérien, de «*rappports aux valeurs*». Nous avons vu que cette «*mentalité léonine*» est un sous-produit du creuset colonial, qui s'est enrichi, adapté aux circonstances et aux besoins de la société haïtienne post-indépendance. D'où la nécessité de changer de comportement, de «*système social*». Il faut une nouvelle éthique où l'État et la société civile s'interpénètrent pour réussir conjointement les transformations économiques et sociales, nécessaires au développement du pays. «La politique doit se mettre au service de l'action sociale. Elle doit être l'instrument d'une transformation réfléchie et délibérée de la société, et non pas un moyen d'accéder au pouvoir et aux privilèges, ou une profession lucrative parmi d'autres» [Commission Sud; 1990: 286].

Pour ainsi dire, il faut une nouvelle pédagogie sociale du changement dont le développement endogène est alors la quintessence. L'«endogénéité» du développement n'est toutefois pas un antidote autosuffisant et donc ne signifie pas politique autarcique minimisant la coopération internationale. Elle signifie plutôt que «chaque société doit vivre sa propre modernité à travers ses propres innovations multiples, multiformes et multidimensionnelles aussi bien dans les domaines technologique que social, culturel, et

idéologique par l'adoption des voies originales et diversifiées dans le développement...» [Unesco, doc. 115/EX/SP/RAP1, par. 60]. Il faut par contre un nouvel ordre de coopération internationale plus efficace, plus harmonieux et respectueux des valeurs et des aspirations des peuples souverains. La démocratie, comme projet sociétal dialectiquement lié aux droits humains, trouve alors tout son poids dans ce type de développement qui insiste sur la participation comme moyen de redéfinir les acteurs du développement ainsi que leurs rôles.

Cette question est d'une importance cruciale vu que, dans un pays à économie agraire comme Haïti, le développement global ne peut se faire en dehors de l'aménagement du territoire national. Par conséquent, le développement rural devient l'une des priorités essentielles de cette politique d'aménagement, qui est restée trop longtemps seulement l'apanage du milieu urbain ou plus particulièrement de quelques villes stratégiques. Évidemment, de nombreuses questions se posent dans le contexte du développement rural en Haïti. L'une d'entre elles se réfère à l'aide proprement dite: comment la paysannerie peut, elle aussi, profiter efficacement de l'aide publique au développement (A.P.D.) ? D'autres, d'une envergure plus générale du point de vue théorico-pratique, s'adressent au choix à faire à l'intérieur de la stratégie de développement alternative que représentent les organisations paysannes. Peut-on aider ces organisations paysannes à se développer à leur manière, ou plutôt, dans quelle mesure peut-on construire un modèle d'intégration au système économique dominant qui ne soit préjudiciable aux impératifs de développement humain et à l'autodétermination dans la paysannerie ?

Bref, ce sont là des questions auxquelles nous ne pouvons pas répondre ici, mais dont nous reconnaissons toute leur importance dans une analyse sociologique et géo-économique extensive. Du reste, il va s'en dire que ces organisations paysannes méritent d'être encouragées, en leur offrant sur le plan national un plus grand accès aux services disponibles, tant publics que privés; en accordant une plus grande attention aux problèmes de la paysannerie par des débats, des ateliers, des échanges inter-régionaux; et par des actions adaptées à leurs besoins essentiels, comme l'accès à la terre (réformes agraires) et

aux facteurs de production, le logement, les équipements éducatifs et sanitaires de base, la construction de route, la dotation en eau potable. Autrement dit, il faut initier un véritable programme d'animation et d'aménagement de l'espace rural dont les objectifs outrepasseraient le simple cadre d'une amélioration des conditions de vie à court terme, pour s'étendre à des variables structurelles, capables de soutenir à moyen et à long termes le progrès social et la croissance économique, dans la perspective du développement soutenable.

Pour cela, il faut également que la paysannerie cesse de vivre dans l'indifférence de ses fils éduqués. Le «retour au village natal» ne doit plus être, pour ces derniers, synonyme de recherche d'un abri lors des grands moments de trouble dans le pays, comme ce fut le cas au lendemain du renversement du gouvernement d'Aristide. Par conséquent, la lutte pour le développement rural en Haïti est non seulement un combat sur le plan politique, matériel et financier, mais aussi un défi qui s'impose, sur le plan moral, à tous les fils des paysans. Grâce à leur formation, à leurs contacts ou à leurs connaissances du milieu, ils sont très bien placés pour intervenir dans les structures administratives du pays, pour régler les relations que la paysannerie entretient avec la société englobante, pour jouer leur rôle de catalyseur et ainsi permettre à leur village d'évoluer vers de meilleures perspectives, comme l'expérience de Vallue tend jusqu'ici à le prouver.

**ANNEXE**

## **Annexe A: MÉTHODOLOGIE DE L'ENQUÊTE**

Pour effectuer cette «**Étude de l'expérience de Vallée**», une enquête ou consultation de la population a été nécessaire. Cette enquête sur le terrain a été réalisée à partir d'un système d'échantillonnage à deux variantes :

1. entretien directif avec l'usage d'un questionnaire,
2. entretien semi-directif avec l'usage d'un guide d'entretien.

Le choix d'une telle approche obéit au fait que ces deux techniques respectivement des méthodes extensive et intensive, considérées sous l'angle de leur complémentarité ou de leurs relations dialectiques, nous permettront d'appréhender les aspects quantitatif et qualitatif relatifs aux objectifs dont nous nous sommes proposé dans ce travail. Ainsi, dans le premier cas nous nous sommes adressé à des individus chefs de famille, tandis que dans les entrevues semi-directives nous nous sommes intéressé surtout à des groupes pour collecter les données.

### **Échantillonnage :**

A.- Dans le premier cas, nous avons procédé de la façon suivante :

- a) **Étape de préparation** : après avoir déterminé les variables nécessaires à notre étude (profil du chef de l'unité domestique, composition socio-démographique des familles, moyens de production et organisation économique, degré de satisfaction, besoins essentiels et aspirations, attitudes vis-à-vis de l'A.P.V.), nous avons élaboré un projet de recherche (le questionnaire étant en français) qui a été approuvé par le Comité de déontologie de l'Université d'Ottawa. Ensuite, nous avons pris contact avec les responsables de

l'Association comme personnes ressources. Nous avons sollicité leur collaboration sur les points relatifs à la sensibilisation de la population, à l'utilisation du local de l'Association pour rencontrer les paysans, à l'utilisation de la liste des familles vivant à Vallée comme base de sondage ainsi qu'à l'utilisation des services de son personnel cadre, — en particulier les animateurs ou agents de développement, qui font le pont entre le staff dirigeant et la base, donc qui sont très proches de la population, — pour traduire le questionnaire en créole. Autrement dit, il s'agit de rendre le questionnaire dans un langage familier aux paysans, quant aux mots (concepts), aux sens (contenus) qu'ils leur attribuent et à la manière dont il faut poser les questions (nuances culturelles ou système de représentations symboliques), afin de maximiser les bonnes réponses et de minimiser les malentendus ou d'éviter de provoquer leur réticence.

C'est ainsi que, pour des questions relatives notamment à l'âge, au revenu et à l'usage de la terre, nous ne pouvions avoir que des données approximatives. Pour l'âge, par exemple, deux problèmes sont posés : a) soit que le chef de l'unité domestique ou chef de famille ignore son âge exact et ceux des autres membres de l'unité domestique, soit que les Actes de naissance sont perdus ou abîmés lors d'un cyclone ou dans d'autres circonstances; b) soit par méfiance, superstition ou plus exactement par référence à des schèmes de valeurs traditionnelles, le paysan dit rarement son vrai âge même quand il le connaît très bien. Cependant, dans l'un ou l'autre cas, il était possible de savoir dans quel groupe d'âge appartient chaque individu, en reconstituant avec les répondants des événements du passé.

Par ailleurs, quant aux questions relatives à l'usage de la terre et à d'autres biens de production, il fallait faire d'autres gymnastiques. Deux problèmes de méfiance : d'abord, le paysan vit toujours dans l'insécurité de l'occupation du sol. Même lorsqu'il le cultive pendant des décennies et est détenteur d'un acte de possession ou de toute autre pièce à conviction, il peut être exproprié. Ensuite, à cause de la propagande ou l'étiquette de communisme que le régime de Duvalier et la plupart des régimes post-duvalier prêtaient à tout regroupement de paysans en-dehors de la structure du pouvoir en place, ces derniers deviennent très méfiants avant de s'embarquer dans toute initiative communautaire et en

particulier dans une enquête de telle envergure. Le réflexe que ces propagandes les ont inculqué consiste à les faire croire qu'on va partager ce qu'ils possèdent à d'autres qui n'en ont pas ou qui en ont peu. Donc, déclarer la quantité de biens possédés (terre, bétails, outils) ainsi que ce qu'ils récoltent ou gagnent peut nuire à leur bien-être.

**b) étape active :** Face à tous ces problèmes, — malgré le crédit, l'estime ou la confiance dont nous jouissions déjà auprès de la population à travers différentes expériences de travail antérieures avec elle — nous avons dû faire beaucoup de sensibilisation avant d'entreprendre la collecte des données. Cette étape s'est déroulée au cours des mois de mai et juin 1991. Nous avons écrit des lettres non seulement à tous les chefs de famille vivant à Vallue mais aussi à tous ceux d'autres communautés périphériques dont leur nom se trouve sur le registre de l'Association comme membres affiliés. Notons que, d'après nos expériences avec eux dans plusieurs activités communautaires, les paysans aiment le plus souvent recevoir une petite lettre pour y participer; et cela, même s'ils ne peuvent pas lire le contenu. Par ce geste, ils se sentent valorisés et viennent donc en plus grand nombre que s'ils avaient été invités oralement.

Trois séances d'information, de trois à quatre heures de temps en moyenne, ont été organisées au Siège social de l'Association, en plus des motivations que les agents de développement ont faites dans leur groupe respectif. Ce n'est qu'à la suite d'une quatrième rencontre que nous avons pu constituer notre échantillon pour les entrevues individuelles. Sur une population de 300 chefs de famille environ, 260 étaient présents, mais deux d'entre eux ne voulaient pas participer à l'enquête. Ignorant les raisons justifiant l'absence des 40 autres chefs de famille, nous n'avons pas retenu leur participation au tirage au sort ainsi que celle des deux chefs de famille précités. Ainsi, c'est avec les 258 noms que nous avons constitué notre échantillon stratifié selon le sexe, en suivant les principes de l'échantillonnage au hasard. 60 chefs de familles, soit 20% de cette population, ont ainsi été retenus et répartis en proportion égale d'hommes et de femmes.

Nous avons aussi profité de cette rencontre pour avoir oralement leur premier avis de consentement et pour fixer avec chacun d'eux la date (jour et heure) de la collecte des données. Pour minimiser certains risques, nous avons fait un prétest du questionnaire auprès de 10 chefs de famille qui n'ont pas été choisis, soit 17% de la taille de notre échantillon. Notons aussi que, dans le cas des hommes polygames ou qui ont plus d'une femme notamment, le choix du chef de famille se fait en fonction de l'unité domestique considérée comme étant son principal domicile de référence, parce qu'y habitant de façon permanente ou y passant la plus grande partie de son temps, de sa vie. A partir de la subdivision de Vallue en plusieurs blocs ou quartiers, nous avons la représentation suivante :

- 36,67% : Quartier Malfini, recouvrant Malfini, Fonmoris, Morne Tenno, Nan Gwayav;
- 15,00% : Quartier La Source, recouvrant La Source, Nan Bontè;
- 16,67% : Quartier Tiplas, recouvrant Tiplas, Nan Seke;
- 10,00% : Quartier Kalbasye, recouvrant Kalbasye, Granplas, Platonpatat;
- 10,00% : Quartier Branchiwo, recouvrant Branchiwo, Nan Tou, Nan Brenèf, Nan Senmityè, Nan Banyen;
- 3,33% : Quartier Janno, recouvrant Janno;
- 8,33% : Quartier Piton, recouvrant Piton.

La collecte des données auprès des chefs de famille, chez eux, a été effectuée durant tout le mois de juillet et les deux premières semaines du mois d'août 1991. Nous avons du travailler intensivement, car nous n'étions que deux enquêteurs contrairement à notre prévision. Les trois autres qui étaient prévus n'ont pas pu participer, à cause de l'impact des événements politiques en Haïti, — plus particulièrement de septembre 90 à mars 91, — sur le calendrier de travail de l'université. La plupart des facultés ont du ainsi prolonger leurs activités académiques jusqu'au mois d'août. Enfin, au moment de la collecte des données, nous avons rempli le formulaire de consentement avec l'enquêté. Une copie lui a été remise et nous avons gardé le double.

B.- Dans le second cas ou entretien semi-directif , nous avons :

a) interrogé individuellement cinq personnes âgées d'au moins 70 ans, pouvant nous fournir des renseignements sur le passé de la population et du milieu, tant à partir de leur vécu que des faits rapportés par leurs ancêtres (parents et grand-parents). Ce qui nous a permis de remonter à plusieurs générations, plus ou moins autour de 1850, soit 46 ans après la proclamation officielle de l'indépendance d'Haïti.

b) interrogé un groupe de 20 personnes, en proportion égale d'hommes et de femmes, composé du staff dirigeant de l'A.P.V. et des agents de développement.

c) interrogé un groupe de 15 hommes qui sont des leaders (président et/ou secrétaire) des groupes de base ou Comités de Quartier de l'Association.

d) interrogé un groupe de 15 femmes appartenant au Groupe de femmes de l'Association.

e) interrogé 5 Comités de Quartier, dont 2 à Vallue (ceux de Piton et de Branchiwo). Les 3 autres appartiennent aux communautés avoisinantes et sont considérés, d'après les critères de l'A.P.V., comme des groupes affiliés. Ce sont: Comité de Quartier de Tenno (Grand-Goâve), Comité de Quartier de Florquette et le Comité de Quartier de Zanmò (Petit-Goâve).

Ce qui nous a permis d'avoir des données sur les relations que Vallue entretient avec les habitations périphériques et en même temps de compenser le déséquilibre dans la représentation des principaux quartiers dans l'entrevue individuelle. Cette étape (d'entretien semi-directif) s'est réalisée au cours des mois de juin et de décembre 1991, grâce à deux voyages effectués en Haïti. Dans chacun des cas sus-mentionnés, un formulaire de consentement fixant les clauses de l'entrevue a été signé individuellement avec les répondants.

En conclusion, cette enquête nous a fourni des données sur le niveau de vie des familles à Vallue, sur leurs problèmes et besoins en développement. De même, la stratification de notre échantillon selon le sexe nous a permis d'avoir l'opinion tant des hommes que des femmes sur ces différents points. Évidemment, un plus grand échantillon (soit de l'ordre de 35 à 50%) ou un recensement de la population aurait fourni des données plus poussées. Certes, notre échantillon construit avec une telle rigueur scientifique nous a révélé suffisamment d'informations pour évaluer dans son contexte l'«**Expérience de Vallue**».

**Annexe B: QUESTIONNAIRE****RÉFÉRENCE**

Zone (lieu) : \_\_\_\_\_  
 Date : \_\_\_\_\_  
 Code : \_\_\_\_\_  
 Enquêteur : \_\_\_\_\_  
 Durée : de \_\_\_\_\_ à \_\_\_\_\_

=====

**I. Composition socio-démographique de la famille**

**A) Profil du chef de famille :**

1.- Sexe:

- 01= Mâle ;  
 02= Femelle

2.- Quel est votre état matrimonial:

- 01= célibataire  
 02= placé(e)  
 03= marié(e)  
 04= séparé(e)  
 05= divorcé(e)  
 06= veuf/ve

3.- A quelle religion vous identifiez-vous ?

- 01= catholique  
 02= vodou  
 03= protestante  
 04= autre  
 05= pas de réponse

4. Combien d'enfants avez-vous faits en total ?

- 01= mâle(s)  
 02= femelle(s)  
 03= aucun  
 04= pas de réponse

5. S'il y avait un programme de planification familiale dans le milieu seriez-vous d'accord de pratiquer une méthode contraceptive ?

- 01 = d'accord  
 02 = pas d'accord

**B) Profil de la maison familiale :**

6. Combien de chambre a la maison: \_\_\_\_

7. Quelle est l'architecture du toit:

- 01 = en long  
 02 = «an Koup»  
 03 = autre (précisez)

8. De quoi est recouvert le toit:

- 01 = tôle  
 02 = paille  
 03 = autre (précisez)

9. Comment est fait le mur :

- 01 = en bloc  
 02 = en roche  
 03 = autre (précisez)

10. Quel est l'état de la maison :

- 01 = bon  
 02 = passable  
 03 = mauvais  
 04 = autre (précisez)

11. Comment est la cour :

- 01 = en béton  
 02 = en terre battue



## II. Accès et contrôle des ressources selon le sexe

17. Comment évaluez-vous dans la famille l'accès entre les sexes aux ressources suivantes ?

Ressources	Plus	Égal	Moins	Ne sait pas	Pourquoi ?
1. accès à la terre					
2. accès aux outils de travail					
3. accès aux semences					
4. accès aux prêts					
5. accès aux décisions					
6. accès aux soins de santé					
7. accès à l'école					

18. Comment évaluez-vous la contribution des deux sexes aux obligations familiales suivantes ?

Obligations	Plus	Égal	Moins	Ne sait pas	Pourquoi ?
1. nourriture					
2. soins des enfants					
3. articles de ménage					
4. acheter les meubles					
5. réparer la maison					

19. A combien de centièmes ou de carreaux (100 centièmes = 1 carreau = 1,29 ha) évaluez-vous la quantité de terre que vous travaillez ?

- 01 = moins d'un carreau
- 02 = un carreau environ
- 03 = plus d'un carreau
- 04 = plus de deux carreaux
- 05 = plus de trois carreaux
- 06 = quatre carreaux et plus
- 07 = ne s'applique pas
- 08 = ne sais pas

20. A quel titre travaillez-vous ces terres ?

Titre d'occupation	A 100%	A 75%	A 50%	A 25%	Ne sait pas
1. achat/héritage					
2. en métayage					
3. en ferme					
4. en hypothèque					

21. Quels sont les outils que vous possédez pour travailler ces terres ?

Outils	Floche	Serpette	Machette	Houe	Louchet	Barre à mine
1. Combien						
2. État						

22. Pour le dernier cycle agricole, comment vous êtes-vous procuré(e) les semences suivantes :

Moyens d'acquisition	Haricot	Maïs	Petit-mil
1. à partir des récoltes précédentes			
2. achat sur le marché			
3. crédit à l'A.P.V.			
4. autres (précisez)			
5. ne s'applique pas			

23. Pour ces cultures saisonnières, combien de marmites avez-vous plantées lors du dernier cycle ?

Quantité de marmites par cultures	Haricot	Maïs	Petit-mil
1. moins de 3 marmites			
2. entre 3 et 5			
3. entre 6 et 10			
4. entre 11 et 15			
5. 16 et plus			
6. je ne sais pas			
7. ne s'applique pas			

24. Quelles autres cultures pratiquez-vous dans vos jardins ?

Réponse: \_\_\_\_\_

25. Quelles autres cultures désiriez-vous pratiquer ?

Réponse: \_\_\_\_\_

26. Pourquoi désiriez-vous les cultiver ?

Réponse: \_\_\_\_\_

27. Pourquoi vous ne les cultivez pas ?

Réponse: \_\_\_\_\_

28. Quels moyens de conservation utilisez-vous traditionnellement:

Réponse: \_\_\_\_\_

29. Quels problèmes rencontrez-vous en général ?

Réponse: \_\_\_\_\_

30. Si des silos communautaires existaient les utiliseriez-vous ?

Réponse: \_\_\_\_\_

31. Au cours de l'année, avez-vous acheté pour la consommation de la famille des denrées que vous produisez vous-même dans vos jardins ?

\_\_\_ 01 = oui, pourquoi ?

\_\_\_ 02 = non, pourquoi ?

32. Durant les 5 dernières années, estimez-vous que la production de vos jardins :

\_\_\_ 01 = a augmenté

\_\_\_ 02 = a diminué

\_\_\_ 03 = est restée la même

33. Pourquoi ?

\_\_\_ 01 = mauvaise saison

\_\_\_ 02 = utilisation intensive de la terre

\_\_\_ 03 = acidité

\_\_\_ 04 = érosion (déboisement, ruissellement, techniques culturales)

\_\_\_ 05 = insectes

\_\_\_ 06 = manque de moyens (facteurs de production: engrais, semences, outils, terre)

\_\_\_ 07 = manque ou absence d'encadrement

\_\_\_ 08 = autres (spécifier):

\_\_\_ 09 = ne sait pas

34. D'après vous, quelles sont les mesures à prendre pour accroître la production agricole ?

\_\_\_ 01 = encadrement technique (formation sur les techniques de culture)

\_\_\_ 02 = crédit agricole (facteurs de production)

\_\_\_ 03 = création d'emplois extra-agricoles

\_\_\_ 04 = moyens d'irrigation

\_\_\_ 05 = pratiques d'autres cultures (spécifier);

\_\_\_ 06 = moyens de transport (animaux, camion et route)

\_\_\_ 07 = moyens de stockage ou de conservation

\_\_\_ 08 = autres (spécifier):

\_\_\_ 09 = ne sait pas

35. Combien de têtes de bétail élevez-vous actuellement selon le titre par espèce ?

Titre	Chèvres	Poules	Porcs	Bœufs	Mulets	Chevaux	Ânes
1. Propriétaire							
2. Non-prop.							

36. Lors de l'abattage des porcs en 1982/1983, combien en avez-vous perdu ?  
Réponse: \_\_\_\_\_

37. Le(s) porc(s) que vous avez maintenant a/ont été:

- \_\_\_ 01 = un achat
- \_\_\_ 02 = un don de l'État
- \_\_\_ 03 = un don de l'A.P.V.
- \_\_\_ 04 = autres (préciser)
- \_\_\_ 05 = pas de réponse

38. Indiquez deux espèces d'élevage que vous aimeriez pratiquer le plus:  
Réponse: \_\_\_\_\_

### **III. Principales sources de revenus et principaux secteurs de dépenses**

39. Indiquez les deux principaux moyens vous permettant de gagner de l'argent:

- \_\_\_ 01 = vente de la force de travail
- \_\_\_ 02 = vente de denrées agricoles (produites dans mon jardin)
- \_\_\_ 03 = commerce
- \_\_\_ 04 = charbon
- \_\_\_ 05 = jeux de hasard
- \_\_\_ 06 = activités de guérison
- \_\_\_ 07 = métiers
- \_\_\_ 08 = autres (spécifier):
- \_\_\_ 09 = pas de réponse

40. indiquez les deux principaux secteurs de dépenses:

- a) \_\_\_\_\_
- b) \_\_\_\_\_
- c) pas de réponse: \_\_\_\_\_

#### **IV. Auto-évaluation des conditions de vie et aspirations**

41. Durant les cinq dernières années, avez-vous trouvé que les conditions de vie

- \_\_\_ 01 = se sont améliorées ?
- \_\_\_ 02 = se sont détériorées ?
- \_\_\_ 03 = n'ont pas changé ?
- \_\_\_ 04 = ne sait pas

42. Etes-vous satisfait(e) de vos conditions de vie actuelles ?

- \_\_\_ 01 = oui, pourquoi:
- \_\_\_ 02 = non, pourquoi:
- \_\_\_ 03 = ne sait pas

43. Comparativement aux autres familles vivant à Vallue, estimez-vous que votre famille:

- \_\_\_ 01 = fait partie de celles qui ont le plus de moyens
- \_\_\_ 02 = fait partie de celles qui ont le moins de moyens
- \_\_\_ 03 = se situe entre les deux
- \_\_\_ 04 = ne sait pas

44. En plus de pouvoir manger, quels autre(s) profit(s) aimeriez-vous tirer de votre travail:

- 01 = envoyer les enfants à l'école
- 02 = posséder une belle maison
- 03 = acheter des biens
- 04 = économiser pour l'avenir et des urgences
- 05 = autres (préciser):
- 06 = ne sait pas

45. Indiquez deux activités dans lesquelles vous aimeriez voir vos enfants évoluer:

- 01 = agriculture-élevage
- 02 = intellectuelle
- 03 = professionnelle
- 04 = commerce
- 05 = militaire
- 06 = technicien en développement
- 07 = chauffeur
- 08 = autres
- 09 = ne sait pas

#### **V. Impact de l'A.P.V. sur la population et le milieu**

46. Etes-vous membre de l'A.P.V.:

- 01 = oui
- 02 = non

47. Citez deux des activités de l'A.P.V. dans le milieu:

- a) \_\_\_\_\_
- b) \_\_\_\_\_

48. Etes-vous satisfait(e) de ces activités :

01 = oui, pourquoi

02 = non, pourquoi

03 = ne sait pas

49. Quelle est votre impression de l'A.P.V. :

Critères d'évaluation	Oui	Non	Ne sait pas
1. A.P.V. est une lumière pour nous			
2. A.P.V. est une ONG d'aide au développement			
3. A.P.V. est un parti politique			
4. A.P.V. est notre propre organisation			
5. A.P.V. peut résoudre nos problèmes			
6. J'apprécie la façon dont A.P.V. fonctionne			
7. A.P.V. est une institution de magouille et de clan			
8. A.P.V. est une institution d'exploitation			

50. Indiquez deux principales raisons pour lesquelles certains paysans de Vallée se gardent de participer aux activités de l'A.P.V. ou de s'inscrire comme membres :

a) \_\_\_\_\_

b) \_\_\_\_\_

c) pas de réponse: \_\_\_\_\_

51. D'après vous, que devrait faire l'A.P.V. pour encourager plus de paysans à participer à ses activités et à devenir membres:

Réponse: \_\_\_\_\_



## Annexe C: AUTRES TABLEAUX

TABLEAU XV: *Choix de deux espèces d'animaux préférées pour l'élevage selon le sexe*

Préférences en élevage	H+F	%	H	%	F	%
1. Porc et cabri	19	31,7	5	16,7	14	46,7
2. Cabri et boeuf	5	8,3	5	16,7	-	-
3. Boeuf et porc	23	38,3	13	43,3	10	33,3
4. Poulet et porc	10	16,7	4	13,3	6	20,0
5. Cheval et porc	2	3,3	2	6,7	-	-
6. Boeuf et cheval	1	1,7	1	3,3	-	-
TOTAL	60	100,0	30	100,0	30	100,0

TABLEAU XVI: *Titre de travail de la terre selon le sexe*

Titre de travail de la terre	Nbre H+F/60	% H	% F	% H+F
1. Propriétaire	58	51,72	48,28	100,0
2. Méayage	23	43,48	56,52	100,0
3. Affermage	7	57,14	42,86	100,0
4. Hypothèque	40	62,50	37,50	100,0
% moyen H et F		53,71	46,29	100,0

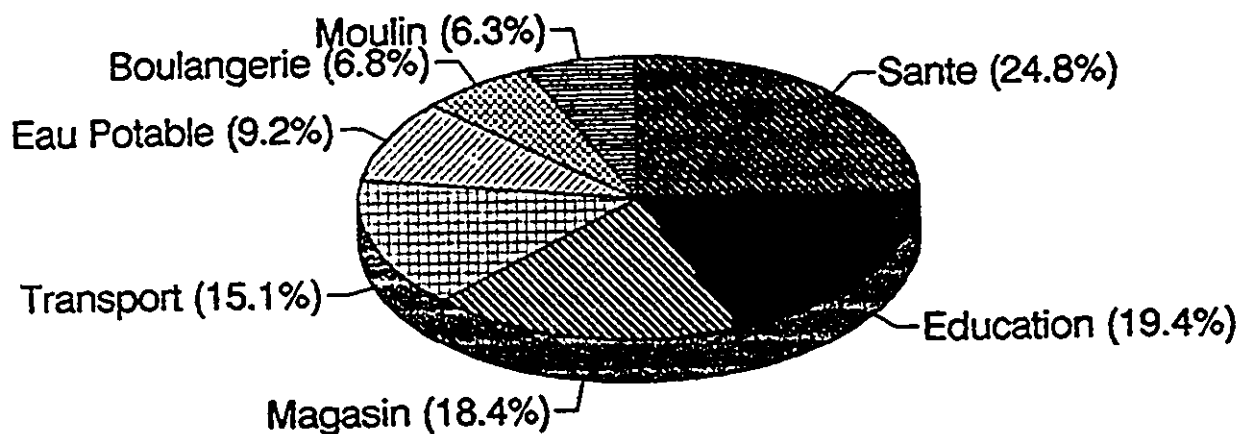
TABLEAU XVII: *Nombre de membres par unité domestique dirigée par un H et une F chef de famille*

Nb membres	Nb unités	%	Nb cas:H	% H	Nb cas :F	% F
1. une personne	3	5,0	0	0,0	3	10,0
2. 2 à 4 personnes	22	36,7	7	23,3	15	50,0
3. 5 à 7 personnes	28	46,7	18	60,0	10	33,4
4. 8 à 10 personnes	6	10,0	5	16,7	1	3,3
5. 11 et plus	1	1,7	0	0,0	1	3,3
TOTAL	60	100,0	30	100,0	30	100,0

TABLEAU XVIII: *Besoins prioritaires des paysans et expression de l'intensité selon le sexe*

PRIORITES	Santé	Éducat.	Magasin	Trsport	E potable	Boulgerie	Moulin
TOTAL (%)	85,0	66,7	63,3	51,7	31,7	23,3	21,7
HOMMES(%)	83,3	70,0	63,3	50,0	30,0	20,0	20,0
FEMMES (%)	86,7	63,3	63,3	53,3	33,3	26,7	23,3

Fig. 6: *Besoins prioritaires hiérarchisés (% recomposé)*



## Annexe D: RECOMMANDATIONS

En référence aux nombreux problèmes socio-économiques analysés au chapitre 3 et malgré les importantes réalisations déjà effectuées, l'A.P.V. a encore beaucoup d'efforts à entreprendre avant de pouvoir neutraliser les facteurs de pauvreté de la population et d'amorcer un développement socio-économique durable. Elle ne saura y parvenir que si, d'abord, les faiblesses sus-mentionnées sont corrigées à temps, ainsi que si la situation politique du pays devient assez stable pour permettre un suivi tant dans les démarches que dans les actions sur le terrain. Il faudrait aussi que, sur le plan stratégique ou opérationnel, les liens entre la population, le développement socio-économique et l'environnement se fusionnent dans le sens d'un véritable mouvement intégré.

**IV.h.1. contexte général :** En fait, tout processus d'intégration systémique et d'auto-développement passe nécessairement par l'élévation, au préalable, du niveau d'éducation de la population. L'instruction est une condition *sine qua non* de l'amélioration de la connaissance et de la compréhension des problèmes. Une telle amélioration est en même temps susceptible de produire des modifications importantes dans les comportements, notamment en matière de santé et d'hygiène, de nutrition et de planification familiale, d'amélioration de la productivité et des revenus. L'éducation et la formation peuvent avoir aussi des impacts directs sur la création de la conscience critique d'une population et l'instauration de la justice sociale. C'est ce qu'on appelle, dans le jargon technique, une intervention à effets multiplicateurs.

Dans ces conditions, l'action de l'A.P.V., en matière de formation et d'éducation, devrait être une d'intégration systémique, par l'articulation de l'alphabétisation fonctionnelle, de l'éducation formelle et professionnelle avec les différents secteurs de l'expérience sociale des paysans. En corrélation au processus de formation-éducation, l'assainissement du milieu est indispensable, compte tenu du type d'habitats humains, dont la superficie, l'aération et l'ensoleillement sont dans la plupart des cas insuffisants. Les mesures d'accompagnement

peuvent être la construction de latrines, de citernes familiales, de captage de sources et de forage de puits bien protégés. De plus, des services sanitaires, notamment en soins préventifs, en soins d'urgence ou premiers soins et en nutrition sont nécessaires dans le plan d'aménagement du milieu et d'amélioration de la qualité, tant immédiate que future, du capital humain.

On sait, par exemple, que les composantes alimentaires journalières de la population comprennent en général la banane, le haricot, le maïs, le petit-mil, la patate douce, l'igname, le manioc et d'autres variétés saisonnières. La consommation de la viande est le plus souvent occasionnelle. Il en est de même de celle du lait, des oeufs, des fruits et des légumineuses. En outre, sauf le maïs qui est transformé de multiples façons, les autres produits de consommation ne le sont que très peu. Cette absence de transformation et de mélange dans la ration diététique réduit de manière considérable l'apport journalier moyen en calories. Par conséquent, combattre la malnutrition, qui est l'une des sources de morbidité et de mortalité précoce, peut être un objectif de développement de l'A.P.V.. Par son rôle de cheville ouvrière de la famille et de principale courroie de transmission des valeurs, l'éducation et la formation des femmes en matière de nutrition revêt une toute première importance. Il serait bon d'apprendre aux mères divers procédés de transformation et de mélange, susceptibles d'augmenter l'apport en calories, à partir des produits agricoles disponibles, à partir des faibles ressources dont dispose la famille. Cet objectif de développement pourrait faire aussi l'objet d'un programme de cantine communautaire, en particulier dans les centres pour enfants déjà existants, et, plus tard, dans les centres d'éducation et de santé.

Des études et expériences<sup>35</sup> réalisées sur ce type d'action tendent à montrer ses impacts favorables sur la fréquentation des centres et l'amélioration des résultats. Évidemment, on sait que la faible fréquentation des centres dépend aussi d'autres facteurs comme, par exemple, la crainte des parents de se déplacer très loin avec leurs enfants en bas âge, sous

---

<sup>35</sup>. Voir Malcolm Gillis et al., 1990: 302; et AMESD, 1987: 1-8-fr

prétexte que ceux-ci peuvent être frappés par un mauvais esprit. Ce sont des croyances encore présentes dans les mentalités paysannes en Haïti. L'A.P.V. a rencontré ces difficultés dans son programme d'éducation pour enfants de 0 à 5 ans. Par conséquent, il faudrait que ce programme soit accompagné d'un processus de sensibilisation pour persuader ou encourager les paysans à collaborer. Il s'est aussi avéré nécessaire d'établir plus de centres, afin de rendre moins pénible la tâche des mères du point de vue du transport des enfants et de la distance à parcourir leur prenant une bonne partie de leur temps.

Ce programme pour enfants est d'autant plus important qu'il est révélé que, dans la maison familiale, c'est le père qui est le mieux nourri. Selon la coutume, c'est lui qui reçoit, par exemple, le meilleur morceau de viande et les meilleurs aliments. Dans cette perspective, l'«*investissement humain*», comme la participation des parents à la préparation des aliments, à l'approvisionnement en bois, en l'eau, voire en ustensiles, selon un système de rotation, constituera un cadre de renforcement des moyens d'action de l'A.P.V. et d'intégration des paysans au développement. Dans nos entretiens, les paysans ont souvent recommandé ces genres d'activités qui touchent de près leurs besoins et qui sont en même temps le meilleur moyen de convaincre ceux qui hésitent encore à se joindre à elle. C'est cette stratégie que nous appelons la praxis de l'enracinement existentiel, montrant ainsi la relation dialectique qui existe entre l'action concrète, la participation et la prise de conscience.

Étant donné les limitations des ressources naturelles du milieu, notamment en matière de production agricole, l'A.P.V. devrait rationaliser ce secteur par le recours à des techniques de travail plus efficaces, par l'utilisation de cultures plus solvables et plus rentables, par l'usage d'un outillage plus performant mais adapté, par un système d'encadrement technique. Cet encadrement consisterait à aider les paysans à acquérir une certaine maîtrise des techniques agricoles aussi simples que le greffage, le marcottage; des techniques phytosanitaires, de compostage et d'autres fertilisants; des techniques de conservation du sol ou bassin versant pour combattre l'érosion, comme le paillage, la

fumure, un labour léger, les courbes de niveau, le reboisement permettant «de réduire de 50 % et plus le ruissellement, la perte de sédiments et l'érosion,...» [Banque Mondiale; Rapport 1992: 58/59].

Bref, ces différentes composantes constituent en même temps des modules de formation que l'A.P.V. peut dispenser dans un jardin communautaire, pour créer des effets d'imitation ou d'incitation. Le jardin communautaire ou jardin de démonstration est avant tout un lieu de recherche et d'expérimentation, de promotion et d'apprentissage. En d'autres termes, il s'agit d'un moyen de vulgarisation directe à l'endroit des paysans. En outre, l'A.P.V. aurait intérêt à diversifier l'économie du milieu par le renforcement des secteurs sous-développés déjà existants et la création de nouvelles sources d'emplois, notamment en matière d'élevage à option, d'artisanat ou de transformation. Évidemment, tout cela chapeauté par une structure de stockage, de commercialisation, de crédit et d'épargne assez bien planifiée ou cohérente, comme mesure d'accompagnement.

L'A.P.V. dispose, au départ, d'un atout majeur pour amorcer ce processus de changement. La population est déjà moralement prête. Les témoignages rapportés dans ce travail et d'autres l'attestent clairement. Enfin, il serait nécessaire de compter sur les services, même à temps partiel, d'un médecin et d'un agronome. Il serait aussi nécessaire de recycler le personnel, notamment en matière de planification, de gestion, d'exécution des activités. Parallèlement à la polyvalence, des spécialités peuvent être conçues au sein du personnel-cadre, afin de maximiser les rendements. Dans son plan à moyen terme, l'A.P.V. aurait intérêt à insister en particulier sur la formation des agents de santé, des agents vétérinaires et des agents agricoles pour pallier à la faiblesse éprouvée jusqu'ici dans ces domaines.

Ce sont là des mesures qui nous paraissent tout à fait importantes, voire indispensables, pour introduire des changements réels et pour parvenir au seuil d'un développement durable. Cependant, au stade actuel de son évolution, l'A.P.V. doit miser beaucoup sur sa capacité d'intervention dans les structures de soutien tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du pays pour réaliser cet ambitieux programme. Il va de soi qu'un long trajet débute

toujours par le premier pas. D'où, la nécessité de définir une échelle de priorités à l'intérieur des besoins sentis et exprimés par la population (voir *Tableau XVIII*), tout en prenant les bons moyens non seulement pour les réaliser mais aussi pour faciliter la transition vers un développement équilibré et l'autofinancement.

**IV.h.2. cadre prioritaire d'intervention** : De ce qui précède, nous sommes en mesure de proposer cinq points d'actions concrètes, en vue de l'amélioration dans l'immédiat des conditions de vie des paysans. Il s'agit avant tout d'une stratégie d'intervention très flexible qui, par conséquent, ne peut en aucun cas être considérée comme des recettes ou une fin en soi, ni comme la seule alternative d'amélioration à court terme.

A.- un «*Programme d'élevage*», réparti en deux volets:

1) l'élevage de porc. Ce projet pourrait viser ces deux objectifs:

- le repeuplement porcin, à l'échelle des différentes habitations où intervient l'A.P.V.. L'importance de ce projet pour les paysans est cruciale. Comme on l'a vu précédemment, les porcs constituaient dans le passé l'une de leurs principales sources de revenus. C'était un moyen de dépannage lors de la rentrée des classes, d'une acquisition de biens, en cas de mortalité ou de maladie,... Identifier, aujourd'hui, ce processus de repeuplement par le renforcement de la capacité de ce projet, en cours depuis la fin de décembre 1987, ne serait-ce que contribuer concrètement à la relève du pouvoir d'achat des paysans.

- la création d'une source de revenus par et pour l'A.P.V., en vue du financement de ses activités comme l'assistance financière à son personnel (cadre administratif et technique, services de consultation), l'acquisition de matériels et équipements indispensables à son bon fonctionnement, l'alphabétisation des adultes, l'entretien de la route, la formation ainsi que d'autres activités connexes, notamment en matière d'éducation, de santé, d'assainissement

et de reboisement.

Certaines mesures de restructuration du projet sont obligatoires. Ce sont en particulier la construction d'une porcherie et d'un dépôt. La porcherie comprendra au moins trois locaux sous abri afin de pouvoir isoler, s'il le faut, certains animaux, tels: mères et petits, mâles, bêtes malades ou blessées. L'abri communiquera toujours avec un espace clôturé où les porcs pourront s'ébattre en semi-liberté. De plus, l'achat d'aliments locaux comme le maïs, le petit-mil, les déchets domestiques et d'autres apports nutritifs favoriseront une croissance et un engraissement rapides. Ces aliments locaux seront enrichis, au moment opportun, par d'autres mélanges pré-parés comme les sons. Les rations qui conviennent aux différents âges seront conseillées par un agent vétérinaire.

D'autres mesures seront nécessaires, comme l'administration de vaccin, d'antibiotique, de vitamines, l'utilisation de désinfectant, le nettoyage régulier de la porcherie, l'abreuvement en eau (construction d'une citerne qui recueillera les eaux de pluie), moyen de chauffage artisanal, moulin à grain, balance. De même, il serait important de créer un comité de gestion et de former les paysans. Pour chaque cycle de reproduction, l'A.P.V. pourra prévoir une liste de bénéficiaires, pourvu que ces derniers acceptent de réaliser des travaux d'*«investissement humain»*, — notamment en matière de transport, de surveillance, de construction, de collecte de déchets domestiques et autres, — lors de la mise en place ou de l'exécution d'une phase quelconque du projet. Notons, en même temps, que les déchets de la porcherie pourraient servir de fertilisants au jardin de démonstration.

Enfin, l'A.P.V. contactera des centres d'achat («markets»), des marchands pour écouler les porcs engraisés, et d'autres communautés paysannes pour vendre des porcelets âgés d'au moins trois mois. Évidemment, il faudrait avoir un fonds de démarrage suffisant pour couvrir les activités prévues sur une période d'une année. Suite à cette phase de démarrage, le projet sera en mesure de s'auto-financer, grâce aux ventes effectuées et à un système de gestion-évaluation efficace.

2) élevage de poule : Ce projet pourra concourir aux mêmes objectifs que le précédent. L'A.P.V. a déjà fait une expérience de distribution de poulets, de race améliorée, aux paysans. Ce projet a été très bien accueilli et le résultat très apprécié par les bénéficiaires. Pour que, à l'avenir, ce projet rapporte aussi à l'administration de l'A.P.V., il serait nécessaire de prévoir un poulailler. Ceci permettra de constituer un centre d'élevage, de distribution et, en même temps, de recueillir régulièrement les oeufs, de protéger les poules du mauvais temps et des bêtes sauvages. Ce poulailler pourrait comprendre un local avec perchoirs pour la nuit, et des pondoirs, un autre local pour les poules couveuses et pour les mères avec leurs petits. Il serait bon de prévoir un enclos autour du poulailler, où l'on donnera aux poules la nourriture et l'eau dont elles auront besoin. En plus des pondoirs et des couvoirs, il serait aussi nécessaire de prévoir dans le poulailler des mangeoires et des abreuvoirs.

L'entretien du poulailler est important. Cela pourrait se faire deux fois par mois. De même, une à deux fois par an, on passera les locaux à la chaux ou bien on y répandra un produit désinfectant pour lutter contre les insectes propagateurs de maladies. Celles-ci devraient être repérées et traitées à temps pour prévenir ou minimiser tout risque de contamination massive. D'où la nécessité de compter sur le service d'un agent vétérinaire, pouvant administrer du vaccin, des vitamines, des antibiotiques et d'autres médicaments.

La nourriture pourrait être uniquement de composantes locales, comme le maïs, le petit-mil, les cosses de manioc, des déchets de cuisine, de la verdure et d'autres ingrédients. Les déchets de la poulailler pourraient être aussi utilisés comme fumier pour améliorer les sols arables. Un fonds de démarrage devrait être prévu pour couvrir ces dépenses: acquisition et transport des poulets, acquisition et transport des matériaux pour la construction du poulailler, l'achat de nourriture et de médicaments,... Grâce à un comité et un bon système de gestion (fiches techniques de suivi et d'évaluation), l'A.P.V. pourrait approvisionner les communautés membres et vendre suffisamment d'oeufs et de poules pour financer ses activités.

B.- un «*Magasin communautaire*». C'est un projet qui, depuis 1989, figurait dans le plan d'action de l'A.P.V. Ce projet a une grande importance pour les paysans, grâce aux nombreux avantages qu'il offre. Il leur permettrait, entre autres, de trouver sur place la plupart des produits qu'ils vont d'habitude chercher en ville, en particulier à Petit-Goâve, à Grand-Goâve, à Carrefour et à Port-au-Prince. Ils pourraient bénéficier en terme de temps et d'énergie à dépenser pour le transport; minimiser les risques de perte, d'accident, voire d'être victimes d'agression, de vol ou d'assassinat. En outre, ce programme de crédit permettrait de créer des emplois par un système de crédit approprié ou flexible en fonction du profil de la clientèle.

Tous ces aspects ont été discutés avec les paysans qui n'ont jamais cessé d'exiger, par conséquent, l'exécution du projet. Malheureusement, des problèmes de financement, dus à l'instabilité politique du pays et à la mauvaise foi de certains dirigeants<sup>36</sup> de l'administration publique en Haïti, ont retardé le démarrage du projet. Pourtant, beaucoup d'efforts ont été déjà déployés sur le terrain, comme l'acquisition d'un emplacement pour la construction, les fouilles de la fondation, l'organisation des groupes de travail, la préparation de fiches techniques de supervision et de rapport, le transport de roches, de sable, la préparation de gravier. Suite à tous ces efforts, les paysans ont été déçus par le retard dans la mise en exécution du projet. Dans ces conditions, comment l'A.P.V. pourra-t-elle arriver à minimiser ces contraintes pour réaliser ce projet ? Trois choix ou recours nous paraissent possibles:

- attendre la reprise des activités à la C.E.E. pour relancer le dossier. Dans ce cas, l'exécution du projet sera retardée aussi longtemps que la situation politique actuelle du pays durera ou ne connaîtra aucune amélioration;

---

<sup>36</sup>. Ce projet a été soumis à la C.E.E., en 1989. Suite à son approbation, celle-ci a envoyé le dossier de projet au programme P.I.U.-C.E.E. coordonné par le Ministère de la Planification, pour être financé sur un fonds japonais. Le manque d'engagement des coordonnateurs de ce programme au Ministère a fait en sorte que, malgré cette approbation et la disponibilité du fonds de financement, ce projet n'a jamais connu de suite favorable. Après la réouverture de la C.E.E., en 1991, les responsables de l'A.P.V. ont relancé le projet. La C.E.E. a accepté cette fois-ci de financer directement le projet. En juillet 91, elle a formé deux membres de l'A.P.V. chargés de la gestion de ce projet. Malheureusement, avec les nouvelles conjonctures politiques du 30 septembre 1991, l'exécution du projet est à nouveau retardée.

- trouver un autre bailleur de fonds, sur le plan national ou international, qui acceptera de le financer dans un délai relativement court, indépendamment de toute référence politique;

- de concert avec les bailleurs de fonds concernés, réorienter dans le magasin les fonds des projets d'appui commercial aux femmes et de haricot, afin de les rendre plus rentables. Trois autres mesures complémentaires pourraient être notées pour la création d'un fonds de départ: d'abord, un relevé de fonds, sous forme de dépôt, auprès de tous ceux qui désirent recevoir des marchandises en gros (crédit) au magasin; ensuite, l'engraissement et la vente de porcs; et enfin, un apport supplémentaire de fonds par les deux donateurs en question. C'est sans doute le choix le plus plausible et le plus réaliste dans l'immédiat, mais offrant un appui financier (capacité de démarrage) de moindre importance que les deux premiers recours. L'important est d'arriver à faire démarrer le projet, qui pourrait s'auto-financer et relever sa capacité progressivement.

C.- un «*Centre éducatif ou école communautaire*». Tel qu'on l'a vu dans notre analyse du milieu, au chapitre 3, l'inexistence d'un établissement scolaire est un problème majeur pour le devenir des jeunes et l'avenir du milieu. Les enfants non scolarisés aujourd'hui seront évidemment les analphabètes de demain. Il serait, par conséquent, nécessaire de créer un centre scolaire qui permettrait aux enfants de bénéficier très tôt des bienfaits de l'éducation. Dans le cadre de ce projet, nous entendons par éducation un processus d'apprentissage fonctionnel permettant aux participants non seulement d'acquérir des compétences intellectuelles, — telles que les notions de lecture, d'écriture et de calcul, — mais aussi de développer et d'approfondir leurs connaissances du milieu.

Autrement dit, l'école signifie un lieu dynamique de formation-éducation adaptée à la réalité et aux besoins du milieu. Elle doit préparer l'enfant ou l'adolescent à affronter la vie avec des outils pratiques, susceptibles de déboucher sur le progrès et l'amélioration des conditions de vie. Dans ce contexte, il nous paraît très pertinent d'introduire aussi des cours pratiques en matière de santé, de nutrition, d'hygiène et de secours d'urgence; des

cours d'artisanat, de savoir-vivre, de civisme, de reboisement et de protection de l'environnement; des cours de botaniques et de techniques agricoles à réaliser dans un jardin communautaire.

Ce projet pourrait démarrer au local de l'A.P.V., moyennant certaines améliorations de base. Est aussi nécessaire l'acquisition de matériels et équipements, tels que bancs, outils aratoires, tableaux, cahiers, livres, crayons, trousse de premiers soins, terrain pour le jardin communautaire, matériels audio-visuels et d'autres matériels. Un programme de cantine, comme précédemment décrit (*voir section 4.h.1*), peut être aussi une composante des objectifs de cette école communautaire. Des réunions avec les parents et un programme de formation appropriée peuvent être prévus une fois par mois, afin de leur permettre de mieux jouer leur rôle à la maison et d'apporter, par leurs conseils, un soutien plus avisé au programme en cours à l'école.

A la fin du cycle primaire, des orientations professionnelles (petits métiers), techniques (développement) ou classiques (niveau secondaire, voire universitaire en dehors de la communauté) pourraient être un objectif de suivi, sous formes de conseils à prodiguer aux parents et aux enfants, en fonction des aptitudes de ces derniers dans l'un ou l'autre des domaines en question. Tout cela fait partie évidemment d'un plan de relève, à long terme, du niveau d'instruction et de la capacité technique de la population, en vue de la prise en charge de l'A.P.V. par la génération montante.

Un fonds de démarrage est nécessaire pour l'acquisition des matériels les plus indispensables. De même, en plus des travaux d'*«investissement humain»* lors de la mise en place du projet, les parents pourraient payer un droit d'inscription symbolique de cinq (5) gourdes, par exemple, et une contribution annuelle de dix (10) gourdes. D'où un total annuel de quinze (15) gourdes par enfant. Un système de compensation ou de rabais pourrait être aussi envisagé pour les parents ayant plus d'un enfant au centre. Ce fonds servirait à couvrir en partie les dépenses régulières, comme la craie, l'éponge, la réparation de matériels, les transports et autres. Le centre pourrait profiter des travaux pratiques des

élèves, notamment au jardin communautaire, pour constituer d'autres sources de revenus nécessaires à son fonctionnement.

**D.- un «Centre de santé».** Dans l'immédiat, l'intervention de l'A.P.V. en matière de santé et d'assainissement du milieu pourrait être surtout de nature préventive et, en partie, active. Dans le premier cas, il s'agirait de fournir suffisamment de renseignements aux paysans. Ce qui leur permettra de mieux gérer leur santé tant sur le plan individuel que collectif. En d'autres termes, il s'agirait d'un processus de formation accélérée ou intensive en matière de planification de la famille, de santé reproductive (pré- et post-natale), de maladies transmissibles sexuellement (MTS), de nutrition, d'hygiène familiale et communautaire, de soins dentaires.

Tout cela pourrait se faire aux moyens de séminaires, sous formes d'exposé, d'atelier-discussion (dynamique de groupe), de projection de films-documentaires et de diapositives (le matériel audio-visuel sera utilisé dans les deux projets éducation/santé). Il serait bon de concevoir aussi un plan d'encadrement des guérisseurs traditionnels/femmes-sages, de formation d'agents de santé qui feraient des visites à domicile pour conseiller ceux qui sont incapables ou qui refusent de venir au centre.

Dans le second cas, il s'agirait d'offrir des services en soins primaires de santé, tels que les pansements, les injections, les vaccins, le contrôle du poids et de la tension artérielle, la mesure de la taille, les conseils sur la prise des médicaments prescrits par le médecin, la distribution de condoms. On pourrait prévoir aussi des séances de consultation une ou deux fois par mois, en utilisant le service d'un médecin. Pour les soins gynécologiques et d'autres soins spéciaux, les patients seront référés à l'hôpital municipal de Petit-Goâve.

Des interventions en assainissement, comme la construction de latrines, de citernes familiales, de captage de sources, sont nécessaires pour permettre aux paysans de vivre dans un environnement doté de meilleures conditions sanitaires. Un relevé des diverses maladies

sur des fiches techniques, des médicaments et du matériel nécessaire permettrait de fournir un service approprié. Dans l'ensemble, ces mesures auraient des retombées positives sur l'amélioration de leur rendement ou productivité et leur participation plus dynamique dans le développement socio-économique de leur milieu. Dans un premier temps, le siège de l'A.P.V. pourrait aussi servir de local pour les activités de formation, de consultation, la pharmacie et l'entreposage du matériel. Il s'agirait d'utiliser au maximum les moyens de bord ou les ressources locales disponibles, en attendant la constitution de moyens suffisants pour construire pour chacun de ces projets (santé et éducation) un local approprié.

**E.- «Appui aux petites entreprises paysannes».** Ce projet consisterait à apporter un encadrement aux paysans, selon leurs besoins. La priorité peut être accordée aux petits métiers, aux outils (banque d'outils), aux activités commerciales et de transformations artisanales. Par conséquent, la finalité de ce projet serait avant tout la création d'emplois et la diversification des sources de revenus, permettant ainsi de réduire les pressions sur les terres et de freiner progressivement la marginalisation galopante qui pousse un nombre croissant de paysans à émigrer.

Cet encadrement pourrait se faire sous forme de coopératives ou de regroupements des bénéficiaires par domaine d'activités. Ceux-ci profiteraient d'un système de crédit qu'ils rembourseraient progressivement à un taux d'intérêt symbolique, permettant au projet de couvrir ses frais d'administration. Des négociations approfondies seraient engagées avec les paysans, jusqu'à ce qu'ils arrivent à maîtriser tous les détails et acceptent par eux-mêmes les clauses de rentabilité du projet. Un système de gestion et d'évaluation, la formation régulière des bénéficiaires, comme mesures de suivi, seraient indispensables pour renforcer les facteurs de réussite du projet.

## Annexe E : IMPORTANCE DE LA LUNE POUR LES PAYSANS (CROYANCES/FONCTIONNALITÉ)

La lune joue un rôle important dans la culture des paysans, notamment pour effectuer les activités suivantes :

1. **Étamper un animal («tanpe bèt»)**: 7<sup>e</sup>, 11<sup>e</sup>, 13<sup>e</sup> «nouvelle lune» sont des dates idéales pour étamper un animal, car les lettres restent très visibles sur la peau de l'animal. D'après eux, si on le fait au contraire à la période de nuit sans lune (« nan dekou») les lettres seront effacées ou difficilement identifiables.

2. **Castrer un animal («dejwe/chatre bèt»)**: On le fait général dans la période de «pleine lune» (trois jours avant ou après), car la forme de la lune (c'est-à-dire sa grosseur) a un impact direct sur la croissance de l'animal. Par exemple, on peut castrer les 11<sup>e</sup>, 13<sup>e</sup> «nouvelle lune» — période de pleine lune — pour que l'animal devienne gros comme la lune.

3. **Plantation** : Cette dernière considération est également valable dans l'agriculture. Cependant, pour certaines cultures comme le haricot, le maïs, la patate, la grosseur de la lune importe peu. Pourvu qu'il y ait de la pluie, les récoltes seront bonnes. Au cours de l'année, les meilleures périodes lunaires pour cultiver sont : janvier, mars, mai, juin, août, octobre, novembre, décembre. Les périodes lunaires de février, d'avril, de septembre ne sont pas recommandées. Cependant, la lune d'un mois considérée comme profitable peut tomber dans un autre mois. Dans ce cas, on peut cultiver, car ce n'est pas le mois qui est pris en compte mais plutôt la période lunaire. Par exemple, la période lunaire de janvier peut avoir lieu en partie au mois de février. De plus, il y a trois jours de la semaine durant lesquels il ne faut pas planter. Ce sont mercredi, vendredi et dimanche. Cependant, s'il s'agit d'une date idéale de la période lunaire, comme 11<sup>e</sup>, 13<sup>e</sup> ou 15<sup>e</sup> «nouvelle lune», on peut cultiver durant ces trois jours. De même, le premier mercredi du mois, quel que soit le mois, est recommandé pour la plantation, le nettoyage et la castration ou l'étampage des animaux.

4. **Ébourgeonner et abattre des arbres («netwave, koupe bwa»)**: Si on ébourgeonne un arbre durant la période de «nouvelle lune», il grandit tout droit. Par contre, si on le fait dans la période de nuit sans lune («dekou»), l'arbre ne donnera que des troncs crochus («li fè makòs») ou se rabougrit. Par ailleurs, il est mieux d'abattre un arbre durant la période de nuit sans lune («dekou»), car le tronc restera toujours intact («lap rete sen, li pap gate»). Mais, si l'abattage s'effectue au moment de la «nouvelle lune», le tronc pourrira ou sera attaquée par des insectes. Le chêne peut par contre être abattu n'importe quand, car son tronc est amer.

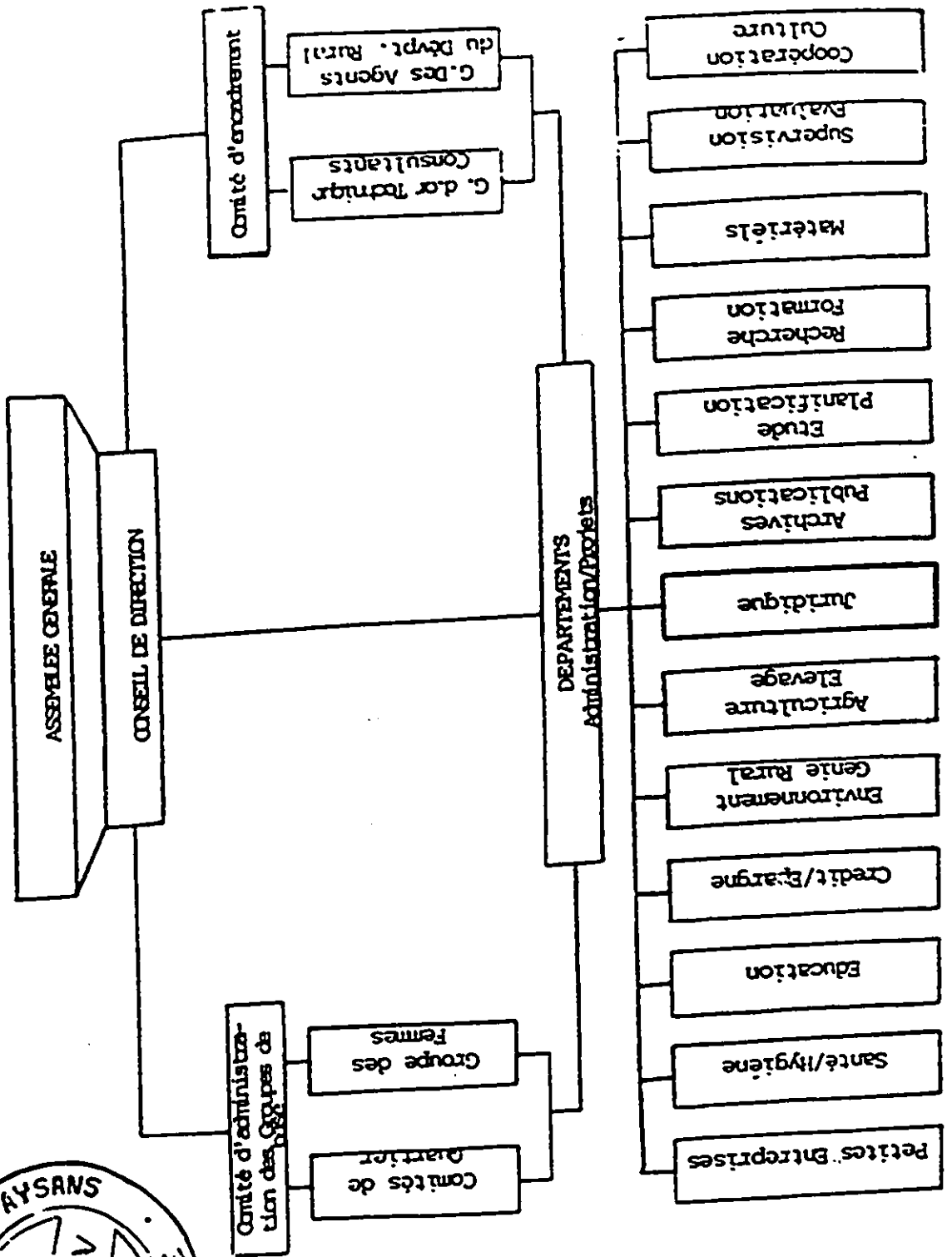
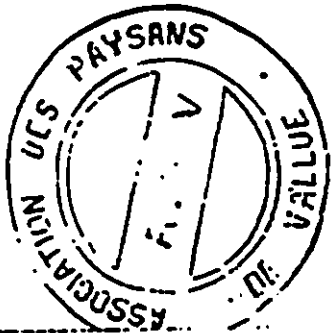
5. **«Dekou»**: C'est la période durant laquelle il fait noir à la tombée de la nuit, parce que la lune commence à briller très tard dans la nuit. Cela, de façon progressive jusqu'à ce qu'elle disparaît totalement du ciel d'une nuit à l'autre. Cette période commence immédiatement après la «pleine lune». Le «dekou» est donc l'opposé de la «nouvelle lune», période durant laquelle la lune apparaît à la tombée de nuit. Chaque jour, elle dure un peu plus longtemps jusqu'elle atteigne la «pleine lune», période durant laquelle on peut l'observer en entier et elle brille toute la nuit. D'une manière générale, on compte 16 «dekou» et 14 «nouvelle lune».

6. **Départ de la lune («lalin pati»)**: C'est le moment de l'éclipse de la lune dans le ciel. Elle disparaît totalement des champs de vision pour quelques instants durant le jour et la nuit. Elle part aujourd'hui et revient demain. Mais, le premier jour, c'est seulement les animaux qui la voient.

7. **La lune contient de l'eau («lalin lan gen dlo»)**: C'est le moment où la lune est «sale» ou a une couleur brune. C'est dire qu'on peut s'attendre à la pluie. Cependant, quand elle est belle ou propre, elle annonce le soleil et le vent.

**REMARQUES** : Ce bref et partiel relevé sur les connaissances que les paysans ont de la lune et l'utilisation qu'ils en font dans leur vie quotidienne est sujet à révision et correction. Pour mettre à profit ce champ empirique, il faut un relevé plus systématique, non seulement à partir d'un échantillon représentatif, mais aussi à partir d'une grille permettant de mieux rationaliser les observations et les utilisations sur le plan pratique, notamment en faisant la différence entre les faits de croyances et ceux dits exacts. D'ailleurs, les paysans sont eux-mêmes d'avis que sans la pluie les récoltes seront mauvaises même lorsqu'on a semé durant la période de bonne lune. Ce qui est, par contre, important pour nous en annexant ce relevé c'est de présenter tout un champ d'investigation lié à des connaissances météorologiques et à des valeurs; c'est-à-dire montrer comment un système culturel véhicule des éléments de savoir-faire permettant à toute une population d'entreprendre et de gérer leurs activités.

ORGANIGRAMME PROVISIONNEL DE L'ASSOCIATION DES PAYSANS DE VILLE





REPUBLIQUE D'HAÏTI

## MINISTÈRE DES AFFAIRES SOCIALES

No..... DT/186 .....

Le..... 30 Janvier 198..... 9 .....

Monsieur Abner SEPTEMBRE  
Coordonnateur Exécutif  
de l'Association des Paysans de Vallue  
En Ses Bureaux

---

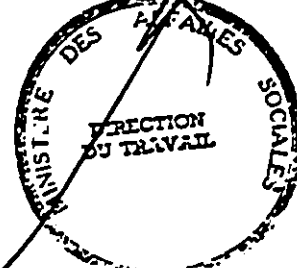
Monsieur le Coordonnateur,

La Direction du Travail du Ministère des Affaires Sociales a l'avantage de vous informer que, le dossier soumis au Ministère des Affaires Sociales par votre organisation pour sa légalisation ayant été jugé conforme à la législation en vigueur, votre Association enregistrée à la dite Direction au No.ST-204 est autorisée à fonctionner dans le cadre des lois haïtiennes.

Veillez agréer, Monsieur le Coordonnateur, l'assurance de notre considération distinguée.

Anthony BOUCARD  
Directeur du Travail

AB/mft





LIBERTE

EGALITE

FRATERNITE

REPUBLIQUE D'HAITI

COMMUNIQUE CONJOINT

FORME RAFONG

REF: MPCE/1988/89/28

Ministère de la Planification et de la Coopération Externe
Ministère de l'Intérieur et de la Défense Nationale
Ministère des Affaires Etrangères et des Cultes

Les Ministères de la Planification et de la Coopération Externe, de l'Intérieur et de la Défense Nationale, des Affaires Etrangères et des Cultes, agissant au nom du Gouvernement de la République, et sur le rapport de l'Unité de Coordination des Activités des ONG, reconnaissent le Statut d'Organisation non Gouvernementale (ONG) d'aide au développement à ASSOCIATION DES PAYSANS DE VALLÉE

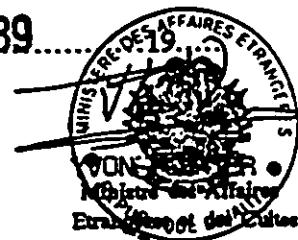
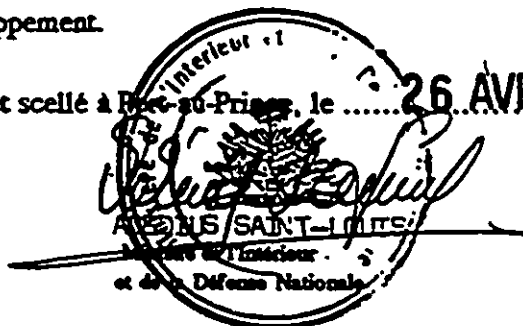
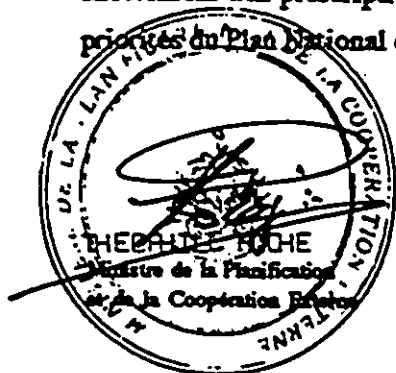
En conséquence, et conformément aux dispositions du Décret du 13 décembre 1982, réglementant l'implantation et le fonctionnement en HAITI des Organisations non Gouvernementales (ONG) d'aide au développement ces Ministères autorisent, par la présente ASSOCIATION DES PAYSANS DE VALLÉE

à fonctionner dans le pays ou à poursuivre des activités de développement sur le territoire national.

ASSOCIATION DES PAYSANS DE VALLÉE jouira, dans les conditions déterminées par le Décret susmentionné, de la personnalité civile ainsi que des prérogatives et privilèges accordés aux ONG.

De plus ASSOCIATION DES PAYSANS DE VALLÉE devra se conformer strictement aux prescriptions des lois et règlements de la République en vigueur et observer les objectifs et priorités du Plan National de Développement.

Fait et scellé à Port-au-Prince, le 26 AVR. 1989



## **BIBLIOGRAPHIE GÉNÉRALE**

**BIBLIOGRAPHIE**

**ACDI.** *Développement rural: une approche intégrée du développement*; Ottawa, 1978

**ALPHONSE, Jean Roger.** *Étude comparative des mécanismes de progression des bureaux diocésiens de développement (BDD) promus par le Catholic Relief Service (CRS) en Haïti*; Montréal, UQAM, 1991

**AMESED.** *Haïti: évaluation du secteur de l'éducation et des ressources humaines (Tome I)*; USAID, Mars 1987

**AMNISTIE INTERNATIONALE.** *Rapport 1990*; Paris, Éd. francophones, 1990

**APV.** *Programme pilote de développement*; Vallue, 1988

**APV (a).** *Les grandes orientations du plan de développement socio-économique de l'A.P.V. pour l'An 2000*; Vallue, janvier 1990

**APV (b).** *Projet de développement agricole et de l'élevage*; Vallue, mai 1990

**ATLASECO de poche 1991/1992**; Paris, Éd. du sérail/Robert Laffont, 1991

**BACHELARD, G.** *La formation de l'esprit scientifique*; Paris, Librairie Philosophique J. Vrin, 1983

- BANQUE MONDIALE.** *Rapport sur le développement dans le monde 1991: le défi du développement*; Washington 1991
- BANQUE MONDIALE.** *Rapport sur le développement dans le monde 1992: le développement et l'environnement*; Washington, BM, 1992
- BANQUE MONDIALE.** *Haïti: memorandum économique, 25 mai 1982, Rapport # 39 31-HA*; Washington D.C., 1982
- BANQUE DE LA RÉPUBLIQUE D'HAÏTI.** *Rapport annuel, avril 1991*; Port-au-Prince, Éd. des Antilles, 1991
- BARBIER, Jean Pierre et VERON, Jean Bernard.** *Les zones franches industrielles d'exploitation (Haïti, Maurice, Sénégal, Tunisie)*; Paris, Éd. Karthala, 1991
- BARDOS-FELTORONYI Nicolas.** *Géo-économie: Etat, espace, capital*; Paris, Ed. Universitaires, 1991
- BARROS, Jacques.** *Haïti, de 1804 à nos jours (Tome I)*; Paris, Éd. l'Harmattan, 1984
- BARTHELEMY, Gerard.** *Les paysans en dehors, essai sur l'univers rural haïtien*; Port-au-Prince/Québec, Éd. Henri Deschamps/CIDIHCA, 1985
- BASTIEN, Rémy.** *Le paysan haïtien et sa famille*; Paris, Éd. Harthala, 1985
- BERNARDIN, Ernst A.** *L'espace rural haïtien*; Port-au-Prince, Éd. des Antilles, 1991
- BID.** *Rapport socio-économique: Haïti*; Washington, Août 1983

- BIJOUX, Legrand.** *Coup d'oeil sur la famille haïtienne*; Port-au-Prince. Éd. des Antilles, 1990
- BOUDON, R. et BOURRICAUD, F.** *Dictionnaire critique de la sociologie*; Paris, PUF, 1990 (1<sup>e</sup> éd., 1982)
- CHIARA, Cathérine Eve di.** *Le dossier Haïti, un pays en péril*; Paris, Éd. Tallandier, 1988
- CLERC, Denis.** *Déchiffrer l'économie*; Éd. Syros chronique sociale, 1983
- Le Code noir ou recueil des réglemens rendus jusqu'à présent*; Paris, Éd. Chez Prault, Imprimeur-libraire Quai de Gèvres, 1980
- COMMISSION SUD (Rapport).** *Défis au sud*; Paris, Éd. Economica, 1990
- De COSTER, Michel.** *Introduction à la sociologie* (3<sup>e</sup> édition); Bruxelles, De Boeck Université, 1992
- De RONCERAY, Hubert.** *Sociologie du fait haïtien*; Port-au-Prince/Montréal, Éd. de l'Action sociale/Presses de l'Université du Québec, 1979
- DERRUAU, Max.** *Géographie humaine*; Paris, Armand Colin, 1991 (1<sup>e</sup> éd. 1976)
- DEWIND, J. et KINLEY III, D.** *Aide à la migration*; Montréal, Éd. CIDIHCA, 1988
- ERNOULT, J.** *Agriculture et petit élevage en zone tropicale*; Éd. Saint-Paul, 1966
- FAO.** *Développement rural*; N° 9, Juillet-Décembre 1987
- FASSIN, D. et JAFFRE, Y. (coordination).** *Sociétés, développement et santé*; Paris, Éd. Ellipses, 1990

FIDA. *Rapport annuel 1987*; Washington, 1987

FNUAP. Population: Vol. 17, N° 4, Avril 1991

GIACOTTINO, J.C. "Un monde tropical"; dans *Histoire des Antilles et de la Guyane* (sous la direction de Pierre Pluchon), Paris, Éd. Privat, 1982

GILLIS, Malcolm et al. *Économie du développement*; Paris, Éd. Universitaires, 1990

GIRAULT, Christian. *Le commerce du café en Haïti*; Paris, Éd. du CNRS

GRAHAM, Hancock. *Les nabads de la pauvreté*; Paris, Éd. Robert Laffont, 1991

GREFFE, Xavier (sous la direction de). *Science économique et développement endogène*; Paris, UNESCO, 1986

HAYASHI, Jun'ishi. "Les problèmes sociologiques que soulève l'introduction de nouvelles pratiques agricoles", dans *la recherche sociologique et les problèmes dans le développement rural en Asie du sud-est*; Paris, UNESCO, 1963

HONORAT, Jean-Jacques. "Le paysans Haïtien, hier et aujourd'hui", dans *Développement rural en Haïti et dans la Caraïbe*; Port-au-Prince, Imprimerie M. Rodriguez et Département des Sciences du Développement, 1980

HUMBERT, Colette. *Conscientisation*; Paris, Éd. l'Harmattan, 1982

HURBON, Laënnec. *Comprendre Haïti: essai sur l'État, la Nation, la Culture*; Paris, Éd. Karthala, 1987

JAVEAU, Claude. *L'enquête par questionnaire*; Belgique, Éd. de l'Université de Bruxelles (3e éd.), 1982

- JEDLICKA, Allen D. *Organisation moderne du développement rural*; Abidjan, Les Nouvelles Éditions Africaines, 1985
- JOACHIM, Benoit. *Les racines du sous-développement en Haïti*; Port-au-Prince, Éd. Henri Deschamps, 1979
- KASTELOOT, Lilyan. *Anthologie négro-africaine*; Verviers, Éd. Marabout (1<sup>e</sup> éd. 1978), 1981
- KAZANCIGIL, Ali (sous la direction de). *L'État au pluriel, perspectives de sociologie historique*; Paris, Éd. Economica/UNESCO, 1985
- LAB. *Haïti: Family Business*; London, Latin America Bureau (LAB), 1985
- LABELLE, Micheline. *Idéologie de couleur et classes sociales en Haïti*; Montréal, Éd. CIDIHCA, 1987
- LIAISON (supplément); Vol.1, #2, Port-au-Prince, HAVA, Janvier 1990
- LUNDHAL, Mats. *Peasants and poverty: a study of Haïti*; London, Éd. Croom Helm, 1979
- MACE, Gordon. *Guide d'élaboration d'un projet de recherche*; Laval, les Presses de l'Université de Laval, 1988
- MAILHIOT, Raymond. La «mort» plane sur Pestel, Haïti; dans Missions des Franciscains, Montréal, Été 1992
- MANIGAT, Charles et al. *Haïti: quel développement?*; Montréal, Éd. Collectif Paroles, 1975
- MARX, Karl. *Les 18 brumaires de Louis Bonaparte*; Paris, Éd. Sociales, 1969
- MATHURIN, Alette et al. *Implantation et impact des organisations non gouvernementales*; Genève-Suisse, Éd. SHSE, 1989

- MIDY, Franklin. "Le mouvement social haïtien pour le changement: les ONG haïtiennes et l'aide canadienne", dans *Nouvelles Pratiques Sociales (NPS)*; Voi. 4, N° 1, 1991
- MISRA, R.P. "La culture et la planification du développement"; dans *la culture clef du développement*; Paris, PUF, 1983
- MONTALVO-DESPEIGNES, J. *Le droit informel haïtien*; Port-au-Prince, Éd. henri Deschamps, 1979
- MORAL, Paul. *Le paysan haïtien*; Paris, Éd. Maisonneuve et Larose, 1961
- PAQUIN, Lyonel. *Les haïtiens, politique de classe et de couleur*; Port-au-Prince, Imprimerie le Natal, 1988
- PÉLISSIER, Paul et SAUTIER, Gilles. Préface à: *Le développement rural en questions. Paysages, espaces ruraux, systèmes agraires*; Paris, Éd. de l'ORSTOM, 1984
- PIERRE-CHARLES, Gerard. *L'Économie haïtienne et sa voie de développement*; Paris, Éd. Maisonneuve et Larose, 1967
- PLUCHON, Pierre. L'indépendance noire d'Haïti; dans *Histoire des Antilles et de la guyane*; Toulouse, Privat 1982
- PNUD. *Rapport mondial sur le développement humain 1991*; Paris, Éd. Economica, 1991
- PRICE-MARS, J. *Lettre ouverte au docteur René Piquion, directeur de l'École Normale Supérieure, sur son Manuel de la négritude. Le préjugé de couleur est-il la question sociale?*; Port-au-Prince, 1967
- RAULIN, H. et RAYNAUD, E. *L'aide au sous-développement*; Paris, Éd. PUF, 1980

**REY, Pierre-Philippe.** *Capitalisme négrier*, Paris, Éd. Maspéro, 1976

**ROMULUS, Marc.** "Transformation foncières et développement national: le cas d'Haïti"; dans *Enjeux fonciers dans la Caraïbe* (études réunies et présentées par Christian Deverre); Paris, Éd. Karthala, 1987

**SALA-MOLINS, Louis.** *Le code noir ou le calvaire de canaan*; Paris, Éd. PUF, 1987

**SALGADO, Antoine.** *Problèmes de succession dans l'arrière-pays*; Port-au-Prince, 1967

**SELTIZ, C. et al.** *Les méthodes de recherche en sciences sociales*; Montréal, Éd. HRW, 1977

**STRAHM, Rudolf H.** *Pourquoi sont-ils si pauvres ?*; Suisse, Éd. A la Baconnière, 1986

*Suivi et évaluation: principes directeurs pour le développement rural*; Rome, Nations-Unies, décembre 1984

**TAYLOR, D.R.F./MAKENZIE, Fiona (edited by).** *Development from within: survival in rural africa*; London/New York, 1992

**TRAORE, Bakary.** *L'Intégration économique de la paysannerie en Afrique subsaharienne*; Paris, Éd. l'Harmattan, 1989

**TRI, Huynh Cao (sous la direction de).** *Administration du développement endogène*; Paris, UNESCO, 1984

**TRI, Huynh Cao (sous la direction de).** *Développement endogène: aspects qualitatifs et facteurs stratégiques*; Paris, UNESCO, 1988

**TROUILLOT, J.-M. Rolph.** *Les racines historiques de l'État duvaliérien*; Port-au-Prince, Henri Deschamps, 1986

**UNDP NEWS;** (*développer sans abimer*), March, april, may 1990

**USAID.** *Country development strategy statement, Haïti: F Y I*; Washington, D.C., 1982

**ZIEGLER, Jean.** *Main basse sur l'Afrique*; Paris, Éd. du seuil, 1980

*Département de Sociologie, Université d'Ottawa*  
*OTTAWA, Décembre 1992*